

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Publié sous la direction du ministre de l'instruction publique.)

LOUIS GIARD, ÉCR., SECRÉTAIRE AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. RÉDACTEUR,
NAPOLÉON LEGENDRE, ÉCR., SOUS-RÉDACTEUR.

DIX-SEPTIÈME VOLUME.

1873.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC :
LÉGER BROUSSEAU, IMPRIMEUR.

TABLE DES MATIERES.

- ACADEMIE DE MUSIQUE de Québec, 7, 112.
- ACTE concernant la taxe des écoles dans la cité de Montréal, 37.
- AGRICULTURE :
— Comptabilité agricole, 106.
— Exposition provinciale, 150.
- ANNONCES : 32, 48, 64, 76, 96, 128, 139, 160, 176, 192.
- ARCHÉOLOGIE :
— Les fortifications de Québec (avec gravures), 68.
— Le site du nouveau bureau de poste, 70, voir aussi bulletin de l'archéologie.
- AVIS OFFICIELS : 19, 42, 71, 85, 120, 133, 151, 168, 182.
- BEAUX-ARTS :
M. Marshall Wood, 163.
- BUREAUX d'examineurs, 12.
- BULLETIN :
— de l'agriculture, 27, 48, 158, 173.
— de l'archéologie, 75, 128, 191.
— des arts, 48.
— bibliographique, 44, 58, 72, 137, 169.
— du commerce et de l'industrie, 28, 47, 60, 76, 91, 156, 175, 189.
— des connaissances utiles, 31, 190.
— de la géographie, 31, 155, 170, 187.
— de l'histoire, 31, 91.
— de l'histoire naturelle, 172, 187.
— de l'horticulture, 127.
— de l'hygiène, 191.
— de l'instruction publique, 47, 60, 153, 187.
— des lettres, 48, 75, 187.
— des publications nouvelles, 153.
— des sciences, 25, 48, 60, 75, 154, 170, 188.
— des statistiques, 27, 61, 75, 172, 190.
- CHAUVEAU, l'hon. P. J. O., sa retraite, 43.
- COMMERCE ET INDUSTRIE :
Relations entre la France et le Canada, 18.
Bâtisses à l'épreuve du feu, 19.
Voir aussi bulletin du commerce et de l'industrie.
- COMMISSAIRES, voir nominations.
- CONCOURS entre les écoles du district d'inspection de M. Alexander, 54.
- CONCOURS pour la publication d'une série de livres de lecture en langue française, 21, 43, 57.
- CONFÉRENCES des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier 57, 89, 122.
— de l'école normale-Laval, 22, 121, 136.
- CONFÉRENCE des inspecteurs d'écoles de la province de Québec, 134.
- CONSEIL de l'instruction publique, voir nominations.
- DIPLOMES octroyés par les écoles normales, 151.
— par les bureaux d'examineurs, 21, 43, 71, 85, 134, 152, 168, 182.
- DISTRIBUTIONS de prix aux maisons d'éducation, 88, 108, 109, 150.
- DOCUMENTS OFFICIELS :—
Acte concernant la taxe des écoles dans la cité de Montréal, 37.
Réponse à une adresse de l'Assemblée législative, demandant certains détails sur les écoles normales, 37, 50.
Rapport annuel de l'Université McGill, 41.
Recettes et dépenses des commissaires d'écoles catholiques de Montréal, pour 1870, 71 et 72, 62.
Tableau de la subvention supplémentaire aux mun. pauvres, 77.
Tableau de la subvention de l'éducation supérieure, 91.
Etat détaillé fourni par les commissaires protestants de Montréal, 140.
- DUFFERIN (Lord), à Montréal, 21.
- ÉCOLE NORMALE LAVAL :—
— Soirée du 30 mai 1873, 86
— Distribution des prix, 88, 108.
— JACQUES CARTIER, distribution des prix, 109.
— MCGILL, distribution des prix, 150.
- ÉCOLE DES SCIENCES appliquées aux arts, à Montréal, 183.
- ÉCONOMIE SOCIALE :—
— Le travail des enfants, 82.
— L'élévation des travailleurs, 129.
- ÉDUCATION :—
— Les sourds-muets, 4.
— Une bonne allocution aux écoliers des campagnes, 5
— M. Gladstone et l'éducation, 7.
— Ecole des commissaires, à Montréal, 7.
— La lecture dans les campagnes, 34.
— Traitements des instituteurs, 35.
— Examens et distributions de prix dans les maisons d'éducation, 109.
— de l'éducation morale des enfants, 163.
- ERRATUM : 168.
- EXAMENS, voyez distributions de prix.
- EXPOSITION provinciale : 150.
- FAITS DIVERS, 31, 61, 76, 91, 158, 175, 191.
- FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE (Honneur à qui de droit), 6.
- GÉOGRAPHIE DU CANADA :
— L'Outaouais, 11.
— Les lacs et les pays d'en haut, 13.
— Le Grand-Ouest, 131.
- GRAVURES, 8, 68, 83.
- HISTOIRE DU CANADA :
— L'Outaouais, 11.
— Les lacs et les pays d'en haut, 13.
— Etat des affaires de la société historique de Montréal, pour 1873, 15.
— Les monuments du général Wolfe, 165.
— Jean Nicolet, 166.
- INSTITUTEURS demandés, 86.
- LITTÉRATURE,
Prose :
— Ce que l'argent ne peut acheter, 1.
— Trois femmes, 2.
— Les bienfaits de la civilisation, 49.
— Le lingot d'or, 65.
— Discours de Mgr. Dupanloup à l'Assemblée nationale, le 27 mars 1873, 66
— Les flâneuses, 100.
— Eloge de l'abbé Laverdière 101.
— Le capitaine Marryat, 145, 161, 177.
- MUNICIPALITÉS SCOLAIRES :
ÉRECTIONS :
Bouchette, 86.
Bryson, 86.
Cap-aux-Os, 86.
Chambly (canton), 121.
Dalibaire et Cherbourg, 151.
Lachine (ville), 133.
Lennoxville, 131.
Lower Litchfield, 121.
Macpès, 182.
Mulgrave et Derry, 121.
Nicolet (ville), 133, 168.
Petites-Bergeronnes, 86.
St. Adolphe, 19.
St. Blandine, 182.
St. Charles-de-Caplan, 86.
St. Eugène, 133.
St. Joseph-de-Lepage, 121.
St. Michel, no. 4, 20.
St. Perpétue, 168.
Saut-au-Cochon, 151.
- ANNEXIONS :—
Chénier, 133.
Isle-Verte, 121.
Nouvelle, 42.
St. Albert, 86, 121.
St. George-de-Cacouna, 121.
Shoolbred, 42.
Tingwick, 133.
Warwick, 133.
- DISSOLUTION, (avis de) Franklin, 168, 182.

DIVISIONS :—

Ascot, 121.
Baie-Nord-de-Gaspé, 86.
Grande-Grave, 86.
Ireland, 86.
Lachine, 133.
Litchfield, 86, 121.
Nicolet, 133.
Tadoussac, 86.
Victoriaville, 86.
Warwick, 121.

CHANGEMENT DE LIMITES :
Canton de Chambly, 133.
Inverness, 42.
N. D.-Des-Anges, 42.
Ste. Catherine-de-Fossambault, 42.
St. Damien, 42.
St. Raymond, 42.

CHANGEMENT DE NOM :
St. Roch-de-Québec-Sud.
(St. Sauveur), 20.

DÉFINITION DE LIMITES :
Ste. Rose-du-Dégel, 133.

NECROLOGIES :—

ABD-EL-KADER,
Anderson, Dr., 127.
Armstrong, hon. D. M., 74.
Aubry, rév. Clément, 170.
Barrot, Odilon, 127, 139.
Black, hon. Henry, 127.
Blake, hon. Oliver, 186.
Brunswick (Chs. duc de), 139.
Cartier, sir G.-E., 75, 83.
Cassidy, Francis, 90.
Dessane, Antoine, 91.
Donati, J.-B., 170.
Dufresne, Joseph, 170.
Feydeau, Ernest, 187.
Flavigny, comte de, 187.
Gaboriau, Emile, 170.
Garvie, l'hon. W., 47.
Gélinas, Evariste, 25.
Genest, Borromée, 25.
Harkin, rév. 186.
Howe, l'hon. Joseph, 90.
JEAN, roi de Saxe, 170.
KAMEHAMÉHA V., 25.
Landseer, sir Ed., 186.
Laverdière, rév. C.-H., 26.
Légaré, Antoine, 46.
Leslie, hon. James, 186.
Manzoni, A., 91.
Maury, Mathieu F., 47.
Meilleur, madame J. B., 75.
NAPOLÉON III, 24.
Nélaton, Auguste, 139.
Nelson, Robert, 46.
Pol, Vincent, 25.
Poniatowski, prince Joseph, 127.
Rattazzi, Urbain, 91.
Routhier, rév. J. H., 46.
St. Marc-Girardin, 74.
Séjour, comte Philippe de, 47.
SIDI-MOHAMMED, empereur du Maroc,
170.
Simard, G.-H., 91.

Steeves, hon. W. H., 186.
Truteau, rév. A. F., 25.
Villeneuve, rév. L., 74.
Walsh, rév. R., 25.
Winslow, John, amiral, 170.

NOMINATIONS :

COMMISSAIRES D'ÉCOLES,
Acton-Vale, 86.
Arundel, 86.
Bagotville, 168.
Bergeronnes, 182.
Bouchette, 86.
Buckingham, 182.
Chambly, canton, 168.
Chicoutimi, 151.
Dalibaire et Cherbourg, 168, 182.
Douglas, 43.
Éboulements, 42.
Franklin, 168.
Grande-Grave, 43, 133.
Harvey, 133.
Hereford, 168.
Hoehelaga, 20.
Ile-du-Calumet, 151.
Ile-Verte, 168.
Ireland, 43.
Ireland-Nord, 86, 168.
Ireland Sud, 133, 182.
Lachine (paroisse), 133.
Lachine (ville), 133, 168.
Lennoxville, 168.
Litchfield, 151.
Malbaie (Gaspé), 182.
Mille-Vaches, 151.
Montréal, 86.
Nelson, 21.
Petites-Bergeronnes, 86.
Percé, 182.
Québec, 86, 182.
Rivière Ste. Marguerite, 21, 151.
Saguenay (Canton), 133.
St. Adolphe, 20.
St. Agathe, No. 2, 133.
St. Anaclet, 133.
St. Bazile-le-Grand, 42.
Ste. Brigitte-des-Sauts, 133, 168.
St. Cajétan, 133.
St. Camille, 86.
St. Charles, (R), 20.
St. Damien, 20.
St. Edouard-de-Stonham, 182.
St. Felix-du-Cap-Rouge, 20.
Ste. Flore, 42.
St. François-du-Lac, 133.
St. George-de-Windsor, 168.
Ste. Germaine, 20, 168.
Ste. Hélène (K), 182.
St. Honoré, 86.
St. Hyacinthe-le-Confesseur, 133.
St. Malachie No. 1, 133.
Ste. Marguerite, 21.
St. Michel, No. 4, 20.
Ste. Monique, 86.
Ste. Perpétue, 168.
St. Philippe-de-Néri, 151.
St. Pierre-de-Broughton, 151.

St. Raphaël (Ile-Biz), 182.
St. Raymond, 182.
St. Romuald-de-Farnham, 43.
Ste. Rose-du-Dégel, 20.
Ste. Scholastique, 133.
St. Stanislas-de-K., 86.
St. Sylvestre-Sud, 168.
St. Ulric, 20.
Saut-au-Cochon, 151.
Shenley, 86.
West-Wickham, 21.

MEMBRES de bureaux d'examineurs, 20,
43, 86, 133, 182.

MEMBRES du conseil de l'instruction publi-
que, 20, 43, 120.

PROFESSEUR à l'école normale, J. Cartier, 20.
" " " Laval, 133.

SYNDICS D'ÉCOLES,
Aylmer, 134, 168.
Chicoutimi, (par.), 168.
Chicoutimi (vill.), 168.
Hemmingford, 168.
Rawdon, 182.
St. Jean-Baptiste (vill.), 134.
Wendover et Simpson, 21.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS : 25,
47, 60, 75, 91, 127, 153, 170, 187.

QUIMET l'hon. Gédéon, sa nomination au
ministère de l'instruction publique,
44.

PALMARE : 54, 113.

PÉDAGOGIE :—
De la lecture (Piérard), 9.
De l'éducation du jeune âge, 104.
L'enseignement des sourds-muets,
146.
Langue française, 148, 181.

PENSÉES ET MAXIMES : 167.

PENSIONS aux instituteurs retirés de
l'enseignement, 159.

POÉSIE :—
Sur la tombe du rév. Walsh, 33.
A une mère sur son enfant, 81.
A un voyageur, 81.
Découverte du Mississippi, par L. H.
Fréchette, 97.
Découverte du Mississippi, par A. B.
Routhier, 98.
La réponse du Séminole, 161.

RÉDACTION : 21, 43, 57, 72, 86, 121, 134,
152, 169, 183.

REVUE MENSUELLE : 23, 44, 58, 72, 89,
126, 137, 152, 169, 185.

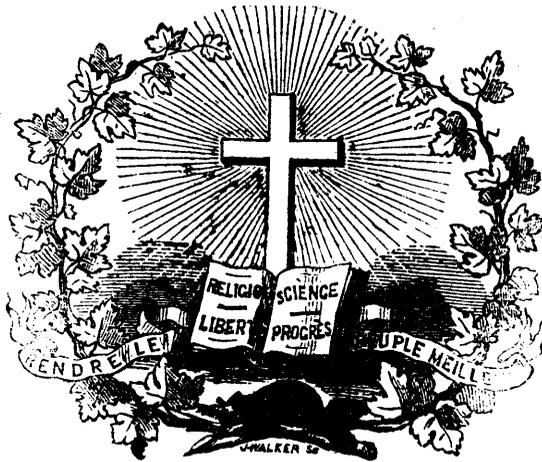
SCIENCES : Le baroscope, 36. Voir aussi
bulletin des sciences.

SYNDICS D'ÉCOLES : Voir nominations.

TABLEAU de la subvention supplémen-
taire aux municipalités pauvres, 77.

UNIVERSITÉ MCGILL,
Rapport pour 1873, 41, collation des
diplômes, 72.
— Laval, 200^e anniversaire de la déc.
du Mississippi, 88.
— Collation des diplômes, 109.

URSULINES, distribution des prix au
pensionnat, 88.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVII.

Québec, Province de Québec, Janvier & Février 1873.

Nos. 1 & 2.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Ce que l'argent ne peut acheter.—Trois femmes, par Albert Delpit.—ÉDUCATION : Les sourds-muets.—Une bonne allocution aux écoliers des campagnes.—Honneur à qui de droit.—Académie de Musique de Québec.—Ecoles des commissaires à Montréal.—M. Gladstone et l'éducation.—PÉDAGOGIE : Les méthodes de lecture ; essai lu par M. Piérard, à l'école normale-Lavale.—HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DU CANADA : L'Outaouais.—Les lacs et les pays d'en haut, B. Sulte.—Rapport de la Société historique de Montréal, rédigé à la demande du ministre de l'instruction publique.—COMMERCE ET INDUSTRIE : Relation entre la France et le Canada.—Bâtisses à l'épreuve du feu.—AVIS OFFICIELS : Erections de municipalités scolaires.—Changement de nom de municipalité scolaire. Nomination d'un membre du conseil de l'instruction publique.—Nomination d'un membre de bureau d'examineurs.—Nominations à l'école normale Jacques-Cartier.—Nominations de commissaires et syndics d'écoles.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—Concours pour la publication d'une série de livres de lecture en langue française pour les écoles catholiques.—RÉDACTION : Lord Dufferin à Montréal.—Bureaux d'examineurs.—48^e conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des statistiques.—Bulletin de l'agriculture.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Bulletin des connaissances utiles.—Faits divers.—ANNONCES.

Trompé par tant d'heureuses chances, il avait fini par se glorifier du succès rencontré sur son chemin, comme il eût pu le faire d'une victoire méritée. L'explication de sa réussite était, pour lui, dans l'habile emploi de son argent auquel il attribuait tous les pouvoirs de la baguette magique des anciennes fées. Du reste, sans malice, jovial, serviable, M. Christophe n'avait point contracté les vices que donne trop souvent la prospérité, il s'était contenté de quelques ridicules.

Un matin qu'il était occupé à diriger les maçons et les charpentiers employés aux nouvelles constructions de la ferme, il fut salué par un de ses voisins, vieux maître d'école retiré, qui avait travaillé quarante ans pour acquérir le droit de ne point mourir de faim. Le père Carpentier (c'était le nom du vieillard) habitait à l'entrée du village, une petite maison de pauvre apparence, où il vivait plus heureux de son bon caractère que tourmenté de sa mauvaise fortune.

Le propriétaire de la Briche lui rendit son salut du geste et de la voix :

—Eh bien ! vous venez voir mes agrandissements, voisin, dit-il avec gaité ; entrez, entrez, on a toujours besoin des conseils d'un philosophe comme vous.

Ce nom de philosophe avait été donné dans la paroisse à l'ancien maître d'école, moitié par estime, moitié par plaisanterie : c'était, en même temps, une innocente critique de son goût pour les axiomes et un hommage rendu à l'égalité de son âme.

Le vieillard sourit à l'appel du riche fermier, poussa la barrière et entra dans l'enclos.

M. Christophe lui montra alors, avec une complaisance de propriétaire, le nouveau corps de bâtiment qu'il ajoutait à ses édifices, en lui expliquant ce qui n'était point encore exécuté. Grâce à cette addition, il allait avoir une buanderie, des remises fermées, plusieurs chambres d'amis et une salle de billard !

—Ça coûtera gros, ajouta M. Christophe ; mais il ne faut jamais regretter l'argent dépensé pour être mieux.

—Vous avez raison, dit Carpentier ; un homme que rien ne gêne en vaut deux.

—Sans compter que nous y gagnerons en santé, ajouta le fermier, vu que nous respirerons plus à l'aise !... Et à

LITTÉRATURE.

Ce que l'argent ne peut acheter.

M. Christophe était le propriétaire de la belle ferme de la Briche, au centre de la Touraine, et passait pour le plus riche *bourgeois* du canton. D'abord petit fermier, tout lui avait réussi : le vent qui brûlait les récoltes de ses voisins passait à côté de ses blés ; l'épizootie qui décimait leurs troupeaux épargnait les siens ; les prix du marché baissaient toujours au moment où il avait besoin d'acheter, et remontaient quand il voulait vendre ! C'était un de ces enfants gâtés du hasard dont tous les numéros sortent dans la loterie de la vie, et qui commencent une entreprise comme on plante une bouture d'osier, en laissant à la pluie et au soleil le soin de la faire prospérer.

propos de ça, père Carpentier, savez-vous qu'hier, en passant devant chez vous, j'ai eu une idée !..

—Cela doit arriver au voisin plus d'une fois par jour, fit observer le maître d'école en souriant.

—Non, sans plaisanterie, reprit Christophe, j'ai trouvé pourquoi vous étiez tourmenté de rhumatismes ! C'est la faute de ce rideau de peupliers qui masque vos fenêtres et qui vous ôte l'air et le jour.

—Oui dit le vieillard ; d'abord ce n'était qu'un petit mur de feuilles qui égayait la vue, attirait les oiseaux et laissait passer le soleil ; je remerciais, en moi-même, les frères Duval d'en avoir bordé leur jardin ; mais depuis, le mur a grandi, et ce qui n'était que charme et gaieté s'est transformé en gêne et en tristesse. La vie est faite ainsi : les grâces de l'enfance deviennent les vices de l'âge mûr ! Mais qu'y faire ?

—Qu'y faire ? répéta le fermier, parbleu ! abattre les peupliers.

—Pour cela, il faudrait les acheter, objecta le maître d'école.

—Eh bien, je les achèterai, reprit M. Christophe, j'y ai déjà pensé ; je n'en regretterai point le prix si vos rhumatismes vous laissent du repos.

Le père Carpentier témoigna sa gratitude au propriétaire de la Briche.

—Ne me remerciez pas, dit celui-ci en riant ; ce que j'en fais, c'est pour vous prouver que l'argent peut servir à quelque chose.

—Dites à beaucoup, répliqua Carpentier.

—Je dis même à tout ! ajouta Christophe.

Le maître d'école fit un geste de protestation.

—Oh ! je connais vos opinions, vieux philosophe ! continua le fermier, vous regardez l'argent comme un préjugé.

—Comme un instrument, dit Carpentier ; nous pouvons nous en servir pour le bien ou pour le mal, selon ce que nous sommes ; mais tout ne lui est pas soumis.

—Et moi, je dis que c'est le roi du monde ! s'écria Christophe ; je dis que de lui seul vient ce qui fait les joies de la terre, et que, pour échapper à son influence, il faut être passé ange dans le paradis du bon Dieu !

Dans ce moment, on lui remit une lettre ; il l'ouvrit, y jeta les yeux, et poussa une exclamation de triomphe.

—Dieu me pardonne ! les preuves m'arrivent par la poste, s'écria-t-il ; savez-vous ce que je reçois là ?

—Une bonne nouvelle, j'espère, dit Carpentier.

—Ma nomination de maire.

Le maître d'école adressa de sincères félicitations au propriétaire de la Briche sur cette distinction ambitionnée par lui et véritablement méritée.

—Méritée, répéta Christophe, et osez-vous me dire pourquoi, voisin ? Est-ce parce que je suis le plus habile de la paroisse ? Mais M. Dubois, l'ancien juge de paix, en sait dix fois plus que moi ! Est-ce parce que j'ai rendu plus de services qu'aucun autre ? Mais il y a ici le père Lorient, qui a empêché autrefois les ennemis d'incendier le village, et qui a arrêté l'épizootie de l'an passé ! Est-ce parce qu'il n'y a point dans le pays d'aussi brave homme ? Mais vous-même, père Carpentier, n'êtes-vous pas la probité en veste et en pantalon ? Il faut donc reconnaître que l'on m'a préféré parce que je suis le plus influent, parce que je suis le plus riche ! L'argent, voisin, toujours l'argent ! Il y a un instant, il me servait à acheter l'aisance, puis la santé ; maintenant, voilà qu'il me procure la considération et l'autorité ; demain, si je le désire, il me donnera autre chose. Vous le voyez donc bien, le monde est une boutique où l'on peut tout avoir en payant comptant.

—Pierre vous a-t-il vendu son chien ? demanda Carpentier, qui évita de répondre directement.

Christophe le regarda en riant et lui frappa sur l'épaule.

—Ah ! vous vouliez prendre mon système en faute, et vous m'aviez mis au défi d'avoir Rustaut pour son pesant d'or ? Eh bien ! le compagnon est à moi ! s'écria Christophe de nouveau triomphant.

Carpentier fit un mouvement.

—Oui, reprit le fermier, à moi depuis hier ! Pierre avait souscrit un billet pour sa sœur, l'échéance est arrivée et l'argent manquait ; lui-même est venu me conduire Rustaut.

—Et il est ici ?

—Dans la seconde cour, où il a trouvé tout ce qui constitue le bonheur de ses pareils, c'est à dire une gamelle bien garnie et une niche bien paillée ; du reste, vous pouvez le voir.

Le fermier passa dans l'autre enclos, suivi du maître d'école ; mais, en s'approchant, ils aperçurent l'écurie renversée, la chaîne rompue et le chemin vide ; Rustaut avait profité de la nuit pour franchir une brèche du mur de clôture.

—Dieu me pardonne, il s'est échappé ! s'écria Christophe étonné.

—Pour retourner à son ancien maître, fit observer Carpentier.

—Et que diable est-il allé chercher là-bas ?

—Ce que vous n'aviez pu acheter avec lui, voisin, dit doucement le vieillard, la vue de l'homme qui l'a élevé et nourri ! Votre niche était plus chaude, votre gamelle plus abondante et votre chaîne plus légère que celles de Pierre ; mais chez Pierre étaient les souvenirs et les habitudes d'attachement, et, pour les bêtes comme pour les hommes, il y a quelque chose qui ne se vend ni ne s'achète. L'argent procure ici-bas tous les biens, sauf celui qui donne une valeur à tous les autres, l'affection ! Vous avez de la sagesse et vous n'oublierez point la leçon que vous donne le hasard ; vous saurez désormais que, si l'on peut avoir le chien pour de l'argent, on ne peut conquérir son affection qu'avec des soins et de la tendresse.

—(Meschacé.)

Trois femmes.

Au milieu des déchirements de l'heure présente, au milieu des lâchetés de quelques-uns et des faiblesses du plus grand nombre, il est un être en France qui, du moins, a gardé son auréole de grandeur et de vertu : cet être, c'est la femme.

Tous les hommes, hélas ! n'ont pas fait leur devoir : c'est une triste vérité qu'il faut reconnaître et avouer franchement.

Depuis le 4 août 1870, jour maudit où la défaite a commencé, nous avons vu des soldats s'enfuir sans avoir combattu, nous avons vu des régiments de mobiles pris à coups de boules de neige par l'ennemi au milieu des plaines de Mans ; tandis que, calme et fière dans la générosité de son patriotisme, la femme n'a jamais failli à la mission que sœur, épouse, ou fille, elle avait reçue de son cœur et de Dieu.

Lisez tous les historiens d'autrefois, et vous verrez ce phénomène se reproduire souvent.

Dans les grandes commotions qui changent de fond en comble les mondes et les hommes, la femme apparaît toujours souriante et impassible, debout sur les ruines qu'elle répare, à côté des douleurs qu'elle console.

Michelet vous racontera Jeanne d'Arc, la vierge d'Orléans ; les chroniqueurs du quinzième siècle vous chanteront Jeanne d'Arc, la vierge de Beauvais.

Pendant la terreur, alors que la France frissonnait et se taisait, qui a tué Murat ? une femme, Charlotte Corday. Qui a commencé contre Robespierre la réaction de la haine sortie du sang versé ? encore une femme, Louise Linculn, par la plume qu'elle dit à Sanson, en plaçant son cou à la lunette de la guillotine :

—Monsieur le bourreau, suis-je bien ainsi ?

Plus tard, après le chant d'Homère écrit par Napoléon à coups d'épée, après les glorieuses années de la Restauration, après l'usurpation criminelle de Louis-Philippe, qui osait braver les généraux d'armée, les magistrats des cours et les préfets des villos ?

Une femme toujours, S. A. R. Mme la duchesse de Berry, qui levait dans la Vendée l'étendard de la révolte, et seule avec quelques fidèles, marchait au combat comme le dernier de ses paysans.

A ces époques de sang et de révolution qui font crouler les trônes, quels noms le respect et l'admiration humaine ont-ils consacrés ? Deux reines martyres : Marie Stuart et Marie Antoinette : une reine outragée et impassible dans sa dignité : l'impératrice Eugénie.

Je le répète : en tout temps, à tout étage de la société, en tout pays, c'est toujours la femme qui a toujours gardé jusqu'au bout son courage et son dévouement.

Et je pensais à cela lorsqu'on me raconta hier l'histoire de trois nobles créatures, histoire si belle que je ne puis résister à l'envie de vous la redire.

••

La première vous montrera la femme en temps de guerre.

Elle se nommait Mme de R..... Son mari, lieutenant-colonel de cavalerie, avait été tué à Forbach. Elle avait neuf enfants, neuf fils. L'aîné, âgé de 28 ans, le plus jeune de quinze.

Au moment où une balle prussienne lui prenait son époux, elle avait sept de ses fils au service. A Sedan, l'aîné et le troisième, l'un capitaine, l'autre lieutenant d'infanterie, sont tués. Les cinq autres étaient à Metz.

A Gravelotte, l'un de ceux-là reçoit un éclat d'obus en pleine poitrine, et à côté de lui son frère tombe frappé d'un coup de sabre.

De sa belle et nombreuse famille il ne lui restait plus que cinq fils. Trois sont prisonniers en Allemagne : les deux derniers, âgés de dix-sept ans à peine et de quinze ans, s'engagent dans l'armée de la Loire.

Un beau jour, les trois prisonniers d'Allemagne s'évadent. La mère les embrasse la femme les bénit, mais la Française leur dit :

— Au combat !

Une fatalité puissante poursuit cette famille de héros. Deux des frères sont tués, l'un à Villersexel, le second à Héricourt.

Restaient trois enfants. Une protection divine semblait les avoir épargnés, puisqu'au milieu des hécatombes ils avaient survécu.

La paix arrive ; puis la Commune ; puis la tranquillité qui renait peu à peu.

Quelles carrières vont suivre ces jeunes gens ? Celle de l'aîné des survivants est toute tracée. Soldat il est, soldat il restera. Mais le fils âgé de dix-huit ans maintenant ? Mais le frère qui va en avoir seize ?

Vous croyez sans doute que cette femme, veuve de son époux et veuve de ses six enfants, voudra conserver au moins d'elle les deux derniers ?

Vous allez voir !

— Que seras-tu ? demande-t-elle à l'aîné des deux ?

— Prêtre et missionnaire !

— Que seras-tu ? demande-t-elle au dernier de tons.

— Marin ?

Il y a de cela dix-huit mois. Aujourd'hui le soldat guerrier en Afrique : le marin est en Cochinchine sur le *Jean Bart* : le troisième, le missionnaire, est parti ce matin pour la Corée....

Et la mère, pâle, dans ses vêtements de deuil, s'est rassise silencieuse à son foyer orphelin, partageant sa tendresse de Romaine entre l'époux et les six fils morts, et les trois enfants éloignés.....

Ainsi, des dix êtres qu'elle avait portés dans son cœur, trois étaient vivants..... Elle en donne deux à la France, et en garde un pour Dieu !

Cornélie n'est plus rien à côté de cette sublimité du dévouement maternel !

Nous venons de voir la femme en temps de guerre. Voyons maintenant la femme en temps d'émeute.

A l'époque de la Commune, il y avait à Paris deux jeunes gens fiancés depuis deux ans, et qui s'attendaient l'un l'autre. Elle était jeune, belle, riche. Lui, travailleur énergique, ne voulait l'épouser que le jour où il pourrait lui donner son nom et une fortune à lui.

Un beau matin, la comtesse de S..... apprend que celui qu'elle aime est arrêté par les communards. D'après ce que dit le journal, on va le fusiller.

Sans épouvante visible et caclant au fond de son cœur les larmes qui lui brûlent les yeux, elle va droit au lieu où son fiancé est prisonnier, à la place Vendôme.

Savez-vous bien ce que c'était que la place Vendôme à cette époque-là ? Figurez-vous cinq mille hommes ivres, vautrés à terre, pélo-mêle dans la dernière dégradation du vice et de la honte.

Dans la petite cour de la maison où était le poste—c'est maintenant la grande chancellerie de la Légion d'Honneur—il y a une fontaine en pierre. Les bandits y avaient versé du vin et buvaient à même.

La jeune femme arrive. Elle avait traversé toute l'étendue de la place Vendôme, au milieu du silence de ces bêtes fauves ; qui, stupéfaites d'une pareille audace, regardaient avec étonnement cette mince créature passer calme et hautaine comme une ombre de mépris.

Sans hésiter, elle entre dans la cour dont je viens de parler. Là étaient les plus féroces de ces brutes. Un officier fédéré vient à elle et lui demande brutalement :

— Que veux-tu, citoyenne ?

— Je veux mon fiancé qui est là !

Et elle montrait la maison.

— Ah ! c'est ton fiancé, cet assassin ? Eh bien, on va le fusiller, car il a tiré sur le peuple.

— C'est possible ; mais s'il a tiré sur le peuple, comme vous le dites, c'est que c'était son devoir.

A ces mots, un frémissement de rage secoue ce peuple de bandits. L'un d'eux vient à elle, et lui mettant la main sur le bras, dit en la menaçant de l'autre main :

— Ah ! tu es une réactionnaire ? Eh bien attends !

La jeune femme avait une de ces ombrelles noires, comme les élégantes en portent, moitié ombrelle, moitié canne. Elle se recula de deux pas, et frappant l'homme au visage :

— Vous êtes un lâche, lui dit-elle ; je suis une femme et on n'a pas le droit d'insulter une femme !

— L'officier, ému sans doute de ce courage surhumain, repoussa l'homme et lui dit :

— Faites-moi l'honneur de prendre mon bras, madame, ils ne vous menaceront plus.

Une heure après, elle repartait certaine que son fiancé pouvait être sauvé par une démarche auprès d'un ambassadeur étranger.

— Ah ! te voilà ! dit en la reconnaissant un des gardes nationaux. Si tu veux t'en aller, il faut crier : Vivo la Commune !

La jeune femme se retourna vers les fédérés, et leur dit :

— Vive la France !

Et elle disparut, sans qu'un seul osât la toucher.

Trouvez-moi beaucoup d'hommes qui feraient ce qu'a fait cette femme !

••

Nous arrivons maintenant à la femme en temps de paix.

Mlle. de M.... est la fille d'un général tué à l'ennemi. Orpheline de sa mère à vingt ans, elle n'avait jamais voulu se marier pour se garder tout entière à son père.

Celui-ci mort, elle se trouva seule au monde à la tête d'une fortune considérable, quelque chose comme deux ou trois cent mille francs de rente.

Elle mit de côté cent mille francs pour elle ; puis, des millions qui lui restaient, elle bâtit quatre écoles, une chapelle expiatoire et un hôpital de deux cents lits.

Les cent mille francs qu'elle s'était réservés payèrent sa dot dans un couvent.

Il y a eu samedi huit jours, elle prononça des vœux éternels, donnant à Dieu sa beauté, sa jeunesse et sa vie, après avoir donné aux pauvres sa fortune.

Ecoutez ! je ne sais pourquoi ces trois histoires que je viens de vous dire me gonflent le cœur et m'émeuvent à me faire pleurer.....

C'est que je me dis qu'au milieu de nos désastres, la Française sœur de charité, la Française héroïne, la Française patriote, n'a perdu ni son antique courage ni son dévouement superbe !

Je vous ai montré ce que trois d'entre elles avaient fait comme dévouement en temps de guerre, comme héroïsme en temps d'émeute et comme charité en temps de paix : je vous ai peint sous cette triple face, qui résume le mieux la tristesse des temps où nous vivons, la conduite de nos Femmes.

Ne croyez-vous pas qu'il y en a eu beaucoup de ces héroïnes inconnues, beaucoup de ces dévouements ignorés, non sortis de leur glorieuse obscurité, aussi beaux que ceux que je viens de raconter ?

Où, je vous le dis franchement, il est beau, il est bon, aux temps où nous sommes, quant la religion mourit écrasée par l'insulte et la calomnie, quand le patriotisme s'éteint tué par les

idées fausses qui sont venues d'Allemagne, quand tout disparaît, en un mot, de ce qui fut la croyance de notre âge, il est beau, il est bon de songer que quelque chose est resté debout sur les ruines de notre passé !

Cette chose, c'est la Femme, toujours la première à l'héroïsme comme elle fut toujours la première à l'abnégation, au dévouement et au courage !

Aussi, nous te gardons tous, à douce image d'une France qui n'est plus, nous gardons le meilleur de notre respect comme le meilleur de notre amour !

ALBERT DEPLIT.

EDUCATION.

Les sourds-muets.

Nous sommes heureux de pouvoir, aujourd'hui, donner des détails intéressants sur l'institution des sourds muets du Mile-End (Montréal), dirigée par le rév. J. A. Bélanger, de l'ordre des cleres de S. Viateur. Il est de fait que nous avons entendu une vingtaine de ces infortunés articuler, ou plutôt parler à haute voix et d'une manière très-intelligible dans les deux langues, française et anglaise. Cet exercice paraissait, en outre, ne leur coûter aucun effort extraordinaire.

Voici comment s'explique ce résultat merveilleux.

Le printemps dernier, M. le chanoine Fabre, de Montréal, lors de son retour de Rome, passa par la Belgique et eut occasion de voir à Bruxelles et à Gand, le fonctionnement du nouveau système d'articulation, pour les sourds-muets. Il fut tellement frappé de l'excellence de cette méthode, que dès son retour au pays, il engagea M. Bélanger à traverser en Europe pour en étudier les détails. M. Bélanger se rendit à Aix-la-Chapelle, où pendant plusieurs mois, il se livra à l'étude de ce système, dans les deux langues française et allemande.

La déclaration de guerre entre les deux pays vint interrompre ses travaux ; mais il avait acquis assez de connaissances pour rendre son voyage profitable à son pays ; il a donc la gloire d'avoir introduit, le premier, ce système en Amérique.

Cette méthode qui est celle de l'abbé L'Épée, consiste en deux éléments principaux : les exercices par écrit, et les signes méthodiques. Ceux-là sont indispensables ; ceux-ci ne sont qu'auxiliaires.

Les signes méthodiques sont fondés sur la raison et dérivent directement ou indirectement de la nature. Le signe, une fois connu, se fixe de lui-même dans la mémoire, avec l'objet qu'il représente. Deux courts exemples, l'un tiré de l'ordre matériel, l'autre de l'ordre métaphysique, expliqueront mieux ces signes.

Pour indiquer le sens du verbe *porter*, L'Épée portait un livre dans différentes positions, en même temps qu'il écrivait au tableau : *je porte*. Ici, le mot écrit est développé par un signe méthodique. Le verbe *je crois*, dans son sens théologique, est l'un des termes les plus difficiles à expliquer. Comme l'idée qu'il comporte ne peut pas être exprimée par un seul signe, L'Épée écrivit ses différentes significations en série, et, au moyen de lignes, les fit toutes converger sur le mot *je crois* :

Je crois { Je dis oui par mon esprit.
 { Je dis oui par mon cœur.
 { Je dis oui par ma bouche.
 { Je ne vois pas avec mes yeux.

C'est à-dire que l'idée exprimée par le verbe *je crois*, est une idée métaphysique, ne représentant aucun objet naturel, et non susceptible d'être perçue par les yeux. Ce

mode d'explication est encore en usage, moins, toutefois, les signes grammaticaux.

En outre des signes méthodiques, L'Épée se servait encore de la lecture. " Nos sourds-muets, dit-il, écrivent à la dictée par les signes méthodiques et ils dictent eux-mêmes de cette manière, à livre ouvert.

Le système actuellement suivi est une combinaison de la méthode de l'abbé L'Épée avec celle de l'éminent professeur allemand Samuel Heinicke. Il ne faut pas croire, cependant, que tous les sujets soient indistinctement susceptibles de profiter des avantages de ces précieuses découvertes.

Les uns ont l'intelligence très-peu développée et les organes vocaux, après avoir été si longtemps inactifs, sont complètement incapables de supporter la tension nécessaire pour produire une énonciation quelconque.

D'autres ont les organes de la voix si défectueux, que, nonobstant une intelligence suffisante, ils ne peuvent jamais atteindre à cette clarté de prononciation indispensable à l'intelligibilité du discours.

D'autres encore, en regard à une grande débilité corporelle, résultant de la faiblesse des poumons ou d'autres organes intérieurs, sont incapables de produire des sons articulés, bien que leur intelligence soit suffisamment bonne, et leurs organes vocaux régulièrement conformés.

D'autres, enfin, et cela arrive fréquemment, ont la vue tellement basse qu'il leur est impossible de suivre les leçons et de lire un seul mot sur les livres du professeur.

C'est donc en tenant compte de ces faits importants que l'on choisit des élèves pour l'institution de Montréal. Si l'élève est bien constitué, on le classe dans la catégorie de ceux qui suivent la méthode de L'Épée ; si, au contraire, sa constitution pèche par quelque point, on le met à l'étude suivant le système pour lequel il semble que sa conformation lui donne plus d'aptitude ; de sorte qu'il n'est pas retardé par des exercices inutiles.

Les élèves sont, en général, reçus à tout âge, le désir des professeurs étant de se rendre utiles au plus grand nombre possible ; la question de l'âge est cependant l'objet d'une attention spéciale. Plus, en effet, l'élève est vieux, moins il y a de chances de le voir apprendre et progresser. Le défaut d'exercices des poumons, causé par le mutisme, rend ces derniers extrêmement délicats. Plus l'âge avance, plus cette faiblesse s'accuse. Il arrive donc que, si on commence à exercer un sujet à l'âge de douze ou treize ans, l'état de ses poumons ne peut pas suffire aux efforts qu'il lui faut faire pour articuler ; sa santé s'altère et, souvent même, la mort en résulte. Il est juste de dire, d'un autre côté, que le défaut seul d'exercices des poumons, chez les sourds-muets, de même qu'un exercice commencé trop tard, nuit à la constitution et produit généralement la phthisie pulmonaire.

Mais, si le sourd-muet est exercé à l'articulation à un âge encore tendre, et à six ou sept ans, par exemple, et si, à ce travail, on ajoute fréquemment celui de la lecture à haute voix, les poumons se développeront, et la santé y gagnera de toutes les manières.

Le plus tôt cette méthode sera adoptée, et mise en pratique avec persévérance, le plus la mémoire de l'élève se développera, et à mesure qu'il se débarrassera du langage par signes, sa prononciation deviendra plus distincte et plus agréable.

À Montréal, on recommande de commencer par des leçons d'un quart-d'heure, d'essayer ensuite celles d'une demi-heure, puis d'une heure. De cette façon l'instruction suit les progrès de la force physique chez l'enfant.

Cette méthode a en outre l'avantage d'augmenter beaucoup la clarté de la prononciation.

On a longtemps cru que les sourds-muets de naissance ne pourraient jamais parvenir à articuler nettement. M. Frank a même soutenu cette opinion en France, devant

l'académie des sciences, en 1861, et elle a cours, même aujourd'hui dans les institutions de Philadelphie. L'abbé de l'Épée, et Heinicke, ont cependant toujours soutenu le contraire, prétendant qu'à l'aide de leur méthode, si l'on n'arrive pas dans tous les cas à une prononciation parfaite, on obtient au moins une articulation nette et pas désagréable à l'oreille. Et l'institution de Montréal a déjà donné les résultats les plus satisfaisants sous ce rapport.

Il est à remarquer que cette institution est la première sur ce continent et, de fait, presque la seule, jusqu'à présent, en dehors de l'Allemagne, où l'on ait fait subir à la méthode de l'Épée une épreuve complète et impartiale. Actuellement cependant cette méthode tend à se répandre un peu plus. Le principal de l'institut du Mile-End, loin de faire un mystère de son enseignement, cherche, au contraire à faire part au public, de tout ce qu'il a pu apprendre des autres ou découvrir par lui-même. Sa devise, comme celle de Heinicke semble être : *Die stummen erstummen*, et il travaille de toutes ses forces à répandre et à populariser les résultats étonnants auxquels il est parvenu. L'institution du Mile-End est déjà une institution florissante, mais elle n'en a pas moins besoin, pour cela, de l'aide et des sympathies de tous les amis de l'éducation, de l'éducation surtout qui vient au secours de ces pauvres disgraciés de la nature. C'est une œuvre éminemment humaine et patriotique. Elle ne doit pas rester stationnaire : il faut qu'elle croisse, qu'elle grandisse, et pour cela, il faut qu'elle soit connue, encouragée, supportée. Elle le sera, nous en sommes convaincu, et elle progressera, d'abord parce que notre siècle, — il faut le reconnaître, — est un siècle éclairé et connaissant ce qui mérite l'appui et la considération ; parce que, en outre, cette institution possède à sa tête, l'homme modeste mais compétent qui peut le mieux la diriger et la soutenir dans cette voie de progrès et de prospérité. C'est, du reste, notre espoir, comme notre désir le plus sincère.

—(Extrait du *Canadian Monthly*.)

Une bonne allocution aux écoliers des campagnes.

Que voulez-vous être dans l'avenir ? Quel but vous proposez-vous d'atteindre ? Vous voilà sur le seuil de l'école comme ces petits oiseaux au bord du nid qui regardent étonnés l'espace avant d'y essayer leurs ailes. Qu'entrevoiez-vous à l'horizon ? et où s'abattra votre vol ? — Oh ! si nous avions un conseil à donner à votre inexpérience, je vous dirais : — L'espace pour vous, chers enfants, c'est l'enclos, le bois, le pré, la lande en friche, le verger en fleur et le clocher de votre village. — Ne regardez pas au-delà, croyez-moi... Si la pluie couche parfois vos épis, si le vent déracine quelques-uns de vos pommiers, il est d'autres orages qui ne vous atteignent pas, et qui causent ailleurs de plus tristes ravages.

Voyez, en effet, ce qui arrive à la plupart des jeunes gens qui désertent la vie simple et honorable des champs pour la poursuite de carrières libérales ou administratives. — Pour quelques privilégiés qui paient, par le but conquis, les sacrifices imposés à leurs familles, les autres sont repoussés des carrières déjà encombrées, et portent en eux la science développant l'ambition dans le vide, comme un germe sans soleil qui se corrompt, une force stérilisée faute d'emploi. — Dès lors qu'arrive-t-il ! Découragés de tentatives inutiles et de promesses décevantes, dégoûtés des travaux dont ils ont perdu l'usage, ils errent dans la société comme des âmes en peine, sans appui, sans issue, s'estimant heureux d'aboutir à un obscur bureau qui compense à peu près, par de maigres appointe-

tements, les dépenses nécessaires aux habitudes et à l'entretien d'un habitant des villes. — Oh ! que la campagne avec son soleil, ses moissons et ses herbes est vivifiante à côté de cette existence étiolée, incomplète, et qui, pour ne pas tomber dans l'abaissement, a besoin de se souvenir des premières et religieuses impressions de son enfance.

Vous, chers enfants, à la veille de choisir un état, regardez bien de quel côté vous allez vous diriger. Si quelques-uns d'entre vous se sentent appelés à une vocation supérieure, loin de nous la pensée d'y mettre une entrave : des hommes dont l'Église, l'armée, le pays, dans les positions les plus élevées, ont eu à se glorifier, sont sortis de la même condition que vous, et quand un jeune homme, marqué au front de l'éclat du génie ou de la vertu, s'avancera de son village vers les hauteurs sociales dont il est digne, la foule s'ouvrira pour le laisser passer. Mais la présomption ne tient pas lieu de talent, et si, parce que vous avez suivi l'école avec quelques succès, vous jugez qu'il vous est indispensable de passer à l'école secondaire uniquement pour apprendre plus de choses, sans vous proposer un but définitif, vous courez risque de rencontrer l'écueil où tant de petites barques comme la vôtre ont sombré. — Si votre ambition est simplement d'acquérir les connaissances que votre état de cultivateur comporte (et cette ambition est déjà assez large, n'avez-vous pas les moyens de vous les procurer dans des établissements spéciaux et même sans avoir besoin de quitter le toit paternel ? — Joignez à la pratique, je dirai même à la routine de vos pères, la lecture des livres et des journaux agricoles ; mettez-vous en rapport avec les praticiens et les notabilités sincèrement dévouées à l'agriculture, qui ne manquent jamais dans un pays, et laissez au temps à vous apporter, avec sa part d'expérience, la maturité d'esprit et les lumières de vos propres observations.

L'instruction primaire n'est qu'un instrument entre les mains de l'enfant, et comme la première étape de son existence intellectuelle et morale ; c'est l'éducation qui fait l'homme. — Or, votre éducation, à vous, chers enfants de la campagne, s'achèvera dans l'apprentissage de la vie en harmonie avec les trésors des saisons, en lutte avec les difficultés humaines.

Vous êtes destinés, pour la plupart, à être ou petits propriétaires ou fermiers : vous aurez des rivalités à subir, des prétentions à combattre. Cela s'appelle l'épreuve que surmonte le sentiment du devoir : cette lumière et cette force de la conscience que vos dignes maîtres vous ont si chrétiennement enseignées. — Mais, libres dans vos champs, soit que vous les possédiez en propre, soit que vous les travailliez par fermage, vous pouvez dans la vaste campagne, étendre vos bras, sans crainte de heurter un voisin qui brise votre faucille. — La dignité du labourneur s'imprime sur son front quand il le relève vers le ciel pour le bénir de la part qu'il lui a faite. Elle est belle, en effet, cette part, composée des fruits de la terre qui nourrissent les armées, les flottes et les cités, et grâce à Dieu, beaucoup en comprennent la grandeur et la cultivent avec amour.

Continuez donc, chers enfants, cette tradition respectée du sol, qui vous attachera de plus en plus à lui et entourera de considération la plus noble, la plus utile des professions et le premier des devoirs ; le devoir de vivre et de faire vivre ses semblables du produit de son intelligence et de ses sueurs.

Une pensée, cependant, se présente à notre esprit et prend, au milieu des espérances que vous nous faites concevoir, la forme d'une appréhension, hélas ! trop souvent justifiée. — C'est qu'une fois hors de classe, vous n'abandonniez l'étude, en vous absorbant dans les occupations matérielles, et que vous ne perdiez ainsi le fruit de 4 ou 6 années de travail pour vous et de sacrifices pour vos parents.

Ce serait un malheur, et il faut avouer que ce malheur est trop souvent à déplorer. Ainsi, il a été constaté que, sur 100 élèves au bout de 8 à 10 ans, 40 ne savaient ni lire ni écrire, et cependant tous ou à peu près avaient suivi les écoles pendant 3 à 4 ans; mais, une fois sortis, et adonnés aux rudes travaux, ils n'avaient plus ouvert un livre et pris une plume.

Il ne faut pas agir ainsi, mes chers enfants, quand vous reprendrez les habitudes et les occupations de vos familles. Après avoir éprouvé, comme aujourd'hui, ce que sont les jouissances intellectuelles, il ne faut plus en perdre le goût. Il faut traiter avec des soins attentifs ce côté le plus élevé de votre nature: celui de l'âme, la source de si bons sentiments, et ce qui vous donne votre véritable valeur.

Les écoles d'adultes qui, nous l'espérons, se généralisent dans les campagnes, vous seront d'un grand secours à cet égard, et, en attendant qu'il s'en établisse là où il n'y en a pas encore, ne pouvez-vous pas, les dimanches et fêtes et dans les longues soirées d'hiver, employer quelques heures à l'étude, et faire à haute voix des lectures qui feront le charme de vos mères et de vos sœurs? Quel ravissant tableau que de voir un enfant intelligent et instruit, au foyer de la ferme, et se trouvant tout naturellement, le livre à la main, comme le petit civilisateur de la famille.

Toutefois, qu'il nous soit permis de terminer par une opinion que les zélés et intelligents éducateurs de la jeunesse nous pardonneront d'émettre: c'est que l'instruction primaire donnée dans la campagne doit être, sinon différente de celle des villes, du moins spécialisée par le choix des ouvrages mis entre les mains des enfants, et accompagnée de certains exercices qui fortifient les facultés dans la voie où il est si désirable de les maintenir.

Oui, mes enfants, aidez-vous vous-mêmes par votre volonté, secondez par votre travail ce désir que nous partageons tous (j'en suis certain), de vous voir marcher d'un pas ferme dans la voie où vous êtes et où peut se faire pour vous la vie la plus utile, la plus heureuse, la plus honorable et la plus honorée.

A. DUGLESIEUX.

—(Gazette des Campagnes.)

Honneur à qui de droit.

Il y a environ cent soixante ans, vivait un vénérable prêtre, dont l'existence presque tout entière était consacrée au bien des âmes. Sa mémoire est honorée de nos jours, non seulement à cause de la sainteté de sa vie, mais pour le titre de bienfaiteur de l'humanité qu'il a si bien mérité. Ses bienfaits ne se sont pas restreints à un seul peuple, mais plusieurs nations en ont ressenti les effets et recueillent aujourd'hui le fruit des labeurs de ce "véritable ami de la jeunesse". Sa renommée est immortalisée, et le nom du vénérable Jean-Baptiste de la Salle, est prononcé aujourd'hui avec respect, non-seulement par les catholiques, mais par les membres de toutes les autres croyances.

C'est cet homme remarquable qui a donné une nouvelle et si forte impulsion à l'éducation dans les écoles primaires. C'est lui qui a perfectionné le système d'instruction de la jeunesse et qui a établi les écoles normales destinées à former des instituteurs. Il rassemble autour de lui un certain nombre d'hommes dévoués, les forma et les unit par les liens de la charité fraternelle. Telle fut l'origine de l'ordre des religieux auxquels il donna le nom de "Frères de la doctrine chrétienne".

Le nouvel ordre fut approuvé par le pape Benoît XII, en 1782. Les Frères, secondant le zèle éclairé de leur pieux fondateur firent des progrès admirables en matière d'instruction. Leurs rangs s'augmentèrent rapidement, et au temps de la grande révolution française, sous la "Terreur", ils s'étaient répandus par toute la France. On sait que sous ce règne, qui désola ce malheureux pays, la religion fut prosaïque et ses ministres persécutés et mis à mort. Pour échapper au massacre, les Frères durent se disperser, et demeurèrent cachés jusqu'à l'époque où Napoléon 1er fit rouvrir les églises.

En 1804, les quelques Frères qui restaient se réunirent pour rétablir l'œuvre du vénérable de la Salle; et depuis ce temps l'ordre a toujours eu une croissance lente mais sûre. Il compte actuellement environ 10,500 membres dont la plupart sont voués à l'instruction de la jeunesse en France. Les Frères ont, toutefois, de nombreux établissements dans les autres pays, notamment dans les deux Amériques, en Belgique, en Italie, en Autriche, en Prusse, en Angleterre et dans les Indes. L'ordre des Frères en Irlande a une constitution en tous points semblable à celle des Frères de France, quoiqu'il forme une branche séparée et indépendante.

La renommée des écoles des Frères est grande, en France comme à l'étranger; et c'est surtout à cette renommée qu'est dû l'acharnement avec lequel les ennemis de cet institut travaillent à faire fermer ces écoles pour les remplacer par des établissements d'où la religion serait complètement bannie. La ligne de conduite que suivent les Frères, et le bien qu'ils opèrent sont une censure constante et vivante des desseins de ces rénovateurs qui ont mis quelques unes de leurs idées en pratique pendant la Commune de Paris, et qui ont profité de la perturbation générale pour tâcher de faire disparaître l'institut tout entier. Grâce à Dieu et à quelques hommes pleins de dévouement, ces desseins ont échoué, et une nouvelle ère de prospérité semble s'ouvrir en France, pour les Frères des écoles chrétiennes. Leurs mérites passés commencent à être reconnus par la presse elle-même, et la dernière guerre, si désastreuse pour la France, vient de révéler leurs belles qualités sous un jour tout nouveau. Ce fut un dévouement et une vertu sublimes, qui eurent pour témoin le monde entier.

Citons à ce sujet ce que dit M. J. d'Arsac dans la préface de son livre sur "Les Frères des écoles chrétiennes pendant la guerre de 1870-71:"

"L'ouvrage que nous présentons au public, dit-il, devrait être intitulé: *Livre d'or de la charité*. C'est, cependant, le simple et fidèle exposé de la généreuse conduite des Frères des écoles chrétiennes durant la période pénible de notre guerre avec la Prusse. Les mille voix de la Presse ont rendu honneur à l'institut des Frères et cet institut a acquis ainsi une renommée qu'il n'avait jamais ambitionnée. Dieu l'a fait croître, dans notre pays, comme un arbre immense qui pût donner de l'ombre et produire des fruits abondants. Dieu a rappelé à notre siècle et à une société dégénérée la foi des premiers âges. Il a ranimé une étincelle de vie qui semble avoir été bien près de s'éteindre. Il a recommencé, nous n'hésitons pas à le dire, une nouvelle ère de martyrs. Être martyr, c'est offrir sa vie pour l'amour de Dieu et le bien de son prochain. Être martyr, c'est rendre au ciel tout ce qu'on en a reçu: argent, sang, et vie. Cette offrande a été faite en France par les Frères des écoles chrétiennes, sur l'autel ensanglanté de leur patrie.

"Le fait suivant, continue-t-il, est en lui-même une révélation: Les Frères ont prodigué leurs soins charitables à plus de 10,000 blessés et 30,000 soldats malades. Sur ce nombre, à peine une douzaine ont refusé le ministère du prêtre, aux approches de la mort."

D'après cette dernière citation, il est évident que les Frères, tout en donnant des soins corporels aux malades et aux blessés, ne négligeaient en rien l'intérêt de leurs âmes, et les préparaient à recevoir les derniers secours de la religion. La plupart de ces soldats avaient été, autrefois, élèves des Frères, c'est ce qui explique l'heureux ascendant que ces derniers exerçaient sur leurs esprits. Les Frères, abandonnant leurs propres maisons pour en faire des hôpitaux temporaires, donnaient leurs lits mêmes aux malades et aux blessés, se contentant de prendre de temps à autre quelques instants de sommeil dans les caves ou sous les toits. Mais ils ne bornèrent pas là leur sollicitude. Ils s'offrirent pour aller sur les champs de bataille relever les blessés et donner la sépulture aux morts. Dans cette œuvre de charité, ils risquaient leur vie même. Insoucieux du danger, ils allaient, jusque sous le feu des ennemis, ramasser les blessés, pendant que d'autres s'occupaient ailleurs à ensevelir les morts. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, nonobstant la multiplicité de ces travaux, les Frères ont continuellement tenu leurs écoles ouvertes. On eût dit qu'un pouvoir céleste les assistait dans leur tâche si rude, mais librement acceptée.

Tels sont les disciples du vénérable De la Salle; et voilà comment ils comprennent leur mission qui est toute de patriotisme et de vertu: voilà comment ils suivent l'exemple et perpétuent l'œuvre de leur généreux fondateur.

Le nom de cet homme de bien vivra dans les âges à venir; car la société est intéressée à cultiver la mémoire de ces champions de la religion et de la civilisation. C'est en lisant leur histoire et en se pénétrant des hauts enseignements qu'elle contient, que les générations nouvelles, acquerront le goût du beau et du bon, et sauront comment ces deux grands sentiments se traduisent dans la vie réelle.

Tâchons de faire oublier les fautes de nos pères, mais ne laissons pas perdre le souvenir de leurs vertus.

A. F.

—(Traduit du Catholic Standard.)

Académie de musique de Québec.

CONCOURS DE 1873.

JEUDEI, le TROISIÈME jour du mois de JUILLET prochain auront lieu dans la Cité de Québec les concours pour l'obtention des degrés suivants, savoir :

- Orgue, premier degré, morceau de concours : *Offertoire*, no. 2 — op. 35. Lefebvre-Wély.
- Orgue, second degré, (gradué) morceau de concours : *Offertoire*, no. 6. — op. 35. Lefebvre-Wély.
- PIANO, premier degré, morceau de concours *Rondo final* de la "Sonate pathétique" de Beethoven.
- PIANO, second degré, (gradué) morceau de concours : *Concerto*. — op. 25 Mendelssohn.
- VIOLON, premier degré, morceau de concours : *Le Tonnetet*, no. 1 des "sources de Spa." — F. John Prume.
- VIOLON, second degré, (gradué) morceau de concours : *Premier concerto* de Debériot.
- VIOLONCELLE, premier degré, morceau de concours : *Andante* de la Sonate en Fa majeur de Kücken.
- VIOLONCELLE, second degré, (gradué) morceau de concours : *Sonate* en Fa majeur (en entier) de Kücken.
- FLÛTE, premier degré, morceau de concours ; no. 1 du "Bouq et élégant" de F. Berbiguier, op. 137.
- FLÛTE, second degré, (gradué) morceau de concours : *Vêpres Siciliennes*. — *Boléro* de Concert, — op. 81. — G. Briccialdi.
- VOIX, premier degré, examen sur le *Petit Solfège* de LeCarpentier.
- VOIX, second degré [gradué] examen sur le *Petit Solfège* de LeCarpentier, et chant des morceaux suivants :
- SOPRANOS : *Robert, toi que j'aime*. — Meyerbeer.
- ALTOS : *Couplets de la mendicant*. — du prophète. — Meyerbeer.
- TENORS : *Cujus animam*, du *Stabat Mater*, de Rossini.
- BASSES : *Pour tant d'amour*. — de "La Favorite". — Donizetti.
- HARMONIE, second degré [gradué]. réalisation de basse effrêée, harmonie consonante, harmonie dissonante naturelle, modulations et cadences.

N. B. — Les jurés présenteront à chacun des concurrents un morceau facile pour lecture à première vue.
Avec la bienveillante permission de M. l'abbé Auclair, curé de Québec, les concours d'orgue se feront à la Cathédrale.
Les autres concours auront lieu à l'école normale-Laval.
Toutes les conditions relatives aux concours se trouvent dans la *Constitution de l'Académie de musique de Québec*, brochure que l'on peut se procurer en s'adressant à M. A. J. Boucher, éditeur de musique, rue Notre-Dame, à Montréal.

P. LAGACÉ,
Directeur.
Jos. A. DEFOY,
Secrétaire.

Québec, 28 déc. 1872.

M. Gladstone et l'Éducation.

M. Gladstone a prononcé devant les élèves du collège de Liverpool un discours dont nous empruntons au *Courrier d'Outaouais* les extraits qui suivent :

"Ça et là, dit-il, on rencontre un homme doué d'une telle puissance d'application, qu'il peut s'instruire lui-même, sans avoir recours à une assistance du dehors ; mais de tels exemples sont rares. Je ne parle pas d'un individu isolé, mais des milliers d'hommes dont le sort dépend de l'éducation qu'ils reçoivent, et j'affirme qu'aucun système d'éducation ne prépare mieux aux luttes et aux épreuves de la vie que celle qui se donne dans les écoles publiques et dans les universités.

"Je parle d'après ma propre expérience et d'après les observations que j'ai faites dans la sphère où j'ai vécu ; et il y a peu de sphères (bien que je ne prétende pas qu'il n'y en ait point d'autre) dans lesquelles les qualités qui font un homme soient mises à une plus rude épreuve. Afin de préciser mon témoignage, qui est naturellement limité, j'ajouterai que je parle du système d'éducation tel qu'il existait à Oxford (je le dis à regret) il y a plus de quarante ans. Ceci a sans doute l'air d'un paradoxe aux yeux de certains gens et doit singulièrement choquer les notions de ceux qui s'imaginent que le seul, ou du moins le principal objet de l'éducation est de remplir l'esprit de connaissances, comme on remplit un magasin de marchandises, et que l'on satisfait aux besoins de la vie comme on

satisfait aux besoins des chaland. Sans doute, l'un des objets de l'éducation est de fournir des matériaux dont on fera usage plus tard ; mais cet objet n'est que secondaire, ce n'est pas la fin principale qu'on doit avoir en vue. Le magasin, lui-même, les murs, les rayons qui les composent ne tirent aucun profit des marchandises qu'ils reçoivent, bien qu'ils puissent parfois en être endommagés ; mais le plus grand, le meilleur usage des connaissances que l'on inculque à l'esprit, c'est de rendre l'esprit lui-même plus parfait.

"On pourrait établir une comparaison plus instructive entre l'éducation et la nourriture du corps. De même que l'objet de la nourriture est de fortifier le corps et de lui donner de l'activité, ainsi le principal objet de l'éducation est de rendre l'esprit solide, élastique et capable de résistance. Les études qui sont les plus utiles au point de vue pratique, — quoiqu'elles soient pour cette raison les plus populaires et qu'elles soient indispensables, — celles, par exemple, que la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les langues modernes et la géographie, sont celles qui exercent le moins d'influence sur notre éducation morale et intellectuelle, tandis que les études dont le but principal est d'agir sur la composition et la capacité de l'homme, rapporteront toujours à ceux qui s'y livrent de tout leur cœur une moisson abondante, longtemps même après que les semences auront disparu de la terre."

M. Gladstone se plaignit ensuite que l'amour de l'étude et la culture de l'intelligence soient tombées en décadence en Angleterre, quoique les fondations et les revenus consacrés à l'éducation dans ce pays égalent probablement en valeur tous ceux du reste de l'Europe. Les Anglais sont inférieurs non seulement aux hommes du moyen âge, mais aux Écossais et aux Allemands de notre temps.

"Il est douteux, dit M. Gladstone, que les Allemands l'emportent sur les Anglais sous le rapport de la persévérance, quand une fois un anglais a le cœur à l'ouvrage ; mais ils ont deux avantages signalés : — On rencontre chez eux, dans les classes éclairées, un bien plus grand nombre d'hommes qui prennent au sérieux l'œuvre de leur éducation ; en second lieu, les Allemands sont un peuple qui n'a pas encore appris (comme je crains que nous ne l'ayons fait) à ne point apprécier suffisamment, ou même à mépriser une vie simple.

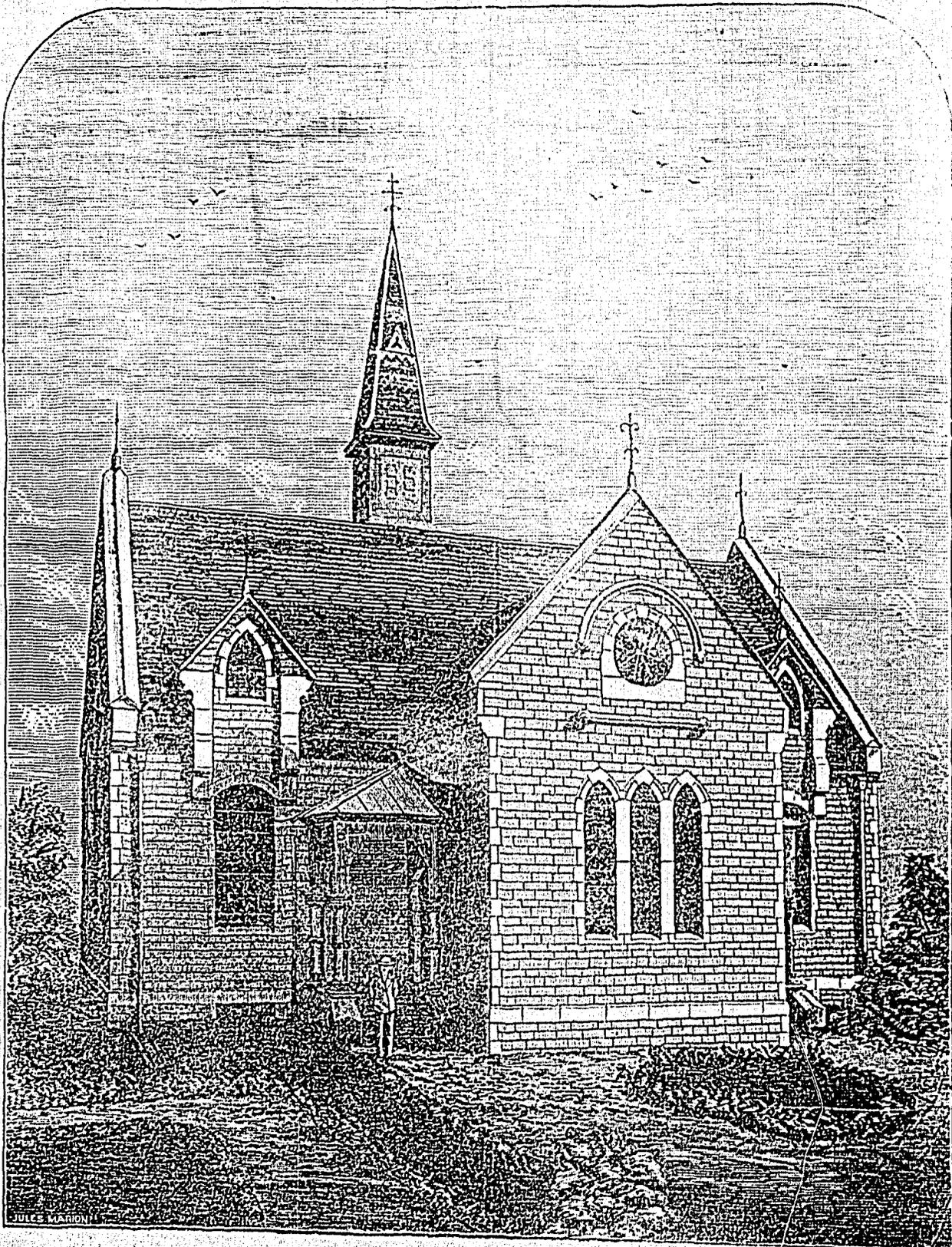
"Nous vivons dans un siècle où l'on s'enrichit et peut-être même n'avons-nous pas encore atteint le plus haut degré de notre richesse nationale ; mais conjointement avec l'impétuosité de cette carrière qu'on parcourt au galop, avec le merveilleux développement des arts qui procurent toutes les jouissances de la vie, on voit grandir continuellement une classe corrélativo de dangers et de tentations.

Le monde occupe trop de place dans notre cœur..... Le monde, à vrai dire, est devenu plus mondain. Il nous attache à la terre par des liens nombreux et plus forts. Il faudrait pour les briser des efforts plus courageux et plus assidus. Si nous voulons garantir notre liberté des périls qui l'environnent, nous y parviendrons, non point en renonçant à nos allées ou en mettant moins d'énergie à les faire, mais en compensant cette activité par d'autres activités."

"La nature humaine toute entière doit être livrée à la culture. Il n'y a rien dans les occupations d'un négociant qui l'empêche de rechercher le raffinement de l'esprit. La journée de travail n'est pas si longue, la tension des facultés n'est pas si constante qu'elle absorbe toute la somme d'énergie de laquelle une vigoureuse nature anglaise peut disposer. Il n'y a pas de raison pour qu'on regarde le commencement de la vie active comme la fin de la culture intellectuelle. Que chacun plutôt prenne la résolution de consacrer pendant toute sa vie, no fût-ce que quelques parcelles de son temps à l'étude, avec un amour qui ne se démente jamais."

Écoles des commissaires à Montréal.

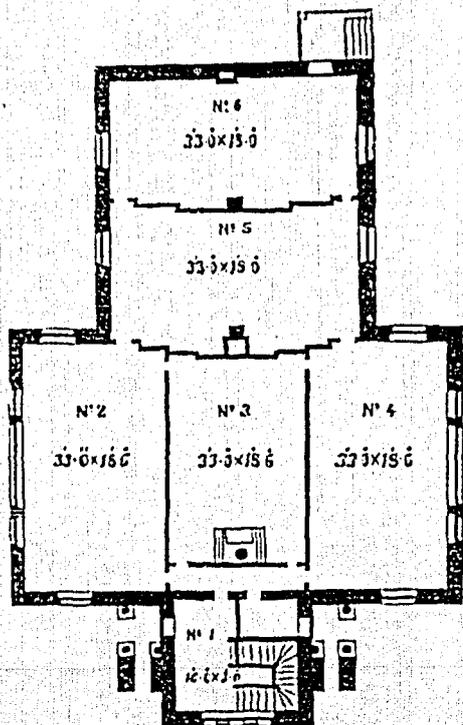
Nous offrons aujourd'hui au lecteur la gravure de l'une des maisons d'école érigées par les commissaires des écoles catholiques de Montréal, depuis que cette cité s'est imposée une taxe en faveur de l'éducation de ses enfants. Quoique cette bâtisse soit la moins importante de celles qui ont été construites, elle indique cependant la largeur de vues et l'heureuse alliance de l'intérêt bien compris avec les goûts artistiques qui ont, jusqu'à ce jour, présidé aux travaux de la commission sous l'opération de la loi passée en 1868-9. Nous devons également remarquer tel, à l'honneur de la Commission, que ses premiers efforts se sont portés vers un quartier pauvre,



où le besoin d'éducation se faisait le plus vivement sentir, et qui se recommandait surtout à son attention par l'espoir d'oubli dans lequel il avait végété jusqu'alors.

Cette bâtisse dont le dessin est de style gothique, est érigée sur un terrain sis entre les rues Fullum et Parthenais, faubourg Québec. L'entrée principale est sur la rue Fullum. Le terrain est spacieux.

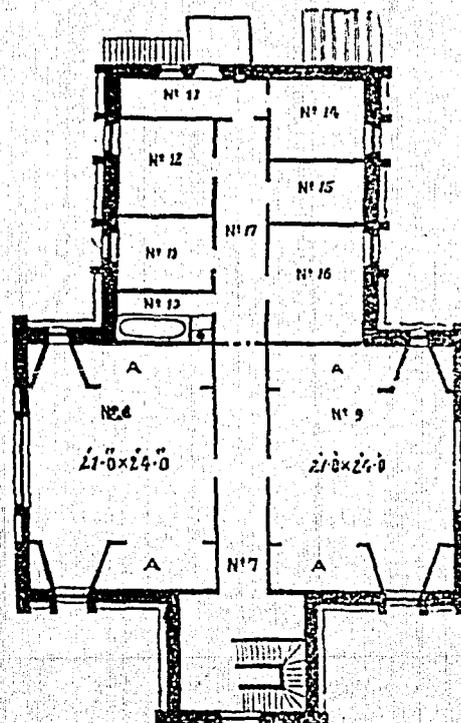
Le cachet d'élégance et de saine architecture que les commissaires ont imprimé à cet établissement ne s'arrête pas aux lignes extérieures, on le retrouve encore à l'intérieur dont les murs sont couverts de boiseries jusqu'à hauteur d'allèges, et dans l'ameublement des classes qui consiste en pupitres en bois franc. Les divisions sont en vitres et sont disposées de manière à pouvoir convertir toutes les



1er étage

INDICATIONS.

1. Vestibule.
2. Classe.
3. Classe.
4. Classe.
5. Classe.
6. Classe.
7. Corridor.
8. Classe.
9. Classe.
10. Inodores et baignoires.
- 11, 12, 13, 14, 15 et 16 chambres du logement du Principal.
17. Corridor.
- A. A. A. Vestiaires.



Mansarde

Il a 345 pieds de front sur 221 pieds de profondeur. De cette manière la bâtisse est entièrement dégagée et l'air le plus pur y a un libre accès. Sur le devant et sur chaque côté de la bâtisse, on a ménagé des jardins couverts de verdure et de fleurs : en arrière est la cour de récréation des élèves.

La bâtisse elle-même consiste en un rez-de-chaussée, un premier étage et une mansarde. Le rez-de-chaussée, haut de 8 pieds, contient la salle de récréation des élèves longue de 56 pieds et large de 33 pieds, et le logement du gardien. Au premier étage, de 15 pieds de hauteur, sont les classes principales de l'établissement. Les mansardes, élevées de 12 pieds, renferment aussi deux classes et le logement du Principal de l'école. La bâtisse se compose d'un corps principal de 60 pieds de front sur 37 pieds de profondeur, et d'une aile jetée en arrière, de 36 pieds sur 37. Les murs sont en pierre dite en bossage avec garnitures en pierre de taille. Cette bâtisse, pour les fins d'une école primaire, peut recevoir facilement 550 enfants.

classes du premier étage en une seule salle au jour des examens et autres concours publics. Toutes les boiseries intérieures, ainsi que l'ameublement, sont teintes et vernies.

Après trois années de fonctionnement, cette école dont la direction a été confiée à M. R. Martineau, instituteur d'une longue expérience, a pleinement répondu aux efforts des commissaires, et par le nombre des élèves qui fréquentent les classes et par les succès que ses derniers ont obtenus.

L'architecte de cette bâtisse est M. A. Lévesque, l'entrepreneur des travaux de maçonnerie M. D. Dufort, et celui des ouvrages en bois, plâtre, peinture, ameublement, etc. M. Ls. Allard ; les ouvrages en plomberie ont été exécutés par M. Chs. Garth. Le coût total de la construction, y compris les embellissements du terrain, l'appareil de chauffage, clôtures, etc., est de \$15,000.

PEDAGOGIE.

De la lecture.

Essai lu par M. Piérard, instituteur belge, à la conférence des instituteurs de l'école normale-Laval.

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Messieurs,

Avant d'aborder le sujet de discussion porté à votre ordre du jour, permettez-moi, Messrs. de remercier votre présidence de m'avoir procuré une fois encore le bonheur de me trouver au milieu des instituteurs de la jeunesse. Je serai toujours fier d'avoir appartenu pendant dix ans à cette phalange d'hommes dévoués. L'esprit d'entreprise

m'a fait désertir la carrière, mais jamais, Messieurs, je ne resterai étranger à tout ce qui peut contribuer aux progrès de l'instruction. Depuis quelques années la question d'enseignement s'est longuement débattue en Belgique, mon pays natal. Je me suis toujours mêlé activement à la lutte qu'on y livre à l'ignorance. J'y ai suivi avec intérêt tous les progrès réalisés dans les procédés d'enseignement. Je puis donc ouvrir la discussion avec connaissance de cause.

Les quelques réflexions que je vais émettre vous intéresseront probablement ; car elles viennent de loin et d'un petit pays où l'on discute beaucoup. Pour ce qui concerne la lecture, toutes les méthodes ont passé par la Belgique, et l'on est loin d'y être tout à fait d'accord.

D'ordinaire on divise cet enseignement en trois parties, la lecture élémentaire, la lecture courante et la lecture expressive. Je parlerai de la première seulement.

Bien souvent l'on donne improprement le nom de méthode à ce qui n'est qu'un simple procédé pour apprendre à lire. Ce qui constitue la méthode, c'est le livre. Celui-là aura fait une bonne méthode de lecture qui aura prévu toutes les combinaisons possibles, que l'on puisse faire avec les vingt-six lettres de l'alphabet et qui les aura groupées méthodiquement en allant du simple au composé, du facile au difficile. J'ai examiné plus de 50 méthodes différentes de lecture : beaucoup sont mauvaises. Parmi celles qui restent beaucoup sont médiocres ; quatre ou cinq s'approchent de la vérité. J'en connais une seule, qu'au point de vue de la science, je n'ai pas hésité à déclarer parfaite dans un compte-rendu publié par un de nos journaux d'éducation populaire. Mais ce livre est trop bien fait : il restera longtemps incompris.

Quelque complet et quelque bien coordonné soit un livre, jamais vous ne parviendrez à détruire complètement la routine dans l'enseignement de la lecture élémentaire. L'enfant raisonne moins qu'on ne le pense communément. Il faut compter plus sur l'oreille, les yeux, les répétitions fréquentes pour apprendre à lire aux enfants que sur leur jugement. C'est si vrai qu'un enfant doit être absolument idiot pour ne point apprendre à lire au bout d'un temps relativement court et au moyen des procédés les plus bizarres. Ce n'est pas que je veuille dire que tous les procédés sont bons. Oh ! non ; car ici, comme dans toutes les branches d'enseignement, un bon fondement est indispensable. On reconnaît immédiatement un élève qui a appris à lire par une méthode défectueuse ; il bégaye et hésite pendant longtemps chaque fois qu'il rencontre un mot difficile, c'est à dire un mot renfermant une combinaison qu'il n'a pas étudiée et suffisamment répétée étant jeune.

De ce que la routine ne peut être évitée complètement, je fais aussi peu de cas de ce que l'enfant comprend chaque mot qu'il lit. L'essentiel c'est de le faire lire beaucoup et de le rendre à même de lire *tout*. Le vocabulaire de l'enfant étant trop restreint pour atteindre ce but, force est de glaner ailleurs. Mais lorsque l'enfant a vaincu les premières difficultés de la lecture, oh ! alors, messieurs, je suis d'avis qu'il ne faut point dégoûter nos jeunes élèves en leur mettant entre les mains des livres trop difficiles ou des niaiseries, comme on le fait hélas ! trop souvent. Quand vous avez fait lire aux enfants que "le mouton a quatre pattes, deux oreilles et de la laine sur le dos." je vous demande, messieurs, quelle idée nouvelle lui avez-vous inculquée, quel bon sentiment avez-vous développé dans son jeune cœur ? Malheureusement, Messieurs, peu d'écrivains français ont daigné s'abaisser jusqu'à écrire pour les enfants. En Allemagne, des écrivains, des poètes d'un talent supérieur n'ont pas dédaigné de consacrer leurs loisirs à la tendre jeunesse. Nous ne manquons point cependant de grands écrivains qui pourraient rendre un véritable service à l'humanité en écrivant pour nos jeunes générations. Mais on aime mieux courir après une renommée éclatante, et nous, instituteurs, nous sommes à attendre et à gémir. Il serait temps de faire la besogne nous-mêmes. La tâche est lourde, mais elle n'est pas au-dessus de notre dévouement.

En attendant, je tiens peu à ce que mon fils apprenne trop vite à lire. A quoi bon ces petits prodiges que les parents montrent avec orgueil et qui savent lire comme des perroquets tous les livres et tous les manuscrits possibles et impossibles, alors qu'ils ne savent peut-être point leurs prières ni que deux et deux font quatre. Il y a bien d'autres choses à apprendre à l'enfant qui entre à l'école. Je me suis cent fois demandé si l'on ne torturerait pas trop tôt nos pauvres enfants en leur mettant en mains dès leur arrivée en classe un aride manuel de lecture ! Car, messieurs, retenez-le bien, il restera toujours dans l'enseignement de la lecture quelque chose de mécanique

qui le rendra ennuyant pour nos jeunes élèves. Voyez plutôt quelle difficulté l'on éprouve pour leur faire suivre la leçon !

Aussi, ils n'étaient déjà pas si sots qu'on a bien voulu le dire ceux qui ont inventé des images pour retenir les lettres. Ils voulaient dorer la pilule ; mais ils se sont trompés en un point : c'est que l'enfant voyait moins la lettre que la figure, et en plaçant la lettre A à côté du dessin d'un chat, l'enfant ne voyait que le chat ; c'est naturel. Voilà cependant un procédé qui est encore suivi de nos jours dans un certain nombre d'écoles de Belgique, tandis qu'on y a complètement oublié l'emploi des boîtes typographiques : c'est passé à l'état de légende. Cet instrument n'est autre chose qu'une petite armoire à casiers, contenant dans chaque case une pile de règles longues de deux pouces, larges d'un pouce et sur lesquelles on a gravé en noir sur un fond blanc les différentes lettres de l'alphabet et les voyelles composées. La porte de l'armoire contient des rainures dans lesquelles s'engagent et glissent les règles. Le maître prend la lettre A, la glisse dans la rainure, et les enfants la nomment. Puis le maître prend la lettre b qu'il écarte d'abord de a puis la rapprochant il forme sous les yeux mêmes des enfants la syllabe ba. C'est un vieux maître d'école près de qui j'ai débuté comme sous-instituteur à ma sortie de l'école normale qui m'a le premier parlé avec éloge de ces boîtes typographiques. J'étais jeune, j'avais eu comme professeur de pédagogie Mr. Braun, qui avait eu soin de m'élever dans une administration sans bornes pour sa méthode à lui, et dont je dirai un mot tantôt. Naturellement je rangeai l'armoire parmi les vieilleries dont on n'avait plus que faire, j'essayai de convaincre mon collègue de la supériorité incontestable de la méthode Braun. N'y pouvant parvenir je haussa les épaules et me dis à part moi : pauvre vieux !... Depuis j'ai reconnu que le pauvre vieux, pourrait bien avoir raison, et puisqu'on se sert de tableaux dans les écoles, la boîte typographique pourrait bien en tenir lieu et avoir même un mérite supérieur, attendu que l'enfant voit le tableau se former sous ses yeux, que cela tient sa curiosité en éveil, etc. Depuis lors, malgré tout le respect que je professe pour nos maîtres en pédagogie, j'ai parfois osé avoir une opinion à moi qui n'était pas toujours conforme à la leur. J'ai aussi eu plus de respect pour ceux qui ont blanchi dans la carrière et je n'ai plus jamais rejeté à la légère une affirmation d'un vétéran de l'enseignement.

Longtemps en Belgique, (c'était je crois, sous le gouvernement hollandais) une méthode de lecture, préconisée par Jacotot, a fait fureur. Voici en quoi elle consistait : l'enfant avait entre les mains un livre de lecture élémentaire commençant par le Notre Père, il lisait mot à mot cette prière sans décomposition aucune. Il la répétait cinquante, cent fois jusqu'à ce que chaque mot fût gravé dans la mémoire. Cela fait, on passait à la salutation angélique. Je ne m'amuserai point à discuter cette méthode qu'on a bien fait de laisser tomber dans l'oubli. Le fait est qu'on en disait merveille. Mais je crois avoir dit déjà ce que l'on apprend à lire par n'importe quel procédé.

J'ai eu un jour entre les mains un livre assez original envoyé à la rédaction d'un journal d'éducation, par l'auteur, un instituteur français dans une colonie des Indes. Il était rempli de plus de 500 figures avec un nom à côté ou un nom avec un qualificatif, etc. L'auteur indiquait lui-même la manière de s'en servir. On montrait d'abord la figure et le mot, puis le mot seul. C'était en somme le procédé Jacotot. L'auteur finissait son livre par où nous le commençons, c'est à dire par la décomposition en syllabes et en lettres.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que chaque auteur d'une méthode de lecture prétend avoir trouvé la meilleure et le prouve par des raisons plus ou moins bonnes basées sur la psychologie et sur les résultats obtenus. Tous les auteurs sont ainsi faits.

Nous n'en finirions point si nous devions énumérer tous les procédés employés pour la lecture élémentaire. Je ne sais si l'on pourrait encore inventer du nouveau.

En ce moment, trois méthodes (1) se disputent la suprématie en Belgique je dirai même deux, car l'une d'elles tend à disparaître de jour en jour, et cette méthode, c'est la vôtre, Messieurs. Ces trois méthodes sont basées sur trois différentes appellations des consonnes. Vous connaissez mieux que moi la méthode dite par épellation. Elle est bien bafouée en Belgique, cette vieille méthode de lecture. Ne fût-ce que par respect pour nos pères qui n'ont appris à lire que de cette manière; on ne devrait peut-être point la mépriser si à la légère.

La seconde méthode, qui est déjà ancienne en Belgique, est connue sous le nom de méthode phonique. Chaque consonne s'appuie sur l'e muet; on les prononce be, de, fe, le, me, etc.

La troisième méthode appelée méthode par émission des sons est celle de M. Braun. Il est vrai qu'on lui en a nié la paternité. Je ne m'arrête pas à ce détail; ce qui est vrai, c'est qu'elle était pratiquée en Allemagne longtemps avant l'arrivée de M. Braun en Belgique. Dans cette méthode on a essayé d'escamoter l'e muet que l'on place franchement après la consonne dans la méthode phonique. On y considère donc la consonne comme un son, que l'on peut prononcer séparément. Il est vrai que l'on peut à la rigueur prononcer séparément les consonnes f, j, l, m, n, r, s et z, mais essayer de prononcer les autres seules et l'e muet s'y glissera malgré vous.

On a dit que la méthode par épellation était un mensonge. Eh bien! je dis que les deux autres sont aussi des mensonges, moins forts peut-être, mais enfin ce sont des mensonges, car une consonne n'est pas un son. Placée devant une voyelle, la consonne la modifie. Seule, elle n'est rien qu'une disposition particulière des organes de la voix, une espèce de grimace. Je considère les trois méthodes comme étant irrationnelles la seule méthode rationnelle est celle qui consisterait à faire lire les syllabes sans décomposition; mais cette dernière méthode, bien que praticable, n'obtiendrait pas les mêmes résultats, mieux vaut encore décomposer en lettres, en appariant la consonne sur une voyelle, mieux vaut commettre un léger mensonge, bien pardonnable en présence des résultats qu'il produit. Il est si vrai que la non-décomposition des syllabes est seule rationnelle que c'est la seule méthode employée pour apprendre à lire aux sourds muets; car vous savez sans doute que le mutisme n'étant qu'une conséquence de la surdité, on est parvenu à rendre la voix aux sourds-muets. Eh bien, messieurs, on se garde bien de leur faire prononcer les consonnes seules. On leur apprend d'abord les voyelles, puis plaçant une consonne devant la voyelle on leur fait prononcer la voyelle avec la modification indiquée par la consonne. Et de faire les syllabes ba, la, da, ne sont autre chose que la lettre a prononcée de différentes manières.

Voilà, Messieurs un résumé très-succinct de mes idées sur nos méthodes de lecture. J'ai déjà eu occasion, de les développer en Belgique. J'ai failli y être lapidé. J'étais un rénégat, un original au moins, que sais-je? J'ai persisté, parce que je crois être dans le vrai. J'ai quelques amis qui partagent mes idées, nous avons fait de la propagande et, ma foi, chose inouïe! je suis parvenu à rétablir dans la section préparatoire de l'école moyenne où je professais en dernier lieu la vieille méthode par épellation. J'ai eu bien à combattre, Messieurs, pour en arriver à ce résultat. Nous en étions à la période d'essai quand j'ai quitté la Belgique. Il est probable qu'en mon absence, on aura abandonné le projet, car notre méthode

de lecture a beaucoup d'ennemis en Belgique. Je la crois plus propre à faire acquérir l'orthographe d'usage, ce qui est un véritable fléau dans nos écoles: voilà pourquoi je voulais en faire l'essai. Si je vous conseille de ne pas l'abandonner à la légère, je ne saurais non plus vous blâmer d'essayer l'une des deux autres, qui probablement vous donneront moins de peine tout en vous conduisant plus vite au but. Je ne me prononce, Messieurs, ni pour l'une ni pour l'autre. Nous ne pouvons raisonnablement le faire avant de les avoir mises toutes trois en pratique et en avoir fait une comparaison consciencieuse.

J'en connais beaucoup plus long sur la comparaison de ces trois méthodes, mais je crains de vous fatiguer en la poussant trop loin. J'espère d'ailleurs vous revoir Messieurs, car mon plus grand désir serait, en ma qualité d'ancien instituteur, d'être admis à chacune de vos réunions. Ce ne serait certes point pour vous une bien grande acquisition, mais vous me rattacheriez par là à la grande cause que je n'ai jamais cessé de défendre: l'instruction à l'éducation du peuple.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU CANADA.

L'OUTAOUAIS.

J'eus, l'été dernier, la bonne fortune de remonter l'Outaouais jusqu'au lac Temis-camingue. Après y avoir passé trois semaines de vacances, j'en suis revenu toute enchanté. Enfin j'avais vu ces lacs immenses, ces cascades nombreuses, ces chutes retentissantes que forment les eaux de l'Outaouais. J'avais glissé en léger canot d'écorce, sur le lac Temis-camingue, à l'ombre de ces rochers gigantesques, taillés à pic, dont le front sourcilieux nous menace à une hauteur de quatre cents pieds. J'avais passé au milieu des verdoyants îlots que le lac des Allumettes étale avec grâce sur son sein, comme autant d'émeraudes; en un mot j'avais fait connaissance avec la plus belle rivière du Canada, car l'Outaouais n'incline l'azur de son front que devant notre fleuve Saint Laurent.

Depuis lors je lis avec un singulier plaisir ce qu'on publie sur la Grande-Rivière: bien souvent j'y retrouve d'agréables souvenirs ou des renseignements qui avaient échappé à mes observations: quelques fois aussi, il faut l'avouer, j'y rencontre des choses vraiment étonnantes: ainsi de savants auteurs nous disent "l'Outaouais, comme on sait, prend sa source une cinquantaine de lieues plus au nord que le lac Nipissing"; un autre un peu mieux informé, affirme que c'est "à l'endroit connu sous le nom de hauteur des terres."

J'aurai peut-être occasion de revenir sur ce sujet—la source de l'Ottawa—si peu connu des écrivains, et si familier aux employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson et autres voyageurs que j'ai rencontrés à Temis-camingue.

Aujourd'hui je ne veux relever que la manière étrange dont on écrit les noms des chutes de l'Outaouais. Ces longs sauts, ces cascades sont célèbres dans l'histoire des voyageurs: ils leur ont coûté bien des fatigues, bien souvent ils ont été le théâtre d'événements tragiques. Leurs noms méritent d'être conservés, tels qu'ils leur ont été imposés par nos dévoués missionnaires, nos intrépides traitants et coureurs de bois. Mais on est bien loin de respecter ces noms primitifs; on semble au contraire prendre à tâche de les défigurer et même de les faire oublier. En voici des exemples: sur la Matawan, à deux milles de son embouchure, il y a une chute que Macken-

(1) Je les appelle méthodes pour me conformer à l'usage.

zie appelle *Plein-Champ*, une carte officielle, due à Thomas C. Clarke, la désigne par le nom de *Plain-Chant*, tandis que nos braves colons canadiens sont unanimes à la nommer la *Chute de Champlain*.

Que l'ineptie saxonne ne soit légère, illustre Champlain! plus de cinquante familles canadiennes françaises, établies sur la Mataouan, gardent ton nom et le souvenir de ton passage sur cette rive lointaine.

On dit encore le lac *Du Chêne des Chênes* ou *Beschênes*, la chute *Dargis* ou *Dérangès*, de *Joachim*, des *Joachim*, ou des deux *Joachim*, comme on écrit le *Rocher Capitaine*, la *Roche Capitaine* et même le *Capitaine Rocher*.

Or je puis avancer qu'il faut écrire le lac *des Chênes*, la chute *Dargis*, de *Joachim*, la *Roche Capitaine*; et l'autorité sur laquelle je m'appuie est un document vieux déjà de deux cents ans; je le citerai tout au long, parcequ'il fixe l'orthographe de plusieurs noms qui reviennent assez souvent dans les journaux; mais avant, qu'on me permette une petite digression sur le nom même de l'Outaouais.

Champlain, dans ses voyages appelle l'Outaouais la *Rivière des Algaumequins* d'après les tribus algonquines fixées sur ses bords ou dans ses îles.

Les *Relations des Jésuites* la désignent toujours par le nom de *Rivières des Prairies*.

La Relation de 1640 explique comme suit l'origine de ce nom :

"Quand on arrive au premier saut qui se rencontre dans le grand fleuve Saint-Laurent, que nous appelons le saut Saint-Louis, on trouve un autre fleuve nommé la rivière des Prairies. Ce fleuve se nomme ainsi parcequ'un certain Français nommé des Prairies, ayant charge de conduire une barque au saut Saint-Louis, quand il vint à cet affour ou rencontre de ces deux fleuves, au lieu de tirer du côté sud, où est le saut Saint-Louis, il tira au Nord vers cet autre fleuve qui n'avait pas encore de nom Français, et qui depuis ce temps là fut appelé la *Rivière des Prairies*.

"Les Français l'appellèrent plus tard la *Rivière des Outaouais* parce qu'elle était la *Route aux Outaouais* ou Algonquins supérieurs, tribu sauvage qui fréquentait surtout les bords du lac Huron. Le nom de *Rivière des Prairies* a été conservé toutefois au chenal qui sépare l'île Jésus de l'île de Montréal.

La signification de ce mot *Outaouais* nous est connue mais quant à l'origine du nom ou de l'appellation, on est réduit à des hypothèses.

"Le mot *Ottawa* remarque l'auteur de l'*Ottawa Scenery*, est sauvage; on le prononce en accentuant la seconde syllabe, *Oi-ta wagh*. Les Canadiens Français l'ont épilé jusqu'à ce jour *Outaouais*: ce mot signifie *oreille humaine*. Mais pourquoi l'a-t-on appliqué à cette noble rivière? voilà un mystère qui ne nous sera probablement jamais révélé."

L'auteur s'inquiète de savoir pourquoi notre rivière est appelée Outaouais; mais nous venons de le dire: les Outaouais, tristes débris d'une nation puissante, pourchassés par un ennemi féroce, étaient allés planter leurs tentes sur les bords du lac Huron, et pour les rejoindre, les Français avaient à remonter notre rivière, qui devenait ainsi pour eux, jusqu'à Mataouen, le chemin aux Outaouais.

Ce qu'il est raisonnable de se demander, c'est l'origine du nom en tant qu'appliqué à une tribu d'Algonquins en particulier.

Je me plais, à ce propos, à citer l'opinion émise par le R. P. Maurait, dans une lecture qu'il faisait naguère devant l'Institut Canadien d'Outaouais. Le nom d'Outaouais, remarquait le Révd. Père, vient d'une coutume nationale, propre à cette tribu et qui la distinguait des autres.

Les Sauvages du Canada, on le sait, portaient les cheveux longs, sans culture et dans leur direction naturelle.

Les seuls Outaouais en agissaient autrement: eux, ils les relevaient fièrement sur la tête, laissant ainsi leurs oreilles à découvert.

Cette bizarrerie leur valut des Français le nom de nation des "Cheveux Relevés, et, il n'y a pas à en douter, des Sauvages, celui d'Otawak, que nous écrivons Outaouais, et qui signifie comme on l'a dit, *oreille* ou *son oreille* en langage Algonquin.

Dès les premiers temps de la colonie on appela aussi l'Outaouais la *Grande Rivière*, à l'instar des Sauvages qui la désignaient par le nom de *Kitchisipi*, lequel comporte la même signification.

Cependant les noms de *Grande Rivière* et de *Rivière des Outaouais* n'étaient pas primitivement identiques comme ils le sont aujourd'hui. Dans un *Mémoire*, fait à Québec, le 20 octobre, 1725, l'Intendant Begon explique que la *Grande Rivière* ne prenait le nom de *Rivière des Outaouais* que depuis Mataouen, et qu'au dessus de cet endroit on l'appelait *Rivière de Témiscamigue*.

La raison en est simple: c'est que la *Grande Rivière* n'était la route aux Outaouais que jusqu'à l'endroit appelé fourches de Mataouen. Arrivé là, on quittait la *Grande Rivière* pour remonter alors un de ses affluents, nommé la *Petite Rivière*, et aujourd'hui la *Mataouan*.

Voici maintenant le document dont je parle plus haut: bien qu'il ne soit pas exempt de fautes, je sais qu'il sera lu avec intérêt par ceux qui connaissent l'Outaouais: c'est un *Mémoire* dressé par ordre du marquis de Denonville et envoyé de Québec en France, le 10 novembre, 1686.

Chemins du bout de l'île de Montréal au lac Témiscamigue sur le bord duquel est la mine de plomb.

PREMIÈREMENT.

Du bout de l'île au long Sault, il y a.....	7 lieues.
Le long Sault a 3 lieues dont la moitié rapides...	3 "
Il y a dans le long Sault 2 portages qu'on est obligé de faire en montant, qui ont le premier 300 pas et le 2 ^e 500. Ils sont assez beaux.....	
Du long Sault à la Chaudière il y a.....	18 "
Le portage de la Chaudière a 600 pas.....	
Du portage de la Chaudière à celui du milieu....	1/2 "
De ce dernier, au portage des Chesnes.....	1 "
Du portage des Chesnes à celui des Chats.....	5 1/2 "
De ce dernier au portage du fort il y a.....	10 "
Il y a environ une lieue de rapides dans ces 10 lieues.....	
Du portage du fort à celui du Sable.....	2 "
Au portage de la montagne.....	3 "
Du portage de la montagne à celui de Dargis.....	1 "
De ce dernier au grand Calumet il y a.....	1 "
Du grand Calumet aux petites allumettes.....	10 "
De ce dernier portage à Joachim de Lestang...	10 "
De Joachim de Lestang à la roche Cap'ne.....	7 "
De la roche Cap'ne aux gallots.....	3 "
Des gallots au trou.....	1 "
Du trou à Mataouen.....	5 "
De Mataouen au portage Saint-Michel.....	1 "
De Saint-Michel à Saint-Gabriel.....	1 "
De Saint-Gabriel à Saint-Raphaël.....	1 "
De Saint-Raphaël à Saint-Jean-Baptiste.....	6 "
Le long Sault des Témiscamigne qui est presque tout rapides a de long.....	2 "
Le lac commence au haut du long Sault; de l'entrée du lac de Témiscamigne au Fort des Français.....	12 "
Du Fort à la mine qui est sur le bord de ce lac, il y a.....	6 "

Longueur de chaque portage depuis le bout de l'île jusqu'à la mine.

Le premier portage du long Sault a de long...	300 pas
Le 2e.....	500 "
Le portage de la Chaudière.....	600 "
Le 2e.....	650 "
Le portage des Chesnes.....	600 "
Les Chats.....	350 "
Le Fort.....	600 "
Celui du Sable.....	60 "
La montagne.....	500 "
Le portage Dargis.....	350 "
Le grand Calumet.....	2000 "
Les petites allumettes.....	20 "
Le 1er portage de Jouachim de Lestang.....	1000 "
Le 2e.....	1060 "
La roche Capitaine.....	800 "
Les gallots.....	640 "
Saint-Michel.....	30 "
Saint-Gabriel.....	50 "
Saint-Raphael.....	200 "
Saint-Jean-Baptiste.....	250 "

Pas communs..... 10260
Pas géométriques..... 5130

Il y a plusieurs petits rapides où l'on traîne les canots en montant.

L'on peut aller du bout de l'île de Montréal à la mine dans 18 ou 20 jours et l'on en peut revenir dans 8 ou 10 jours.

Les canots chargés en montent et en descendent de 8 à 900 livres pesant avec les vivres et équipages de ceux qui les mènent,"—(Courrier de Saint-Hyacinthe.)

LES LACS ET LES " PAYS D'EN HAUT "

Nous empruntons au *Nouveau-Monde* le compte-rendu suivant que fait son correspondant, d'une conférence donnée par M. Benjamin Sulte, devant l'institut canadien d'Ottawa :

" A l'époque du retour des Français au Canada, en 1633 Champlain venait de débarquer à Québec, lorsqu'il vit arriver à lui Jean Nicolet, interprète, qu'il avait envoyé étudier la langue et les coutumes des Algonquins du haut de l'Ottawa. Nicolet avait passé quinze années au milieu de ces sauvages. Il détermina Champlain à pousser ses découvertes jusqu'à la fameuse nation des Gens de Mer (a) qui passaient pour habiter les bords d'un grand lac, voisin de l'Océan Pacifique.

M. Sulte rectifie les historiens qui placent en 1639 le voyage de Nicolet, il a de solides raisons pour le fixer à l'année 1634.

Remontant l'Ottawa, jusqu'aux fourches de Mataouen, Nicolet se rendit de là par la Petite Rivière (aujourd'hui la Matawan), au pays des Nipissiniens et, accompagné de sept sauvages de son choix, il s'embarqua sur les eaux du lac Huron.

Il paraît être le premier français qui ait vu le lac Michigan, sur lequel il voga jusqu'à la baie des Puants ou " Green Bay " aujourd'hui. (b). De cet endroit il se dirigea dans les terres, coupant de petits cours d'eau, et descendit la rivière Wisconsin qui se décharge dans le Mississipi. A trois jours de marche de ce fleuve, il rebroussa chemin ayant acquis la certitude qu'il avait trouvé la route du fleuve, regardé alors comme une voie

(a) On appelait *Gens des Terres*, les nations qui erraient au milieu des forêts, sans demeure fixe ; qui n'avaient ni champs, ni blé, mais qui vivaient de chasse. Ils se trouvaient au Nord du lac Supérieur et aux environs de la Baie d'Hudson.

Le souvenir de ces peuples s'est conservé dans le nom d'un tributaire de la Gatineau appelé *Gens de Terre*, qu'on a écrit ordinairement *Jean de Terre*, parce qu'on ignorait l'origine de cette appellation. Mr. Eugène Taché signale cette erreur sur sa magnifique carte de la Province de Québec.

(b) BAIE DES PUANTS. Elle est reconnue par le P. Allouez en 1669. Il la nomme " Baie Saint-François-Xavier." On la nommait aussi " Grande Baie." Les anglais l'ont nommée " Green Bay," sans doute, dit O'Callaghan, par suite de la mauvaise prononciation de son nom français " Grande Baie," et depuis on l'a traduit par " Baie Verte." Hennepin la nomme Lac. (Notes sur la géographie ancienne du Canada. R. P. Martin.)

naturelle vers l'Océan Pacifique. Il se trompait sur un point important : le grand fleuve dont il avait en quelque sorte vu les eaux, débouche dans le golfe du Mexique et non pas dans la mer de l'Ouest. Cela n'ôte point à Nicolet le mérite d'avoir connu le premier une partie des lacs Huron et Michigan et d'être parvenu si près du Mississipi que l'honneur de sa découverte par les Français peut lui en être attribué.

La première mention du lac Érié ne remonte pas au-delà de 1640. L'année suivante eut lieu une découverte importante, celle du Lac Supérieur que les Pères Raymbault et Jogues atteignirent au mois de septembre 1641. Dès 1634, les Jésuites étaient allés reprendre leurs prédications au pays des Hurons.

Vers 1648, on y comptait au moins quarante français, dont dix-huit appartenaient à la Compagnie de Jésus. La maison religieuse de Sainte-Marie des Hurons, dans la baie de Penetanguishine, était le poste central de cette colonie qui comprenait dix missions. En ce moment la guerre d'extermination que les Iroquois avaient commencée contre les tribus huronnes allait entrer dans sa période finale et anéantir les villages si nombreux placés du temps de Champlain entre les lacs Ontario, Simcoe et Nipissingue.

En 1649, cette colonie était plus qu'à moitié détruite, malgré le secours d'une centaine de français, habitués au maniement des armes, qui venaient d'y être envoyés.

Sa maison de Sainte-Marie résista jusqu'à 1650, année de la dispersion des Hurons, et les Pères Jésuites furent contraints d'abandonner le champ de leurs travaux où plusieurs d'entre eux, les Pères Jean de Brébœuf et Gabriel Lalemant, entr'autres venaient de gagner (mars 1649) la couronne du martyr.

Lorsque les courageux missionnaires retournèrent dans l'Ouest en 1654, les tribus Huronnes s'étaient réfugiées à Michillimakinac à l'entrée du lac Michigan, dans l'île Manitouline, au nord-ouest du lac Huron, et avaient même formé un établissement considérable à Chagouamigon, au fond du lac Supérieur.

M. Sulte remarque avec beaucoup de justesse que l'exploration des grands lacs et les premières recherches au sujet de la route la plus praticable pour parvenir à la Chine et au Japon, sont dues à l'initiative des Révérends Pères Jésuites. Sans eux, il est probable que les français dispersés, dès cette époque, dans le sud-ouest, n'y eussent poursuivi que les bénéfices du commerce de fourrures, ou se seraient contentés encore plus facilement de la vie aventureuse, attrayante et exempte de soucis qu'offraient la chasse et la fréquentation des peuplades indiennes.

En 1660, Médard Chouard sieur des Groseillers avait exploré le pays autour du lac Supérieur.

Dans l'été de la même année, après le retour de des Groseillers, huit français partirent de Québec, en route pour les pays du lac Supérieur. Avec eux étaient le Père Ménard et un autre français du nom de Guérin. Ce missionnaire est le premier prêtre qui semble avoir remonté le Saut Sainte-Marie après les Pères Raymbault et Jogues ; il se rendit à Chagouamigon, puis pénétra cent lieues dans le pays des Sioux qui embrassait un territoire qui forme aujourd'hui presque tout le Wisconsin et l'Iowa. L'année suivante, il périt ainsi que Guérin, dans un voyage entrepris dans la direction de l'Ouest. La " Relation " dit que c'est le missionnaire qui s'était le plus approché des mers de la Chine à cette date.

Avec l'année 1665 nous voyons changer la face des choses dans la Nouvelle-France.

Arrivée de Tracy et de Talon, de troupes et de cultivateurs, ère de prospérité et de repos dont les heureux effets se font sentir jusqu'à la colonie des lacs.

Le Père Allouez compléta l'exploration du lac Supérieur et fonda, à Chagouamigon, la mission du Saint-Esprit espérant pouvoir se rendre bientôt à soixante lieues plus loin, sur le haut Mississipi, habité par les Sioux, et s'assurer de la direction du cours de ce fleuve.

Le Père trouva du cuivre, au lac Supérieur, et en apporta des échantillons à Québec.

A partir de 1665, les Français eurent constamment quelques postes sur le lac Supérieur, qui porte le nom de Tracy sur la carte de 1668 attribuée aux Pères Marquette et Allouez.

Un élan remarquable se manifesta dans le pays des lacs, à partir de 1665. Nous voyons, en 1669, se fonder la résidence de Sainte-Marie du Saut, ce qui fut le prélude de la prise de possession solennelle des grands lacs en 1670.

La même année 1670, le Père Allouez établit une mission à la baie des Puants au sud-ouest du lac Michigan et peu après, il parvint jusqu'aux nations fixées sur les sources du Mississipi.

En 1671, sur l'île de Michillimakinac, située entre les débouchés des lacs Huron et Michigan, fut établie l'importante mission de Saint-Ignace, d'où les traiteurs et les voyageurs français se répandirent, durant nombre d'années, dans la direction des quatre points cardinaux. Ce poste, admirablement choisi pour la facilité des communications par eau, devint le rendez-vous général des blancs et des sauvages dans un circuit de territoire grand comme toute l'Europe.

Au printemps de 1673, le Père Marquette et Joliette partirent de Michillimakinac, passèrent par la baie des Puants et suivirent la route qu'avait frayée Nicolet, trente-huit ans avant eux. Le 17 juin, ils saluèrent le Mississippi. Nous connaissons le récit de leur voyage, d'où ils rapportèrent la presque conviction que ce grand fleuve se déchargeait soit à la Floride, soit dans le golfe du Mexique.

En 1683, M. de Tonti et le Père Membre descendirent le Mississippi, en prennent possession au nom de la France et s'assurent qu'il coule, décidément, vers le golfe du Mexique. Ce n'est que dix-sept années après (en 1699) que d'Iberville trouva son embouchure et fit ainsi cesser tout doute à ce sujet.

De 1680 à 1715 les français furent nombreux sur les lacs. C'était le beau temps des coureurs de bois! Qui nous dira jamais les scènes qui s'y déroulaient et le singulier spectacle que devait présenter ces premiers rapports des peuples de l'Europe avec ceux du centre de l'Amérique du nord? Des hommes comme Nicolas Perrot, de la Duranté, Dulhut, Pepin et Le Gardeur de Courtemanche (petit-fils de Nicolet) jouaient parmi les tribus de ces vastes territoires, un rôle dont nous ne pouvons quo très-imparfaitement apprécier le mérite. La guerre contre les Iroquois, les crises du commerce de pelleteries, la guerre contre les Anglais, la passion des découvertes si naturelle aux français, la propagande religieuse, les conflits qui surgissaient entre les peuples voisins les uns des autres, tels étaient les sujets qui, tour à tour, réclamaient l'intervention et l'habileté de conduite de ces hommes intrépides à peu près oubliés de nos jours, mais aussi dignes que les héros des légendes historiques d'occuper une place dans notre mémoire."

II

"En 1727, un fort fut établi au nord du lac Supérieur, pour la traite qui se faisait à la décharge du lac Nipigon. On y envoya commander un officier de mérite M. de La Vérendrye, le même qui devait s'illustrer avec son fils, par la découverte des Montagnes Rocheuses.

Pierre Gauthier de Varennes, mieux connu sous le nom de La Vérendrye, était fils de René Gauthier de Varennes et de Marie Boucher, fille du célèbre Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. René Gauthier de Varennes fut lui-même gouverneur des Trois-Rivières après la mort de Pierre Boucher, Pierre le découvreur, notre héros, naquit aux Trois-Rivières, en 1685, dans une maison qui occupait le site où se termine aujourd'hui la promenade publique appelée Boulevard Turcotte.

Il entra dans les troupes, au dernier grade d'officier, servit en France, et se trouva à la bataille de Malplaquet où il reçut neuf blessures.

En 1712, il épousa, à Québec, Mademoiselle Dandonneau Dusablé, qui lui donna plusieurs enfants, dont quatre devaient être de dignes lieutenants de leur père dans ses travaux de découvertes.

M. Sulte place à l'année 1720, l'époque où de La Vérendrye fut envoyé dans les postes de l'Ouest.

Un homme aussi actif et aux vues aussi larges que lui ne pouvait manquer de tourner son esprit vers le champ inexploré dont les premières étapes s'ouvraient en quelque sorte sur le seuil des postes de traite où on l'employait. Sa détermination d'ouvrir le chemin du Pacifique grandissait dans son cœur à mesure que lui parvenaient les renseignements qu'il était à même de se procurer par sa position. Enfin, il jugea le moment opportun de se mettre à l'œuvre et du nord, il descendit à Michillimakinac, où, par une coïncidence des plus heureuses, le Père de Honor, arrivant du Sud, apportait les mêmes idées et un plan d'opérations qu'il mit à côté de celui de La Vérendrye, pour leur avantage mutuel.

Il se rendit à Québec, comptant sur l'appui du nouveau gouverneur, Charles de Beauharnois.

Celui-ci n'avait pas qualité pour conclure des arrangements de ce genre; il en référa à Paris; la réponse fut décourageante. Cependant, il lui restait une planche de salut; La Vérendrye s'y accrocha désespérément. Le gouverneur pouvait accorder certains privilèges de traite; il régla donc que notre héros irait établir un ou plusieurs postes au lac Ouinipégon (Winnipeg, en

langue sauvage "eau sale ou "eau qui pue," et qu'il jouirait du monopole du commerce de fourrures dans ces régions, pour se mettre à même de rembourser ses dépenses.

En août 1731, de La Vérendrye arrivait au poste de la Kaminstigoya, sur la baie du Tonnerre, du côté Sud-Ouest du lac Supérieur.

Il avait avec lui un missionnaire, le Père Messenger, trois de ses fils (un quatrième se préparait à les rejoindre), son neveu la jeune de la Gemmerie, et cinquante hommes.

Il remonta la rivière Kaminstigoya jusqu'au lac La Croix (1) plus connu sous le nom de lac la Pluie, et y fit un premier poste auquel il donna son prénom.

Le fort Saint-Pierre, placé à quatre-vingts lieues du lac Supérieur, était le premier chaînon de ceux qui devaient s'étendre, en une vingtaine d'années, sur les lacs et les rivières du nord-ouest, jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses.

La seconde année (1732) nous trouvons du côté sud du lac Minnie ou des Bois, un nouveau fort qui porte le nom de St. Charles, du nom de baptême de M. de Beauharnois.

Cette seconde étape éloignait les voyageurs de cent trente lieues du lac Supérieur et les rapprochait à soixante-et-dix lieues du lac Winnipeg.

Dès 1733, La Vérendrye parvint à placer son avant-garde à la décharge de la Winnipeg, dans un fort auquel il imposa le nom de Maurepas.

Arrivé au lac Winnipeg, à deux cents lieues du lac Supérieur, en moins de deux années, La Vérendrye se trouvait avoir accompli plus que ce qu'il eût été possible d'attendre de lui. Il était enfin installé sur la rive orientale de ce fameux lac dont les récits des sauvages avaient fait comme la clef de voûte de l'entreprise de la découverte de tout l'ouest.

Le Fort Rouge, aujourd'hui Fort Garry, fut construit entre 1732 et 1734.

La Vérendrye continuait à s'endetter et à faire pour la gloire du roi des découvertes que ce monarque refusait de payer. Il en était réduit pour subvenir à ses dépenses à ce que lui rapportait l'affermage de ses comptoirs aux postes de traite.

En 1735, un malheur bien grand vint éprouver le courage de La Vérendrye. Après avoir perdu son neveu, la Gemmerie, il eut encore à porter le deuil d'un de ses fils, du Père Auneau, et de vingt-et-un de ses hommes qui furent massacrés par les Sioux dans une île du lac des Bois.

Pierre le Découvreur ne se laissa pas abattre par ce coup terrible—car l'année suivante, 1737, on voit qu'il élève un nouveau fort entre le lac Manitoba et l'Assiniboine, sous le nom de fort "La Reine."

Cette nouvelle étape, vers l'ouest, complétait l'occupation du territoire de la province actuelle de Manitoba.

C'est du fort La Reine que partirent les premières expéditions lancées vers les limites extrêmes des plaines de l'ouest.

Partant de là, en 1738, le fils aîné de La Vérendrye s'avança dans la direction du sud, et se rendit chez les Mandanes, peuples du Missouri. En remontant cette rivière, il avait devant lui le chemin des Montagnes-Rocheuses; il y serait parvenu, mais les guides indiens lui firent défaut.

Nous voici arrivés à la célèbre expédition qui devait amener les premiers Européens au pied des Montagnes-Rocheuses. C'est le 29 avril 1742, que le fils aîné de M. de La Vérendrye et le chevalier, son frère, accompagnés de deux hommes, se mirent en route pour ce voyage de découverte qui dura quatorze mois.

Au lieu d'aller directement à l'ouest, les guides sauvages persistèrent à appuyer à gauche. Il en résulta que, se voyant aux sources du Missouri, les explorateurs prirent possession en forme, au nom du roi de France, de la contrée qu'arrose ce tributaire du Mississippi.

Quinze mois après leur départ, les quatre courageux voyageurs se trouvèrent en face des curieuses montagnes que l'on a appelées "Rocheuses" à cause de l'effet qu'produisent sur certaines parties de leurs flancs les rayons du soleil qui les fait miroiter comme des cristaux gigantesques. Pourquoi ne pas les avoir nommées Montagnes de Cristal?

Cette découverte eut lieu le premier jour de l'an 1743.

Ainsi quatre hommes étaient partis des environs du lac Winnipeg, à deux cents lieues du lac Supérieur, et s'étaient

(1) Toutes nos routes, qui n'ont été que des chemins semés de croix, se termineront bien à propos à un lac qui porte le nom de la Croix, parce qu'il en forme très parfaitement la figure; afin de lui faire porter encore plus justement ce beau nom, nous plantâmes aux environs beaucoup de croix, en mémoire de celles que nous y avions souffertes pour y arriver. *Rel.* 1672. Père, Frères, de Crépeau.

avancés en pays inconnus, à trois cents autres lieues plus loin, à travers des nations nouvelles dont quelques-unes étaient en guerre entre elles, et surmontant tous les obstacles, ils venaient contempler de leurs yeux "la borne du monde," comme on pourrait appeler la rangée de montagnes placées dans le sens de la longueur du continent à quelque distance des rives du Pacifique, les "Montagnes Rocheuses."

Les découvreurs n'eurent point la satisfaction de gravir les Montagnes Rocheuses et de jeter un coup d'œil sur l'espace qui se déroule de là jusqu'à la mer. Des tribus voisines venaient de prendre les armes les unes contre les autres; les sauvages qui servaient de guides refusèrent de prolonger leur séjour dans le pays, force fut donc de rebrousser chemin. Le 2 juillet 1743, ils étaient de retour au lac Manitoba.

Ce grand triomphe de la persévérance et du courage des La Verendrye arrivait on ne peut plus à propos. Les accusations répétées contre le chef de la famille devenaient de plus en plus menaçantes. Pour conjurer l'orage qui grondait sur sa tête, M. de La Verendrye descendit à Québec, cette même année 1743, et s'efforça d'y faire valoir ses droits, mais inutilement.

La Verendrye, abreuvé de dégoût et froissé par tant d'ingratitude, donna sa démission de Chef de l'entreprise. C'était ce que voulait la cabale.

Tandis que la Verendrye attendait à Québec le jour de la justice et de la réparation, ses fils ne demeuraient point inactifs.

En 1748, ils reconnaissent le fort Bourbon, espérant remonter la rivière, se rendre encore une fois aux Montagnes-Rocheuses, et peut-être les traverser pour atteindre la mer.

Cette année 1748 semble ramener enfin la fortune si longtemps rebelle au brave officier du régiment de Bretagne et à ses enfants. L'ère de la rétribution s'ouvrait. M. de La Verendrye reçut le grade de capitaine, fut décoré de la croix de Saint-Louis et on le pria de reprendre la direction des affaires du nord-ouest, où sans lui tout marchait clopin-cloplant. Une expérience de quatre années avait ouvert les yeux aux avengles de Versailles.

La Verendrye n'était pas homme à refuser une si éclatante occasion de se distinguer. En dépit de ses soixante-trois ans, il se mit avec ardeur aux préparatifs d'une nouvelle expédition. Mais si son courage avait été immense en face de l'adversité, il ne supporta point le bonheur avec la même force. La gloire à portée de la main, c'était trop pour son tempérament façonné aux déceptions depuis un demi-siècle. Quelque fussent les projets d'avenir qu'il carressa à juste titre pour ses enfants le jour où il reprit ses travaux interrompus, ils ne devaient point les voir se réaliser.

Au moment de repartir pour le nord-ouest, dans l'automne de 1749, il mourut, et si l'on peut se consoler de sa perte à cette époque critique c'est en pensant qu'il emporte dans la tombe le sentiment que son œuvre et sa mémoire ne restaient point lettres mortes pour la postérité. Après avoir tant souffert de la naïve administration de la mère-patrie, le ciel lui épargna le chagrin d'être le témoin, et peut-être la victime, des rapines que Bigot et ses complices allaient commettre au milieu de nous."

Etat des affaires de la Société historique de Montréal pour 1873

A l'honorable P. J. O. CHAUVEAU, Premier Ministre, etc., etc., etc.

MONSIEUR LE MINISTRE,

La Société Historique de Montréal s'empresse de répondre à votre désir et de vous envoyer son rapport.

I.

La Société Historique de Montréal a été fondée le 11 avril 1858 par MM. J. U. Beaudry, écuyer, aujourd'hui juge de la cour supérieure, le commandeur, J. Viger, B. Bellemare, écuyer, L. H. A. Latour, écuyer, et G. Baby, écuyer, M. P. P. Elle a été incorporée par un acte de la législature en 1859.

Le but de la société est indiquée assez clairement par le préambule de sa constitution, dont voici un extrait :

"S'il est important pour un pays d'avoir son histoire écrite, il ne l'est pas moins que cette histoire soit exacte, fidèle et complète. Persuadés de cette vérité et témoins

à chaque instant des omissions et des erreurs qui se glissent dans la relation des faits historiques du Canada, et considérant la nécessité de ne point laisser prendre racine à des erreurs, qui, souvent répétées, finissent par supplanter la vérité, les soussignés se sont réunis en association sous le nom de "Société Historique de Montréal," pour travailler à dissiper ces erreurs au moyen de documents authentiques.

"Leur objet principal est d'acquérir la connaissance des antiquités canadiennes, et par la recherche des matériaux épars dans les archives des différentes parties du pays, et par la publication de leurs travaux, de rétablir l'histoire dans toute sa pureté, mais la société pourra s'occuper également d'autres objets scientifiques."

Au commencement du premier cahier de nos mémoires, nous disions : "Cette société se propose de recueillir et de publier tout ce qui pourra jeter un nouveau jour sur notre Histoire, et rendre plus facile et plus sûre la tâche de ceux qui l'écrivent. Il n'y a personne, en effet, qui ignore combien d'erreurs sont imprimées tous les jours, et combien de difficultés on rencontre, pour ainsi dire, à chaque page, quand on étudie sérieusement l'histoire du Canada. Et cela ne doit pas nous surprendre, car pendant longtemps on s'est mis peu en peine de conserver les documents et les pièces originales. Nos pères, contents d'avoir fait leur devoir, ne songeaient guère à transmettre leurs belles actions à la postérité, voilà ce qui explique la perte de documents vraiment précieux. Tous les jours encore la vétusté, les incendies, la négligence et une foule d'accidents qu'on ne saurait prévoir, diminuent le nombre de ceux qui nous restent. Ces derniers même se trouvent dispersés dans les papiers de famille, dans les différentes archives de la province et jusques à l'étranger. Il est donc très-difficile de se procurer aujourd'hui tous les renseignements dont on peut avoir besoin pour étudier avec avantage l'histoire du Canada, si féconde en actions héroïques et en nobles dévouements dont les détails sont encore ignorés. C'est ce qui a engagé la Société Historique de Montréal à commencer la mission qu'elle s'est imposée. Elle sent bien que cette tâche est aussi difficile qu'ingrate, car les documents qu'elle publiera ne sont que des matériaux pour l'histoire, et par conséquent, ne peuvent avoir rien d'émouvant ni de bien attrayant pour la plupart des lecteurs. Cependant, si ses recherches peuvent être utiles, si elles peuvent rectifier quelques inexactitudes touchant des faits saillants de notre histoire, la Société Historique croira avoir atteint son but. Elle est d'ailleurs encouragée par le noble exemple des Sociétés Historiques de France, d'Allemagne et d'Italie, où plus que jamais on s'efforce d'arriver à la vérité, jusque dans les moindres détails de l'histoire. Du reste elle n'aura pas besoin d'aller à l'étranger pour trouver un modèle à suivre, il lui suffira de marcher sur les traces de la Société Historique fondée à Québec, il y a nombre d'années. Elle n'a d'autre ambition que de devenir son auxiliaire à Montréal."

Pour cela, il fallait avant tout à la société des membres disposés à travailler, ou capables de seconder ceux qui travaillent. Au lieu de distribuer des diplômes, qui n'auraient en aucune valeur, parce qu'ils auraient été simplement honorifiques, les fondateurs ont cherché à s'associer les personnes qui, par leurs études, ou leurs travaux antérieurs, par leur position, et par leur richesse, plus ou moins grande, en livres ou en manuscrits, pouvaient faire que la société leur rendit en honneur ce qu'ils lui apportaient en influence.

Mais le but sérieux de notre société et le genre d'études qu'il supposait n'étaient pas de nature à piquer la curiosité publique, ni par conséquent à nous attirer un grand nombre d'associés.

Au Canada, trop de personnes, même des plus instrui-

tes, semblent méconnaître l'importance des études historiques et des recherches qui vont aux sources mêmes ; à leurs yeux, un travail lent, persévérant et minutieux pour arriver à l'exactitude procède d'idées étroites et devrait être dirigé d'un autre côté. Sur ce point, comme sur quelques autres, notre pays est en retard. Partout ailleurs, on a compris depuis longtemps qu'il faut débarrasser l'histoire de l'espèce de badigeonnage dont l'ont revêtu ceux qui pensent que le dogmatisme seul, ou des théories plus ou moins brillantes, doivent l'emporter sur les faits.

II.

Quoi qu'il en soit, si notre société, à ses débuts, n'a pas rencontré tout le concours de bonne volonté qu'elle aurait voulu, elle a trouvé une ample compensation dans la distinction des membres qui en ont fait partie ou qui la composent encore, comme il est facile de voir par la liste que nous en donnons. Nous suivrons l'ordre de l'acceptation.

Jacques Viger, écuyer, commandeur de l'ordre de St. Grégoire, Son Honneur J. U. Beaudry, juge de la cour supérieure, Raphaël Bellemare, écuyer, avocat, G. Baby, écuyer, M. P. P., L. H. A. Lotour, écuyer, N. P., Sir L. H. LaFontaine, juge en chef, Thon. D. B. Viger ; M. l'abbé Ferland, Thon. P. J. O. Chauveau, premier ministre, G. Faribault, écuyer, ancien Président de la Société Historique de Québec.

M. l'abbé Verreau, A. Gérin Lajoie, écuyer, A. Genest, écuyer, Dr. Désaulniers, écuyer, Dr. Trudel, écuyer, Montréal ; L. A. Moreau, écuyer, Thon. G. Saveuse de Beaujeu ; Thon. Sir G. E. Cartier, ministre de la milice ; Thon. Sir E. P. Taché, premier ministre du Canada ; M. l'abbé L. F. Moreau, grand vicaire de l'évêque de St. Hyacinthe ; M. l'abbé Ed. Langevin grand-vicaire de l'évêque de Rimouski ; Dr. Bouthillier, écuyer, St. Hyacinthe ; M. l'abbé Ed. G. Plante ; R. P. Félix Martin ; Thon. G. Ouimet, procureur-général ; Sa Grâce Mgr. E. A. Taschereau, Archevêque de Québec ; M. l'abbé Ch. Laverdière, séminaire de Québec ; W. Marchand, écuyer, avocat ; G. F. de la Ponterie, rédacteur ; Dr. Pierre Fortin, écuyer, M. P. P., Son Honneur T. J. J. Loranger, juge de la cour supérieure ; Js. LeMoine, écuyer, ancien Président de la Société Historique de Québec ; Dés. U. C. Girouard, écuyer, avocat ; M. l'abbé A. Nantel, supérieur du petit séminaire de Sainte-Thérèse ; M. E. U. Archambault, principal de l'Académie commerciale ; R. Danis, écuyer, B. L. L., avocat ; P. J. U. Beaudry, écuyer, protonotaire de Beauharnois ; B. T. de Montigny, écuyer, avocat.

Nous avons aussi l'honneur de compter quelques membres correspondants dont les noms sont connus dans le monde littéraire.

M. E. Rameau, auteur de *La France aux colonies*.

M. J. G. Shea, qui vient de mettre le sceau à sa réputation, par sa belle traduction en anglais de *l'Histoire de la Nouvelle France*, de Charlevoix.

M. Léon Puiseaux, alors Président de la Société des Antiquaires de Normandie, et Professeur au Lycée de Caen ;

M. A. Charma, alors Secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, et Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de Caen ;

M. G. Mancel, Conservateur de la Bibliothèque Publique de Caen ;

M. Gaston le Hardy, Docteur en Droit ;

M. J. Couvet, Professeur de Droit Romain à la Faculté de Caen.

III.

La Société des Antiquaires de Normandie avait bien voulu nous prévenir et choisir comme ses membres cor-

respondants étrangers MM. Ferland, Verreau, Bellemare, LaFontaine, J. U. Beaudry, W. Marchand.

Cet honneur joint à celui que nous ont fait M. l'abbé Faillon, et l'auteur de la *Bibliotheca Americana Vetustissima*, en citant nos mémoires dans leurs ouvrages (1) fait voir que nous ne sommes pas tout à fait inconnus à l'étranger.

IV.

Après la mort de son premier président et fondateur, le regretté commandeur Viger, la société a choisi pour ses patrons, d'abord Sir L. H. LaFontaine et Thon. D. B. Viger, puis G. E. Cartier et Thon. P. J. O. Chauveau.

Par l'entremise de Sir G. E. Cartier, nous avons pu obtenir, à Londres, des documents importants qui seront publiés plus tard.

A l'aide des allocations annuelles, la société est arrivée aux résultats que nous allons faire connaître.

V.

Jusqu'à la date de 1860, nous n'avions publié que trois cahiers de mémoires qui comprenaient :

De l'esclavage en Canada, Mémoire de M. le commandeur Viger, complété par Sir L. H. LaFontaine.

De la Famille de Lawsons, par Sir L. H. LaFontaine.
Vice-Rois et Lts-Généraux des Rois de France en Canada, par R. Bellemare, écuyer.

Ordonnances de M. de Maisonneuve, par Son Honneur le Juge Beaudry.

Bataille Navale du Lac Champlain en 1814, par un témoin oculaire, par Sir E. P. Taché.

Depuis 1868, où nous avons reçu la première allocation, nous avons publié trois nouveaux volumes ; le quatrième, le cinquième et le sixième. Ils comprennent :

Histoire de Montréal par M. Dollier de Casson, vol. de 300 pages, avec notes et addenda de J. Viger, du juge Beaudry, et de l'abbé Verreau ;

Le règne Militaire en Canada, 1er vol., de 328 pages. Le second sera publié plus tard.

Voyage de M. Dollier de Casson, avec notes de l'abbé Verreau et deux grandes cartes. Ce volume, dont les cartes ne sont pas encore prêtes, sera bientôt distribué.

Dans les séances régulières de chaque mois, les membres ont soumis d'autres travaux, ou traité des questions historiques qui n'ont pas encore été publiés.

Jean Bourdon, par Sir L. H. LaFontaine.

Recensement des Habitants établis au fort St. Frédéric, par M. E. Rameau.

Copie des Lettres-Patentes de François Ier à M. de Roberval conservées dans les archives publiques de Bordeaux, présentée par M. l'abbé Verreau.

Note sur les Missionnaires en Amérique avant la découverte de Colomb, par M. Munch, historiographe de la Norvège, rédigée à la demande de M. l'abbé Verreau, et soumise par lui.

Notice sur Montcalm, par P. J. U. Beaudry, écuyer.

Note sur l'endroit où les Récollets célébrèrent leur première messe en Canada, par l'abbé Verreau.

Travaux annoncés et analysés de vice rois sur la Famille des Beauharnois, par M. l'abbé Verreau.

Notice Biographique sur Sarrazin par le même, sur *l'Organisation judiciaire en Canada avant la conquête*, par Son Honneur M. le juge Beaudry ;

Sur le site des anciens cimetières de Montréal, par R. Bellemare, écuyer ;

Sur S. de Champlain, par le même ;

Sur le véritable nom du Cap de Challes, par le même ;

(1) *Histoire de la Colonie Française en Canada*.—Notes pour servir à l'histoire, à la Bibliographie et à la Cartographie de la Nouvelle France.

Sur l'autorité que doit avoir l'ouvrage du P. Leclercq
"Etablissement de la Foi, par M. l'abbé Verreau ;

Sur le site de l'ancien Hochelaga, question discutée en
séance mensuelle ;

L'aise à la Famine, fut-elle ainsi appelée lors de la mal-
heureuse expédition de M. de la Barre ? Note par M.
l'abbé Verreau ;

Deux Règlements pour le Gouverneur du Canada en 1647 et
1648, par Son Honneur le Juge Beaudry.

Note sur le premier établissement de Chambly, par le
même ;

Note sur l'enseignement du Droit en Canada avant la con-
quête, par le même ;

Après des mémoires de Sanguinet et de Badeau, par l'abbé
Verreau ;

Extraits des Notices Généalogiques, préparées par feu Sir
L. H. LaFontaine, et lus par Son Honneur le Juge Beaudry.

Notice et explication sur l'affaire du Fort Nécéssité et des
otages Van Braam et Stobs, par R. Bellemare, qui dépose en
même temps copie des documents relatifs à cette question.

Notice et explication de vice voir, par l'abbé Verreau, sur
une série de lettres autographes écrites par les chefs de
l'armée des Bostonais et saisies à la maison Rolland à
Québec.

Explication à l'occasion des trois lettres autographes de M.
David missionnaire, à M. Brulé, par R. Bellemare, écuyer ;

Notice Historique sur la St. Jean-Baptiste, par le même ;

Note sur la famille de Rocheblave, par le même ;

Sur le séjour de Kalin en Canada, par W. Marchand, éc. r.

Sur les lois du mariage en Canada et sur les disposition du
code à ce sujet, par Son Honneur le Juge Beaudry.

Examen critique sur l'histoire de Montréal de M. Dollier
de Casson, par l'abbé Verreau.

Examen critique sur le voyage de MM. de Galivée et Dollier
de Casson, par l'abbé Verreau.

Notice et suggestions, par R. Danis, à l'occasion des er-
reurs géographiques sur le Canada, que renferme les
ouvrages publiés en France, entre autres la Géographie
de Malte-Brun, édition Lavallée.

De plus, la société a accordé son patronage aux ou-
vrages suivants :

Code des Curés, Marguilliers et Paroissiens, par Son Hon-
neur le Juge Beaudry ;

Invasion du Canada en 1775 par les Américains, recueil
de mémoires et de documents que publie M. l'abbé Ver-
reau.

VI.

La société en recevant de l'aide du gouvernement, a
cru devoir en consacrer une partie à acheter des livres,
mais en petit nombre, s'attachant aux plus importants et
dans des conditions favorables. Toutefois, avec d'autres
moyens, elle aurait plus d'une fois occasion de doter le
pays d'ouvrages très-importants pour notre histoire, les
quels nous manquent encore, tandis que nous les trou-
vons dans les bibliothèques des simples particuliers aux
Etats Unis.

Ainsi l'année dernière il s'est vendu un volume dont
dont on ne connaît pas d'autres exemplaires et qui inté-
ressait surtout le Canada Français. C'était le recueil de
tout ce qui concerne les négociations du traité de paix de
1763, par lequel le Canada a été cédé définitivement à
l'Angleterre.

Le président de la société prit sur lui de donner à notre
agent la latitude que nous permettaient nos modiques
ressources.

Le volume vivement disputé atteignit le prix de £101
sterling, et est allé s'enfouir probablement pour toujours
dans la bibliothèque de quelque riche amateur.

Dernièrement on a vendu la collection complète des

Mémoires de Bigot, Vandrevil, Duverger, Boishébert,
Richemore dans l'affaire du Canada avec les jugements.

Ces documents imprimés privément, ne se rencontre-
ront peut-être jamais, du moins réunis dans le commerce.
La bibliothèque d'Ottawa, autant que son catalogue es-
exact, ne paraît pas en avoir un seul. Cependant, il est
impossible, sans étudier ces mémoires, de porter un ju-
gement impartial sur des hommes qui furent pour beaucoup
dans les malheurs du Canada.

Quoi qu'il en soit, nous avons, entre autres ouvrages :
Le bel ouvrage de Jeffreys sur le Canada ; Description
des Indes Occidentales, par Jean de Laët.

Vie de Catherine de Saint-Augustin : Etat de l'Eglise par
Mgr. de St. Valier.

Novæ Novi Orbis Historiæ, Sc., Urbane Calvetonis 1500.

Historia Navigationis in Brasiliam, a Joanne Leriô 1594.

De Naturâ Novi Orbis Acosta 1596.

Description Historique et Géographique des Côtes de l'Amé-
rique Septentrionale, par Denys, 2 vols.

Recherches Philosophiques sur les Américains Sc., par M.
de Pawor, 3 vols.

Bouquets' expedition against the Ohio Indians in 1754 belle
édition de la Société Historique de la vallée de l'Ohio.

Guerre du Mississipi en 1739.

Mémoire contenant le précis des faits, Sc., cinquième vo-
lume, qui manque très-souvent à la collection complète
des Mémoires des Commissaires du Roi.

History of Plymouth, par Bradford.

First English Conquest of Canada par M. H. Kirke, des-
cendant du premier vainqueur du Canada.

Œuvres de Champlain, belle édition de M. Laverdière.

Le Journal des Jésuites, publié aussi par M. l'abbé Laver-
dière.

Dictionnaire des Familles Canadiennes, par l'abbé Tan-
guay.

Notes pour servir à l'Histoire, Sc., de la Nouvelle-France.

VII.

Nos échanges avec les autres sociétés dont nous avons
parlé plus haut, nous ont fourni plusieurs volumes pré-
cieux. Du gouvernement, nous avons reçu un exem-
plaire du cadastre et des documents parlementaires.
Cependant nous reconnaissons que notre bibliothèque est
peu considérable. Aussi n'est-ce pas de ce côté que nous
avons porté notre principale attention, parce que nous
pensions peu utile, pour le moment, de dépenser nos
fonds sur des ouvrages qui existe déjà dans les bonnes
bibliothèques, à Québec et à Ottawa. D'ailleurs, le but
principal que la société s'est proposé est d'augmenter nos
richesses historiques, en nous procurant ce qui ne se
trouve pas au Canada, et en découvrant ce qui pouvait
être ignoré, en réunissant et en arrachant à la destruc-
tion tant de malheureux documents épars et que le temps
anéantit journellement.

Malheureusement ce n'est pas au Canada seulement que
la destruction poursuit les monuments de notre Histoire.
S'il faut en croire l'auteur des Notes pour servir à l'Histoire
de la Nouvelle France, aux archives françaises, dans la par-
tie qui nous concerne, plusieurs pièces importantes, signa-
lées il y a quelques années, ont disparu, l'incendie du
Louvre par la Commune en a détruit d'autres, sans com-
pter ce qui a été délibérément brûlé ou vendu à différentes
époques depuis la révolution.

D'autres causes avaient déjà porté à Londres et à St.
Péterbourg une partie considérable de la correspondance
officielle du comte de Brienne et du Cardinal Mazarin.

Les archives particulières et départementales sont en
core plus exposées peut-être que celles de l'Etat comme la
dernière guerre la fait voir. Dernièrement un incendie
destruisait consommait la Bibliothèque de Saintes, et ané-
antissait probablement des documents relatifs au Canada.

Les livres peuvent toujours être remplacés par d'autres exemplaires, avec le temps et l'argent.

Mais des manuscrits, quand ils n'existent pas en double ou triple, qui pourra les remplacer ?

D'un autre côté, en dépit de travaux sérieux et de longues recherches, le dernier mot de notre Histoire n'a pas encore été dit. Tous les jours on soulève des questions importantes qu'il sera impossible de trancher définitivement tant que nous ne posséderons pas plus de moyen de nous renseigner que nous n'en avons maintenant.

Le gouvernement, M. le ministre, a donc bien mérité de tous les esprits éclairés, en favorisant des institutions telles que la nôtre et la postérité vous en tiendra compte.

Pour nous, nous croirions avoir répondu à vos intentions et être dignes encore de l'encouragement du pays, quand même nous aurions borné notre action à réunir et à faire copier le plus de documents possible, sans en rien publier nous-mêmes. C'est ainsi que le *British Museum* dont les ressources sont considérables, amassé dans l'Univers tout ce qu'il peut de richesses historiques, littéraires, scientifiques, et les laisse étudier et publier par ceux qui trouvent dans le travail une agréable distraction ou un moyen d'existence.

Quoi qu'il en soit, nous avons fait copier

1o. En Angleterre :

Les lettres de Wolfe.

Des extraits de la correspondance de Brienne.

2o. En France :

Domaine d'Occident (Tadoussac, Chicoutimi, etc.) 1 volume in folio comprenant en écriture, 171 pages.

Lettres conjointes de MM. Beauharnois & Hocquart.

De M. de Beauharnois seul.

De M. Hocquart, seul.

Du Coadjuteur.

De M. Verrier Procureur-Général.

De M. Chaussegros de Léry.

De M. de Chevigny.

De M. de Montigny.

De M. de Cavagnat.

Volume in-folio comprenant en écriture 159 pages.

Etat de ce qui est nécessaire pour garnir le magasin du Roi en Canada.

Conseil de guerre tenu à Québec.

Placets de Lanouillier au Ministre.

Mémoire pour la dame de Thiersant.

Journal de ce qui s'est passé d'intéressant à Québec, etc., vol. in folio comprenant en écriture 114 pages.

Un volume renfermant des renseignements importants sur l'affaire du *Lys* et de l'*Alcide* sur le Baron Dieskau, Montcalm, etc., vol. in folio renfermant en écriture 140 pages.

Un volume renfermant des Documents sur les Missions et l'Eglise du Canada, in folio, non paginé, comprenant environ 200 pages.

Les motifs des Messieurs et Dames de la Compagnie du Montréal, environ—pages 50.

3o. Au Canada :

Lettres de F. Wenzel, commis de la Compagnie du Nord-Ouest, 1807-1824. Ces lettres sont intéressantes parce qu'il est question de l'infortuné Franklin qui était alors à son premier voyage d'exploration.

En Italie,

Nous faisons chercher dans les papiers du Nonce, plus tard Cardinal Bentivoglio, ce qui regarde nos missions.

Nous avons acheté, 1o. Le manuscrit original du Règne Militaire dont M. Viger n'avait qu'une copie ;

2o. Le manuscrit original du Chevalier de Lévis, lequel comprend les opérations des six campagnes de 1755 à 1760, 465 pages d'une écriture serrée.

Nous n'avons pas encore reçu ce précieux manuscrit, mais nous savons qu'il renferme le plan des batailles, les

projets ou les copies de lettres inédites et inconnues de Montcalm, Dieskau et Vaudreuil. Il paraît avoir une valeur supérieure à la plupart des manuscrits originaux qui existent dans la Province, et les enchères l'ont porté à £64 sterling.

VIII.

Voici l'état de nos finances :

Allocation de 1868.....	\$400.00
1869.....	100.00
1870.....	100.00
1871.....	100.00
1862.....	100.00

\$2000.00

Dettes antérieures.....	297.00
Impression des mémoires.....	900.00
Invasion.....	300.00
Copie de manuscrits.....	257.60
Reliure.....	15.80
Divers.....	15.64
Manuscrit du R. Milice.....	40.00
Livres.....	60.50
Balance.....	113.46

\$2000.00

La balance de \$113.46, est plus qu'absorbée par le prix du manuscrit de Lévis, lequel est de £64, plus la commission, les frais d'assurance.

IX.

La société a tenu à exprimer publiquement sa reconnaissance à M. le Président et à Son Honneur le Juge Beaudry, qui ont souvent mis à sa disposition leurs précieuses collections de manuscrits.

En vous soumettant ce rapport, M. le Ministre, nous prions le gouvernement de vouloir bien nous continuer sa bienveillante protection.

(Signé.) H. A. B. VERREAU,

Président de la S. H. M.

(Signé.) J. A. DANIS,

Asst. Secrétaire.

Montréal, 16 décembre 1872.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

Relations entre la France et le Canada.

Nous reproduisons les lignes suivantes de la correspondance américaine du *Messenger de Paris* :

Quand un français porte les yeux sur notre ancienne colonie, tout ce qu'il y voit c'est une chaîne brisée dont les anneaux sont séparés par un océan. Il ne lui vient pas à l'idée que ces anneaux peuvent se rejoindre, se ressouder et la chaîne fonctionner de nouveau à l'avantage mutuel des deux pays.

Ressouder une chaîne qui porte la rouille d'un siècle n'est pas, je le sais, chose facile, chez vous surtout, où les yeux sont invariablement fixés sur un seul point,—la politique. Pourtant aujourd'hui, où la maxime *labor improbus* semble s'être imposée à toutes les classes de la société française et où travailler est pour elle la condition de son relèvement ; où, d'autre part, les jeunes sociétés qui cherchent à s'étendre et à se fortifier de ce côté-ci de l'Océan ont plus besoin que jamais du concours des puissances de l'Europe, la tâche que j'indique pourrait être menée à bien, sans de trop grands efforts. Il suffirait pour cela, non pas de bon vouloir, car il existe, mais des méthodes par lesquelles ce bon vouloir peut s'exercer et arriver à des résultats pratiques. Ces méthodes, il s'agirait de les étudier et voir

de quelle façon il serait possible d'établir, entre le Canada et la France des relations d'affaires qui, sans chances aléatoires dans le présent, servissent à préparer l'avenir. Le Canada a déjà fait un pas dans cette direction. Il a fait appel à l'émigration française, appel qui a été entendu et que l'on n'assure avoir dépassé ses espérances. La glace est donc rompue et il ne s'agit plus maintenant que d'entretenir le courant et empêcher qu'il ne se referme.

Pourquoi, par exemple, ne travailleriez-vous pas à la formation d'une commission mixte, semi-canadienne, semi-française chargée d'étudier au point de vue pratique les questions relatives aux ressources du Canada et à l'industrie de la France et à poser les bases de nouveaux rapports ? Cette idée, comme vous le savez, a été mise en œuvre par le Brésil, et il en est sorti un résultat pratique, sous forme d'une banque franco-brésilienne siégeant en même temps à Paris et à Rio-Janeiro et comptant parmi ses membres des banquiers du premier ordre. Nul doute que cette banque, à la fondation de laquelle l'intervention éclairée de l'empereur du Brésil, lors de son séjour à Paris, n'a pas été étrangère, ne rende d'énormes services, ne facilite et n'accroisse dans des proportions considérables les rapports existant déjà entre les deux pays. Rien n'empêche le Canada de se placer sur le même terrain et d'arriver, par la même voie, sinon au même but, du moins à des résultats à peu près pareils.

Le Canada n'a, il est vrai, ni coton, ni café, ni sucre ; mais il a des bois et des minerais en abondance, des poissons et des céréales dont l'Europe fait une grande consommation, et, comme son sol s'ouvre à peine à l'émigration, qu'il aura par conséquent à établir un grand nombre de voies ferrées, il trouverait, à mon sens, de très grands avantages à entrer, dès aujourd'hui en communication avec vous, autant dans le but de vous vendre les matières premières qu'il produit que d'y fonder son crédit et s'y alimenter de marchandises.

Du reste notre ancienne colonie n'a qu'à suivre le mouvement qui la pousse pour se trouver bientôt dans des conditions bien supérieures. Déjà vos voisins les Anglais, prévoyant un accroissement de rapports entre le Canada et la France, ont imaginé de s'approprier vos propres affaires et pour me servir d'une expression vulgaire, de vous couper l'herbe sous les pieds. Dans ce but, une compagnie de bateaux à vapeur est en train de s'établir à Liverpool. Elle aura pour occupation exclusive le service de vos ports qu'elle mettra en communication avec Québec. La ligne commencera par faire le trajet entre Marseille et cette dernière ville, avec escale à Bordeaux. Ce sera-là, à proprement parler l'exploitation des côtes de la France par une compagnie anglaise.

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais rien ne m'afflige tant que de voir le commerce français fait par des étrangers, et cela sur une très grande échelle.

Le drapeau de la France serait-il destiné à disparaître de l'Océan, et doit-il être remplacé par celui de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne ? Il me semble que c'est là une question que doivent s'adresser le petit nombre de ceux qui, chez vous, s'intéressent au commerce et à la navigation ; car, il ne faut pas vous le dissimuler, dès aujourd'hui on la discute dans les trois pays que je viens de citer, et, si vous n'y prenez garde, elle passera bientôt du domaine des conjectures dans le domaine des faits.

Ce serait là un singulier moyen, il faut l'avouer, de préparer la revanche.

BÂTIMENTS À L'ÉPREUVE DU FEU.

A propos des incendies nombreux et récents qui ont dévasté plusieurs endroits des États-Unis, nous traduisons l'entreffilet suivant, de la *Tribune* de Chicago. Il contient des commentaires intéressants sur une lettre de M. Gilman, architecte distingué de New-York :

« Nous avons déjà subi assez de leçons pour convaincre des hommes sages, que les cités américaines devraient imiter le système européen, dans leurs constructions. Suivant M. Gilman, d'ailleurs, ce système n'est ni aussi impraticable, ni aussi coûteux qu'on le pense généralement.

Dès le milieu du siècle dernier, les autorités françaises avaient reconnu que l'agglomération toujours croissante des habitations dans les grands centres de population nécessitait un mode de construction plus uniforme et plus sûr. A cette époque, l'usage

des soliveaux, des toits, des cloisons en bois, était aussi général à Paris que chez nous ; avec la différence, toutefois, que ce bois était partout enveloppé d'une couche de plâtre. Leurs murs, tant extérieurs qu'intérieurs, étaient plus solides que les nôtres, et les autorités exerçaient leur surveillance avec le plus grand soin, de façon à ce que toutes les précautions possibles fussent prises.

Vers l'année 1830, cependant, une douzaine de différents systèmes de constructions dites à l'épreuve du feu, furent mis en usage, dans lesquels on employait des poutres en fer et des matériaux incombustibles pour remplir les cavités des planchers et des toits. En 1840, une commission fut créée, pour s'enquérir du minimum de fer qui pouvait être employé sans danger et avec de bons résultats. Cette commission, dit M. Gilman, en vint à la conclusion que des soliveaux ou poutres en fer laminé de trois pouces et huit dixièmes, placés à une distance de deux pieds et demi l'un de l'autre pouvaient sans danger s'employer à la longueur de 14 ou 16 pieds, dans les habitations ordinaires, pourvu, toutefois, que ces poutres fussent posées suivant le système des planchers à arches et en gypse. Le but de cette commission était d'arriver à faire une charpente intérieure aussi légère que peu coûteuse, — tout en prenant les précautions nécessaires pour assurer la non combustibilité, et de remplacer ainsi les charpentes inflammables qui forment l'intérieur de nos plus beaux édifices. Ce nouveau mode, n'exclut pas le bois complètement, mais il en emploie si peu de morceaux et ces morceaux sont tellement enfermés, encaissés dans le plâtre et le fer que le danger est presque nul.

Les pièces de fer qui entrent dans la charpente de ces constructions européennes, se trouvent aussi facilement et sont aussi communes, à Paris, que les bois ordinaires de construction dans les cours à bois de nos cités américaines. Le fer en barre et les solives en fer peuvent être aussi facilement obtenus chez nous ; le manque de demandes seul fait que nos marchés n'en sont pas très-abondamment pourvus. Le gypse se trouve en immenses qualités dans les deux Carolines. Sous le rapport des matériaux rien n'empêche donc d'adopter le système européen. Le seul inconvénient est qu'ici, le plâtre ne pourrait peut-être pas s'appliquer sur le mur nu, comme à Paris ; le froid l'attaquerait et le ferait tomber. Mais ceci n'est qu'un inconvénient de détail auquel on pourrait facilement remédier, soit en construisant un mur double, avec un espace intermédiaire, ou en faisant un léger colombage, appuyé sur le mur.

Les cloisons intérieures, dans les maisons françaises, sont faites en briques creuses, ou en plâtre consolidé par des tringles de bois franc, solidement fixées sur le plancher et au plafond, et complètement enveloppées dans le plâtre même. Les conduits des cheminées sont formés de tuyaux cylindriques en ciment ou en pierre. Ces tuyaux sont incorporés à la muraille même, et aucun morceau de bois n'entre dans la partie de maçonnerie qui les entoure.

Tels sont les principaux traits du système de construction européen par lequel on se protège efficacement là-bas, contre ces immenses conflagrations qui ravagent les villes de notre continent. Mais pour arriver à cette protection, il ne suffit pas d'adopter le système pour quelques bâtisses isolées ; il faut une mise en pratique générale et uniforme. C'est par ce moyen seul que l'on peut construire des villes entières véritablement à l'épreuve du feu.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu par ordre en conseil en date du 14 décembre dernier, faire les érections suivantes de municipalités scolaires, savoir :

Comté de Montmorency—St. Adolphe, borné comme suit : au nord par les concessions St. Victor et St. Barthélemy de la paroisse de Ste. Brigitte ; au nord-est, par la concession St. Dominique, et au Sud par la concession St. Jean de la même

paroisse; au sud-ouest, par la ligne qui sépare les seigneuries de Beauport et de Beaupré.

Comté d'Yamaska—St. Michel no. 4, comprenant le territoire situé au nord de la rivière St. Michel d'Yamaska, avec un front de soixante-quatorze arpents sur la rivière, depuis la terre de Pierre Salva, inclusivement jusqu'à la ligne paroissiale de St. Aimé, sur une profondeur d'environ quarante arpents.

Québec, 6 février 1873.

CHANGEMENT DE NOM DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 23 janvier dernier, changer pour les fins scolaires, le nom de la municipalité de St. Roch de Québec-Sud, en celui de municipalité de St. Sauveur de Québec; la dite municipalité conservant néanmoins les mêmes limites qu'elle a actuellement pour fins scolaires et religieuses.

NOMINATION DE MEMBRE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 27 du courant, nommer François Panchaud, Ecr., M. D. membre du conseil de l'Instruction publique de la Province de Québec, au lieu et place de l'honorable Marc Amable Girard, démissionnaire.

NOMINATION DE MEMBRE POUR LE BUREAU D'EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 23 du courant, nommer M. Candide Dufresne membre du bureau d'examineurs catholiques de Québec, chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement, en remplacement de M. Isidore Belleau, décédé.

NOMINATIONS À L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu par ordre en conseil à la date du 11 septembre dernier, faire les nominations suivantes à l'école normale Jacques-Cartier :

M. William Couture, professeur de musique en remplacement de M. Brauneis, décédé, et avec le même traitement.

M. Joseph Lefebvre, maître de discipline et d'études, avec le traitement attaché à ces fonctions.

M. Gualbert Gervais, professeur adjoint, en remplacement de M. F. J. V. Regnault, décédé, avec le même traitement et sa pension dans la maison.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 14 décembre dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Berthier—St. Damien, M. Jean Marie Boucher en remplacement de M. Isidore Bruno,

Comté de Drummond—St. Germain de Grantham, M. Louis Adolphe Bernard, en remplacement de M. J. B. Comeau,

Comté de Montmorency—St. Adolphe, MM. François Xavier Lafond, Louis Racine, Joseph Brindamour, Flavien Clavet, et Jacques Lepire.

Comté de Québec—St. Félix du Cap Rouge, le Rév. Pierre Drolet en remplacement de M. John Durkin.

Comté de Rimouski—St. Ulric, le Rév. Joseph Octave Drapeau, en remplacement du Rév. Cyprien Lebel.

Comté de St. Hyacinthe—St. Charles, le Rév. Joseph Z. Dumontier, en remplacement du Rév. M. Augustin Lemay.

Comté d'Yamaska—St. Michel (No. 4), MM. Joseph Labonté, Joseph Salva, Louis Parent, fils, Pierre Hébert, et Joseph Hébert.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil du 26 décembre dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles savoir :

Comté d'Hochelega—Hochelega, Damien Rolland, écr., en remplacement M. Adolphe Durand,

Comté de Témiscouata—St. Rose du Dégoly, MM. Antoine Paradis, William Malenfant, Jules Soucy, Théodore Jalbert et Louis St. Onge.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil

en date du 21 janvier faire les nominations suivantes de commissaires et de syndic d'écoles, savoir :

Comté de Dorchester—Ste. Marguerite, MM. Joseph Gagnon, Jean Baptiste Cadrin, George Asselin, Hubert, Gosselin et Richard Normand.

SYNDIC D'ÉCOLES.

Comté de Drummond—Wendlower et Simpson, M. Valentine Cook, pour tenir lieu de l'élection qui n'a pas été faite en juillet dernier.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 27 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles savoir :

Comté de Drummond—West Wickham, MM. Pierre Plante, jr., et Benjamin Huberdault en remplacement de MM. Joseph D. Lacroix et Misal Etu.

Comté de Mégantic—Nelson, M. John Bain en remplacement de M. George Cox.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Québec, 4 janvier 1873.

BUREAU DE BONAVENTURE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Elizabeth McCoubery, Fannie S. Gald et Victoire Martin, (F. & A.)
5 novembre 1872.

L. P. LEBEL,
Secrétaire.

BUREAU DE KAMOURASKA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Léa Beaulieu, Marie Alphonsine Larouche, et Césarée Lajoie.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Aglaé Pellerin et Victoria Pellerin.
5 novembre 1872.

P. DEMAIS,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F. & A.), Mlles. Mary Ann Félicité O'Reilly.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) Mlles. Marie Elizabeth Charland, Josephine Desrochers et M. Joséphine Gaudreau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Marie Delvina Bernier, M. Henriette Augustino Lebourdais, M. Marguerite Athanaïse Normand et M. Ann Rousseau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A.), Mlle. Rebecca Moore.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Esther Auger, M. Isabelle Bergeron, M. Céarino Bernard, M. Léontino Bérubé, M. Delphine Honorino Boisvert, M. Emma Blais, M. Eloïse Bureau, M. Louise Anna Chalifoux, M. Agnès Anastasie Ferland, M. Odile Elizabeth Gingras, M. Anne Philomène Godbout, M. Vitalino Goulet, M. Mathila Goulet, Perpétua Félicité Grégoire, M. Arthémise Lambert, M. Catherine Lebourdais, M. Elise Lemay, M. Clorinde Elmire Migner dit Lagacé, Rosalie Prévost, M. Emélie Roy, M. Sédulie Roy, M. Henriette St. Pierre, Elmire Vaillancourt et M. François-Xavier Tessier dit Laphante.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlle. Ellen Dwyer.
6 août 1872.

N. LACASSE,
Secrétaire.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (A) M. William Tuohy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F.), M. Jean Dury, Mme. Hiercule Arcand (née Marie Verret,) Mlles. Marguerite Bacquet dit Lamontagne, M. Emma Blais, M. Cézarine Boulanger, M. Anastasio Boulé, M. Elmire Bussière, M. Séraphino Coulombe, Emélie Angelina DeGuise, M. Philomène Zénaï Delisle, M. Louise Duclous, M. Elmire Hallé, Mme. Isola Lajouresse (née M. Caroline Lemay) Mlle. Julie Anna Mercier et Mme. Joseph Perrault (née Hermine Baril.)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F.) Mlles. Maria Rouleau, M. Josephine Simard et Philomène Tessier
5 novembre 1872.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F.) M. Louis Lacroix.
ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F. et A.) M. Auguste Gay et Mlles. Mary Conway et Elodie Rabeau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F.) Mlles. Vitaline Brodeur, Céline Faubert, Eulalie Girard, Angéline Fontaine, Lucrèce Marier, Philomène Racette, Vitaline Terrien et Mathilde Trudeau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A.) Mlles. Mary Griffin et Mary Nelligan.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F.) Mlles. Mathilde Bricault, Elizabeth Dugas, Alphonsine Lemieux, Azilda Miquéou Millier, Arthémise Mounier Lapierre et Marie Azilda Phénix.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A.) Mlle. Ann Cannon.
4 février 1873.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES TROIS RIVIÈRES.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F.) Mlle. Alphonzine Rheault.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F.) Mlles. Marie Céline Berthiaume, Marie Adéline Boisclair et Marie Rosiane Rousseau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F.) Mlles. Olive Bergeron, Marie Victoire Desrosiers, Marie Hedwidge Lafond, Marie Caroline Lebbine, Mathilde Eliza Maher et Marie Céline McDonnell.

4 février 1873.

J. M. DESILETS,
Secrétaire.

BUREAU D'OTTAWA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F.) Mlle. Anatholie Denis.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A.) Mlle. Ann Eliza Dowd.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F. et A.) Mlle. Catherine O'Driscoll.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A.) Mlle. Bridget Shea.
4 février 1873.

Joux R. Woods,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F.) Mlles. Marie Elisée Bergoiron et Flore Héon.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A.) Mlles. Jennie Brady et Margaret Dohau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F.) Mlle. Jennie Brady.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A.) Mlle. Flore Héon.
4 février 1873.

F. A. BRIES,
Secrétaire.

CONCOURS POUR LA PUBLICATION D'UNE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE EN LANGUE FRANÇAISE POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Sur la recommandation du comité spécial de la section catholique romaine, chargé d'aviser aux moyens de pourvoir à la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques romaines, il a été résolu, à la dernière réunion du Conseil de l'Instruction publique d'ouvrir un concours à cet effet, et ce concours est actuellement ouvert aux conditions suivantes :

1^o. La série devra se composer de cinq livres, trois pour les écoles élémentaires, et deux pour les écoles modèles et les académies.

2^o. Chacun de ces livres devra contenir, le premier, environ cent-cinquante (150) pages; le deuxième et le troisième, environ deux-cent-cinquante (250) pages; le quatrième et le cinquième, environ trois-cents (300) pages; les trois premiers devront être de format in-18, et les deux derniers, de format in-12, la série de Lovell devant servir de type pour la partie matérielle. Dans les trois premiers livres, chaque leçon devra être précédée de colonnes de mots à épeler et suivie d'un petit résumé sous forme de questionnaire.

3^o. Les sujets devront être traités d'une manière graduée en comprenant ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers, choisis, au point de vue moral et religieux; des articles courts et faciles à retenir, sur l'histoire et plus particulièrement sur l'histoire sainte et l'histoire du Canada, et sur l'agriculture spécialement appropriée aux besoins du pays; et pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux; des articles sur les mêmes sujets, mais plus étendus; et, en sus, des articles sur les sciences, les arts et l'industrie.

4^o. Les autres conditions du concours sont comme suit :

1.—Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, avant le 1^{er} septembre 1872.

2.—Après que le Conseil, sur la recommandation du comité catholique romain, aura approuvé la série de livres qui aura été déclarée la meilleure par les juges, il en prendra le droit de propriété littéraire d'après la loi et en concèdera l'usage à l'auteur ou aux auteurs pour l'espace de cinq années.

Québec, 15 Novembre 1871.

L. GIARD,
Secrétaire-archiviste.

N. B.—Par une résolution passée le 6 septembre 1872, le conseil de l'Instruction publique a étendu le délai pour la publication de cette série, jusqu'au 1^{er} mai 1873.

L. GIARD,
Secrétaire-archiviste.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JANV. & FÉV., 1873.

Lord Dufferin à Montréal.

Pendant son séjour à Montréal, en janvier, Son Excellence le Gouverneur-général, accompagné de la comtesse Dufferin, a visité presque toutes les maisons d'éducation de cette ville. Partout, en réponse aux adresses qu'il a reçues, Lord Dufferin a profité de l'occasion pour exprimer ses vues sur l'éducation et l'Instruction publiques. Ses réponses sont remplies de pensées excellentes et surtout pratiques. Lord Dufferin ne se borne pas à des termes généraux à des phrases stéréotypées; il entre dans la question, l'examine sur toutes ses faces, puis résume ses observations en un ou deux conseils délicatement mais franchement donnés.

Ainsi, répondant au chancelier de l'Université McGill, il aborde la question controversée de savoir s'il ne vaudrait pas mieux abandonner le système des cours classiques pour se borner à l'étude des sciences appliquées précédée d'un cours d'Instruction portant sur les matières d'enseignement indispensable à tout homme. Son Excellence cite l'opinion de M. Gladstone en faveur du premier système et l'opinion contraire du Duc de Sommerset, puis traite la question au point de vue du Canada :

« Quant à ce qui me concerne, dit-il, le cours d'études que j'ai suivi me porte naturellement à ne pas regarder l'éducation classique comme le fondement d'une éducation libérale, mais quoi qu'il en soit, et sans me hasarder à prononcer une opinion dogmatique sur un sujet si controversé, je ne puis m'empêcher de penser que dans un pays comme le Canada, les raisons excellentes que l'on pourrait invoquer à l'appui d'un cours de sciences physiques et pratiques, se trouveraient en face d'arguments non moins puissants en faveur de l'enseignement des arts. Car, si dans le Canada, la prospérité du pays dépend entièrement de chacun de ses habitants, qui doivent s'appliquer à développer ses ressources, de l'autre, il est nécessaire, puisque toute la population doit travailler à l'accroissement de la richesse commune, que la vie intellectuelle de la société soit cultivée, ornée et raffinée par la sagesse, l'esprit, la science, l'expérience et la philosophie des siècles classiques. »

Nous n'avons pu nous procurer que ce court extrait; nous aurions cependant, aimé à reproduire le morceau en entier.

Lord Dufferin passe ensuite à un autre ordre de choses :

« Laissons de côté, cependant, cette partie de la question, je vais terminer mon allocution en adressant quelques paroles aux jeunes gens qui ont si bien écouté l'ami qui leur veut du bien (*well wisher*). Jo leur demande de se rappeler que la génération qui les a précédés a mené à bonne fin, une des plus difficiles et des plus bienfaisantes entreprises qui aient été tentées par des hommes d'état. La génération qui vit et conduit les affaires de ce grand pays, a réussi, en dépit d'obstacles et de difficultés plus qu'ordinaires, à réunir dans une souveraineté unie, les magnifiques provinces de l'Amérique canadienne, qui se trouvent entre l'Atlantique et le Pacifique. C'est cet héritage que vous serez appelés à administrer et à faire prospérer. Il vous incombera une lourde tâche, car vous devrez tirer le meilleur parti possible de cette glorieuse succession qui vous attend ; vous devrez être à la hauteur de ceux qui vous ont précédés. J'aime à vous rappeler de plus qu'heureusement vous vivez dans un pays aussi libre que l'air que vous respirez, et que tout ce que l'ambition d'un homme peut désirer vous est accessible, si vous prenez soin de cultiver, avec sagesse, intelligence et persévérance, ces talents dont la Providence vous a doués. »

Dans sa réponse aux professeurs de l'école normale, Lord Dufferin donne franchement son opinion et celle de beaucoup d'euro péens, sur la manière dont les enfants reçoivent l'éducation, tant à l'école que dans la famille, et sur les résultats de cette éducation, plus tard, dans la société

« Jo ne sais pas, dit-il, si j'ai quelques conseils pratiques à vous donner en cette circonstance, cependant, je suis presque forcé de vous faire une observation ; c'est que dans vos relations avec vos jeunes élèves, vous devez vous rappeler que votre devoir, consiste non-seulement à développer leur intelligence, à leur inculquer la science, mais aussi—ce qui n'est pas moins important—à les discipliner, à les polir, et leur donner une excellente tenue afin d'en faire des personnes polies, bien élevées, pleines de déférence et de respect pour leurs parents, leurs supérieurs et leurs aînés. Il se peut que dans un jeune pays, où nous voyons partout des preuves de prospérité ; où l'esprit d'indépendance est un élément essentiel de succès ; où à un âge peu avancé, les jeunes gens sont tenus de faire leur chemin eux-mêmes, il soit naturel de développer un sentiment de confiance en soi-même. Je veux donc vous demander, de bien pénétrer vos élèves de cette vérité ; que si d'un côté, il n'y a pas de meilleure qualité que le respect de soi-même, de l'autre ce sentiment exclut l'assurance exagérée en soi-même et je le dis avec empressement, car j'avoue que si j'ai quelque blâme à adresser à la jeunesse de ce nouveau pays,—je ne parle pas spécialement du Canada, mais de toute l'Amérique,—c'est que j'ai été frappé par l'absence de déférence et de respect pour les supérieurs en âge, auxquels nous tenons encore en Europe. Qu'il me soit permis de citer un exemple. J'ai remarqué en voyageant sur les bateaux à vapeur du St. Laurent, des enfants courant d'une extrémité à l'autre, et plus d'une fois j'ai été tenté de les prendre et de leur donner un bon fouet. Je les ai vus séparer deux personnes engagées dans une conversation, sauter sur les robes des dames, frayer leur chemin à coups d'épaules, sans se douter des inconvenients qu'ils causaient et ce qu'il y a de plus remarquable, ces indiscretions inouïes ne paraissaient pas attirer l'attention des parents. Lorsque je hasardais des observations sur leur conduite à mes compagnons, on me répondait, que ces intéressants petits bons hommes venaient du pays voisin. Peut-être qu'ils disaient vrai. Toutefois sans chercher à savoir jusqu'à quel point c'est exact, j'espère que les instituteurs du Canada, feront leur possible pour inculquer à leurs élèves les devoirs de la politesse, leur feront acquérir une tenue convenable et leur inspireront du respect pour leurs parents et les personnes d'âge, et qu'ils se rappelleront qu'en ayant ces idées en vue, ils contribueront à faire du Canada, un des pays les mieux éduqués, les plus prospères, les plus polis, du continent américain. »

Ces paroles valent la peine qu'on les prenne en note et qu'on les médite. C'est déjà quelque chose que de connaître ses défauts ; mais ce n'est pas assez : il faut se mettre courageusement à les corriger.

Bureaux d'Examineurs.

Les secrétaires des Bureaux d'examineurs sont priés d'être à l'avenir plus exacts dans la transmission des listes de diplômés. La section 110 (sous section 7) du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada leur fait un devoir de " donner avis au ministre de l'Instruction publique de l'admission de chaque candidat à l'enseignement, sous quinze jours après telle admission. " Beaucoup de secrétaires obéissant à cette injonction ; mais un plus grand nombre encore semblent ignorer complètement, et ne transmettent l'avis que cinq ou six mois après l'admission du candidat. Outre l'irrégularité dans le service public, cette négligence peut encore causer un tort considérable à l'instituteur, en ce sens que le département de l'Instruction publique, ignorant l'admission du candidat, ne le recommanderait pas dans le cas où, comme la chose arrive assez souvent, quelque municipalité s'adresserait à ce département pour qu'il lui indiquât le nom d'un instituteur compétent, en disponibilité. Les candidats ont, d'ailleurs, un honoraire à payer pour chaque certificat qui leur est délivré : c'est une raison de plus pour qu'on les mette en mesure de jouir de tous les bénéfices de la loi. Comme, d'après les clauses du statut, les bureaux d'examineurs sont tenus nominativement de mettre la loi à effet, c'est à eux de voir à ce que leurs secrétaires en exécutent les ordonnances avec plus d'exactitude.

Quarante-huitième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval.

Séance du 25 Janvier 1873.

Présents : L'honorable P. J. O. Chauveau, ministre de l'Instruction publique ; le révd. M. P. Lagacé, principal de l'école normale Laval ; F. E. Juneau et Ed. Carrier, écrivains inspecteurs d'écoles ; MM. J. B. Cloutier, président, F. X. Toussaint, N. Lacasse, Ant. Légaré, D. McSweeney, J. B. Dugal, J. Piérard, P. Hudon, G. Labonté, Frs. Bouchard, Frs. Fortin, J. Ahern, P. Provensal, J. Cloutier, C. Lacroix, J. Létourneau, M. l'abbé P. Ruel et les élèves-maitres de l'école normale.

M. B. Pelletier, secrétaire de l'Association, étant absent, M. J. Létourneau, est prié d'agir comme secrétaire pro tempore.

Le révd. M. Lagacé, commence un cours de Physiologie, et donne d'abord comme études préparatoires à cette science des explications claires et lucides sur les trois règnes de la nature. Pendant plus d'une heure, le savant Monsieur a su intéresser son auditoire et il a traité son sujet de manière à faire désirer vivement la suite de ce cours aux prochaines conférences.

L'association s'occupe ensuite du sujet de discussion : *Quel est le meilleur moyen d'enseigner la lecture.*

M. Jules Piérard, ex-instituteur de la Belgique, établi récemment à Québec, comme libraire, avait bien voulu assister à cette réunion, dans le but de lier connaissance avec les instituteurs de son nouveau pays d'adoption. M. Piérard a parlé sur le sujet de discussion et passé en revue les trois méthodes de l'enseignement de la lecture, la méthode dite sans épellation, celle selon la nouvelle épellation, enfin l'ancienne épellation. Il fit part des essais qui ont été faits en Belgique sur les deux premières, et quant à la dernière, bien qu'elle soit condamnée par un grand nombre de personnes très-habiles dans l'enseignement, il ne veut point l'approuver ni la condamner absolument.

M. J. B. Cloutier fait quelques remarques très-judi-

cienses sur la question et traite de l'enseignement des lettres, de l'épellation ainsi que de la lecture expressive. Il appuie fortement sur l'importance de donner à l'enfant une bonne prononciation, et s'élève contre l'empressement de beaucoup d'instituteurs à faire passer l'enfant des lettres à l'épellation, de l'épellation à la lecture courante sans qu'il sache préalablement épeler. Il ajoute que cet empressement est toujours une cause de retard pour l'élève et trop souvent une cause de dégoût.

M. N. Lacasse parle aussi avec habileté sur ce sujet, et fait une critique judicieuse des mauvaises méthodes de l'enseignement de la lecture; il démontre d'une manière claire comment on doit procéder dans l'enseignement de cette branche d'instruction dont l'importance est d'autant plus grande qu'elle est la base des études.

Le révd. M. Lagacé fait remarquer tous les défauts que l'on rencontre dans la lecture, dans un grand nombre d'écoles, défauts contre la prononciation et l'accentuation. Il dit que l'enseignement de la lecture est sans contredit une matière qui exige beaucoup d'aptitudes et de longues préparations chez l'instituteur; que s'il est rare de trouver même parmi la classe instruite, des hommes qui lisent bien, cela est dû au peu d'attention qu'on a mis à leur faire contracter dès leur bas âge un ton expressif et convenable. Il conseille vu l'importance du sujet, d'en continuer la discussion à la prochaine conférence.

M. l'inspecteur Ed. Carrier et M. le professeur F. X. Foussaint parlèrent tour à tour sur le sujet et firent chacun des observations très sensées.

L'honorable ministre de l'instruction publique dans une brillante allocution, exprime ensuite le plaisir qu'il éprouve d'assister à cette conférence et l'intérêt toujours croissant qu'il prend à nos travaux. Il conseille vivement aux instituteurs d'assister régulièrement aux conférences et de prendre part aux discussions. Il parle de la caisse d'économie des instituteurs et du *Journal de l'instruction publique* et conseille fortement de s'abonner à l'une et à l'autre.

Sur motion du révd. M. P. Lagacé, secondé par M. J. Létourneau, il est

Résolu—Que la lecture faite devant cette association par M. J. Piéard, renfermant des appréciations qui intéressent hautement les instituteurs, soit publiée dans le *Journal de l'instruction publique*.

Proposé par M. J. Létourneau secondé par M. J. B. Dugal et

Résolu—Que dans le but de donner plus de temps pour le cours de science que M. le Principal veut bien se charger de faire à chaque conférence, il y ait à l'avenir deux séances, l'une le vendredi soir à 7 hs. et l'autre le matin à 9 hs.

A la prochaine conférence, M. Antoine Lègaré fera l'histoire de la paroisse de St. Roch de Québec, MM. Pelletier, Guénard et J. Létourneau, traiteront chacun un sujet; le révd. M. Lagacé continuera son cours de physiologie et la discussion sur l'enseignement de la lecture sera continuée.

Ajournée au dernier vendredi de mai prochain à 7 hs. du soir.

J. B. CLOUTIER,
Président.

J. LÉTOURNEAU,
Secrétaire pro tempore.

Revue mensuelle.

Enfin l'année 1872 est finie et 1873 a pris sa place: tout le monde a poussé un soupir de soulagement. Nos lecteurs se rappellent, en effet, les nombreuses prédictions et prophéties de toutes sortes dont la presse nous a inondés, au sujet de cette malheureuse année 1872.

Chaque coin de la terre avait son affaire et devait infailliblement périr ou n'en valoir guère mieux. Voici, entre autres, un résumé, publié par un journal français, d'une partie des événements désastreux que nous prometait 1872:

- 10. Une guerre civile effrayante entre bonapartistes, légitimistes et républicains;
- 20. Paris détruit, après des luttes où le sang coulera à flots.
- 30. Le comte de Chambord proclamé roi.
- 40. Guerre civile en Angleterre, en Italie et dans d'autres pays de l'Europe.
- 50. La guerre civile en Europe apaisée par le comte de Chambord régnant sous le nom de Henri V.
- 60. Le pape rétabli par Henri V.
- 70. L'Alsace et la Lorraine rendues à la France.
- 80. Les Français sous la conduite du comte de Chambord parcourent l'Europe en vainqueurs, et même une partie de l'Asie.
- 90. L'Irlande et la Pologne délivrées, l'Angleterre et l'Allemagne converties, l'Islamisme détruit.
- 100. Grande bataille, appelée "Bataille du Bouleau," où Henri V anéantira les armées de la Russie et de la Prusse.

D'un autre côté, des somnambules clair-voyants, à la date du 16 août 1871, corroboraient une partie de ces détails, en y ajoutant une nouvelle série de malheurs, écrits à l'encre rouge (sic), et propres à jeter le monde dans une profonde stupeur.

Heureusement que l'année s'est passée sans que la plus petite des prédictions se soit réalisée. La terre n'a pas été inondée de sang, mais en revanche—les prédicteurs avaient oublié de nous en avertir,—plusieurs endroits ont été inondés par les eaux, ce qui est beaucoup plus naturel et moins effrayant. Ces inondations ont été, toutefois un malheur véritable qui, dans certains endroits, a produit de terribles résultats. L'Angleterre, la France, l'Italie, les Etats-Unis même en ont souffert; et les froids terribles qui ont sévi partout depuis ont contribué pour beaucoup à augmenter les souffrances des malheureux que l'inondation avait laissés sans moyens et sans abri.

Si l'Europe n'a pas eu en 1872, la guerre civile annoncée par les prédictions, elle pourrait bien, cette année, voir le temple de Janus s'ouvrir chez deux de ses nations les plus puissantes, l'Angleterre et la Russie. La Russie tend en effet à s'agrandir du côté de l'Asie et veut arriver jusqu'aux Indes dont elle n'est plus séparée que par le royaume de l'Afghanistan, sur les limites duquel elle menace de s'engager. Ce que voyant, l'Angleterre a fait savoir au czar que si ses armées avançaient plus loin, Sa Majesté britannique serait forcée d'intervenir. Depuis, il y a eu des pourparlers, des retraites et des réticences; mais la question est loin d'être réglée. Dans le cas où une guerre résulterait de cette complication, ce qui n'est pas sans probabilité, la Russie pourrait compter sur l'alliance de la Prusse, pendant que l'Angleterre après avoir laissé écraser la France, son seul allié, se trouverait parfaitement isolée et sans support extérieur. Quand même, d'ailleurs, la France, oubliant ces justes griefs voudrait porter secours à l'Angleterre, elle ne le pourrait pas sans faire d'énormes sacrifices, et entraver considérablement le travail de sa reconstitution.

La France a besoin d'une longue période de paix et de tranquillité, pour refaire ses pertes. Le dernier recensement, pour l'année 1872, démontre, en effet, que, depuis 1866, sa population a diminué de 366,935 âmes, sans tenir compte de l'Alsace-Lorraine. Quelles que soient les causes que l'on assigne à cette diminution, il n'en est pas moins vrai qu'elle existe, et qu'elle doit disparaître. Il est difficile de dire à l'aide de quel gouvernement la France parviendra plus facilement à ce résultat. Maintenant que Napoléon III est mort, l'empire se reconstituera peut-être difficilement. D'un autre côté, on prétend qu'il aurait entente définitive entre les royalistes et que les Orléans ont reconnu les droits du comte de Chambord. C'est possible, mais nous n'y avons qu'une médiocre confiance.

Pendant que la France est encore dans l'incertitude, la république suisse vient de se nommer un président, M. Cérésole. M. Cérésole, qui est d'ailleurs un esprit éclairé et un infatigable travailleur, n'a que quarante ans, et n'a commencé son existence politique, qu'il y a dix ans. Il est petit-fils d'un officier de l'armée d'Egypte. L'élection s'est faite sans violence et au milieu de l'ordre le plus parfait.

Nous n'en pourrions pas dire autant de la Bolivie, ou un changement de président vient de s'opérer d'une toute autre manière, dans le mois de décembre. Augustin Morales, le président d'alors, était en état d'ivresse depuis le 24 du mois, et voulait à tout prix dissoudre les chambres parceque ces dernières refusaient de passer une certaine mesure relative à l'exploitation de mines dont il était propriétaire. Ne pouvant réussir dans son dessein, il se met à la tête de la force militaire, et déclare la législature dissoute. Enfin, le 27, ayant appris que ses aides-de-camp conspiraient contre lui, il se rend à la salle d'attente et se met à frapper de droite et de gauche, à coups de pieds et à coups de poings. Son neveu, La Faye, perdant patience, lui tira dessus et le tua à coups de revolver.

Sur le champ,—on pend le criminel?—Pas le moins du monde: on élit un nouveau président Adolfo Batissan, et l'incident n'a pas d'autres suites. La population du reste a semblé n'y prendre aucun intérêt.

Au Pérou, un complot a été découvert contre la vie du président Pardo, mais les choses n'ont pas été si loin qu'en Bolivie, et Pardo en a été quitte pour une légère émotion.

Tel est l'abus de la liberté. Voici maintenant l'exagération de la tyrannie.

On sait que Varsovie est la ville natale du célèbre Chopin, le plus aimé des pianistes, dont la mort est venue briser la carrière à trente cinq ans. Les habitants de cette ville avaient décidé de lui élever une statue. Cette statue était même achevée et on devait en faire l'inauguration sur l'une des places publiques, lorsque le comte de Berg, on ne sait trop à quel propos, vint mettre son veto, au nom de l'empereur de toutes les Russies. Ces pauvres Polonais n'ont donc plus même la liberté de leurs affections et de leur admiration. C'est là une oppression morale qui est peut-être la plus douloureuse de toutes. Hélas ! ce pianiste si suave, si poétique, était loin de se douter qu'un jour sa ville natale ne pourrait pas même, sans crime, se souvenir de lui. Chopin est mort jeune, mais il a laissé après lui un nom et des œuvres qui le couvrent amplement de cette insulte faite à sa mémoire. C'est à lui que peuvent s'appliquer surtout ces paroles de Schiller : "L'instrument dont on tire les accords les plus hardis est aussi celui qui se brise le plus vite, et le feu du génie ne s'entretient qu'aux dépens de la lampe de la vie."

Nous ne pouvons pas nous plaindre, ici, de ces oppressions ; et le seul tyran qui se permette de nous gêner un peu est le froid dont l'humeur est quelquefois difficile à supporter. Heureusement que cela n'a qu'un temps et que, le soleil aidant, notre autocrate est obligé de faire des concessions.

La 2^{me} session du 2^{me} parlement de la province de Québec, s'est terminée la veille de Noël. Il est rare que nos députés passent le temps des fêtes hors de leurs familles, et les travaux de la chambre sont toujours conduits de manière à se terminer vers la même époque. De l'avis de tout le monde, cette session a été la plus intéressante que nous ayons encore eue, et elle a donné lieu à des joutes oratoires vraiment remarquables. Plusieurs des discours prononcés dans diverses circonstances auraient certainement mérité d'être recueillis et publiés *in extenso*.

Les soirées d'hiver ont ramené avec elles les réunions littéraires et scientifiques. La Société littéraire et historique a repris ses intéressantes séances. L'Université-Laval, comme l'an dernier, a ouvert des cours publics, et M. l'abbé Bégin les a inaugurés par des conférences sur l'histoire de l'Église. L'Institut de St. Patrice, de son côté, ne veut pas rester en arrière et des démarches ont été faites auprès du célèbre Père Burke, le victorieux antagoniste de Proude, pour l'engager à venir dans le cours de l'hiver, donner une série de lectures devant l'Institut.

Nous ne pouvons pas clore cette revue sans mentionner le désastreux incendie qui vient de réduire en cendres le Palais de Justice de notre ville. Le feu a été découvert vers minuit et demi, dans la nuit du premier au deux février. Malheureusement, l'eau a fait défaut, et deux heures après, toute la bâtisse n'était plus qu'un monceau de ruines. Le gardien et sa famille n'ont pu qu'avec la plus grande peine s'échapper du rez-de-chaussée qu'ils occupaient, et tous leurs effets mobiliers ont été détruits. La perte la plus sérieuse est celle de tous les dossiers, registres et papiers de la cour supérieure et de la cour des appels. Avocats et plaideurs se trouvent à oncourir des pertes énormes pour la plupart, minimes pour un grand nombre. Les bureaux du shérif et du registraire, qui se trouvaient dans les voûtes, ont été seuls préservés et tous les papiers en sont intacts. Une perte considérable est aussi celle de la bibliothèque du Barreau, qui n'était assurée qu'au montant de \$5,000. La bibliothèque du greffe de la Paix, quoique peu considérable, contenait aussi des ouvrages rares et précieux. Les autorités sont actuellement à prendre des mesures pour remédier autant que possible à ce désastre.

Notre bulletin nécrologique pour ces deux mois s'ouvre par un nom qui a joliment beaucoup d'éclat et qui vient de s'éteindre sans bruit sur la terre de l'exil. Nous voulons parler de l'empereur Napoléon III, mort à Chislehurst, Angleterre, le 9 janvier. Il est remarquable que les deux Napoléon, après avoir occupé tous deux, quoique à des titres divers, la place la plus élevée dans le monde, soient allés mourir sur une terre étrangère, en subissant les conditions d'un ennemi vainqueur, et sous le coup des haines d'une partie de leur peuple même. Nous laissons à d'autres le soin de faire ces rapprochements et surtout d'établir les conclusions qui en ressortent ; des considérations de ce genre ne pouvant pas entrer dans le cadre de cette simple notice.

Voici, d'après Vapereau, quelques détails biographiques sur le défunt empereur :

"Napoléon III (Charles-Louis-Napoléon Bonaparte) empereur des Français, né à Paris, au Palais des Tuileries, le 20 avril 1808, est le troisième fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, frère de Napoléon Ier, et d'Hortense-Eugénie de Beauharnois, fille de l'impératrice Joséphine. Il fut baptisé à Fontainebleau, en 1811, par le cardinal Fesch, son oncle, et tenu sur les fonts baptismaux par l'empereur et l'impératrice Marie-Louise. Sa naissance fut célébrée comme celle

d'un héritier du trône ; des salves d'artillerie l'annoncèrent dans tout l'empire, depuis Hambourg jusqu'à Rome, des Pyrénées au Danube, car Napoléon Ier voyait dans les fils de ses frères, que le plébiscite de l'an XII appelait à lui succéder les héritiers futurs de sa pensée, de son nom et de son pouvoir. Un registre de famille, destiné aux enfants de la dynastie impériale, fut déposé au Sénat comme le grand livre des droits de successibilité. Le nouveau prince Louis-Napoléon y fut inscrit le premier avec toute la pompe d'une consécration. Le roi de Rome y prit seul place après lui. La reine Hortense donna à l'éducation de son fils une direction grave et sévère. Destiné à régner, le jeune prince fut de bonne heure élevé sans mollesse, comme un enfant du peuple. Il eut pour premier gouverneur M. l'abbé Bertrand, et pour premier maître le célèbre helléniste M. Hase, qui lui apprit les langues anciennes.

Le prince Louis-Napoléon avait sept ans à peine quand le désastre de Waterloo lui fit prendre le chemin de l'exil. Il ne voulait point quitter la France, et la reine Hortense eut toutes les peines du monde à le consoler. Lorsque l'empereur l'embrassa à la Malmaison, pour lui faire ses adieux, qui devaient être éternels, il fallut l'arracher de ses bras ; il refusa de se séparer de lui, et cria, en pleurant, qu'il voulait aller tirer le canon..... Les souvenirs que le prince emporta de ces jours néfastes sont, dit-on, restés ineffaçables dans son esprit. La patrie fut toujours présente à sa pensée, aussi bien que la noble figure de l'empereur. Sa nouvelle vie, loin du pays natal, développa ses heureuses dispositions et l'énergie de son caractère. La reine Hortense, qui avait pris le nom de duchesse de Saint-Leu, se retira successivement à Genève, à Aix en Savoie, dans le duché de Bade, et habita longtemps Augsburg, où le jeune Louis-Napoléon fut confirmé, dans la cathédrale, par l'évêque de cette ville, sous le patronage de son oncle, le prince Eugène. Plus tard, elle passa en Suisse (1824), où il lui fut permis de fixer définitivement sa résidence dans le canton de Thurgovie, sur les bords du lac de Constance, au château d'Arenenberg, qu'elle habita jusqu'à la fin de sa vie. Ne modifiant rien de sa méthode éclairée d'éducation maternelle, elle entourait son fils de sa plus vigilante sollicitude. En fortifiant le corps par tous les exercices gymnastiques, l'escrime, la natation, l'équitation, dans lesquelles il acquit une supériorité prodigieuse, on nourrissait son esprit de l'instruction la plus solide.

En Suisse, il profita du voisinage de Constance pour se rompre aux exercices militaires avec un régiment badois en garnison dans cette ville. Il suivait, en même temps un cours de chimie et de physique sous les leçons de M. Gastard, Français distingué qui dirigeait une manufacture dans ce pays. Plus tard il fut admis au camp fédéral de Thun, canton de Berne, que la Suisse dressait chaque année pour l'instruction des officiers du génie et de l'artillerie, sous la direction du brave général Dufour. Manœuvres, instructions et courses dans les glaciers, le prince prit part à tout, le sac sur le dos, mangeant son pain de soldat, la brouette ou le compas à la main. L'art de l'artillerie fut particulièrement l'objet de ses études, et il y puisa des connaissances qui devaient lui inspirer son *Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de la République helvétique* (Zürich, 1836).

On sait à la suite de quelles vicissitudes le prince Napoléon revint en France, rappelé par une quintuple élection, dans la Seine, l'Yonne, la Moselle, la Charente-inférieure et la Corse. Il parut à l'Assemblée nationale et alla s'asseoir sur les bancs de la gauche. Son admission ne souleva aucune contestation : dès qu'elle fut prononcée, il se leva et lut une déclaration où il disait : "Après trente trois années de proscription et d'exil, je retrouve enfin ma patrie et mes droits de citoyen. La République m'a fait ce bonheur que la République reçoit non serment de reconnaissance, mon serment de dévouement."

Louis-Napoléon était donc définitivement réintégré dans la grande famille française ; mais sa position, au milieu des méfiances qui l'entouraient, exigeait beaucoup de prudence et de réserve ; il le comprit et se tint sur ses gardes, ne paraissant à la tribune que pour repousser quelques attaques dirigées contre sa personne, et ne prenant qu'une part modérée aux travaux de la Constituante.

Il manœuvra avec tant d'habileté que la France, le 10 décembre, par 5,434,226 suffrages, sur 7 millions et demi de votants, le nomma Président pour 4 ans tandis que le général Cavaignac n'obtint que 1,469,166 voix, et que 400,000 environ se partageaient entre MM. Ledru-Rollin et Raspail.

Le prince Président agissait avec la plus grande prudence pour concilier les divers partis qui divisaient l'Assemblée. Il faisait sans cesse appel à la concorde, et voyait chaque jour grandir sa popularité. Mais l'antagonisme entre les deux pouvoirs législatif et exécutif grandissait toujours et ne laissa bientôt plus d'alternative à Napoléon que de résigner ou de faire un coup d'état qu'il accomplit, comme on le sait, avec une habileté consommée. On se rappelle que c'est dans la nuit du 2 décembre 1851 que furent arrêtés MM. Changarnier, Cavaignac, Lamoricière, Bedeau, Charras, Thiers, Grépp, Charles Lagrange, Baze et un grand nombre de membres de sociétés secrètes.

Le 20 décembre, Napoléon se fait nommer Président pour 10 ans

par 7,481,231 de suffrages sur 8,105,630 votants. Enfin, à la suite du débâcle qui lui donnait 7,821,189 suffrages, Louis Napoléon Bonaparte fut proclamé le 1er décembre 1852 Empereur des Français, par la grâce de Dieu et la volonté nationale.

Napoléon III célébrait, le 29 janvier 1853, son mariage avec Eugénie Marie de Montijo de Guzman et Porto Carrero, comtesse de Teba.

Napoléon III avait dit souvent : l'Empire c'est la paix ; cependant la France, durant son règne, fit trois grandes guerres : la guerre d'Orient, la guerre d'Italie, et enfin la désastreuse guerre avec la Prusse, qui mit la France à deux doigts de sa perte et qui se termina par le désastre de Sedan.

Napoléon III laisse un fils, né le 16 mars 1856. Laissons à la postérité le soin de juger cet homme qui a fait de grandes actions, et qui a commis de bien grandes fautes, c'est d'ailleurs l'Ébée qui ressort des beaux vers suivants écrits par Victor Hugo à ce sujet. Ils sont peut-être un peu exagérés, mais l'idée principale est juste et bonne :

« Peuple ! soyons éléments ! soyons forts ! sablions !
Jamais l'odeur des morts n'attire les lions.
La haine d'un grand peuple est une haine grande,
Qui veut que le pardon au sépulchre descende,
Et n'a pour ennemis que ceux qui sont debout.
Hélas ! quel poids encor pourrions-nous, après tout,
Jeter sur ce vieillard cassé par la misère,
Qui dort sous le fardeau d'une terre étrangère !
Roi, jussant, vous l'avez brisé, c'est un grand pas,
Il faut l'épargner mort. Et moi, je ne crois pas
Qu'il soit digne du peuple en qui Dieu se reflète,
De joindre un bras qui tue une main qui saignote. »

Les îles Sandwich ont également perdu leur souverain dans la personne de Kaunabancha V, décédé dans le cours du mois dernier.

Les journaux anglais nous annoncent aussi la mort de Sir Edward Bulwer Lytton, à la date du 18 janvier. Sir Lytton était né en 1805, à Haydon Hay, comté de Norfolk et obtint ses degrés à l'université de Cambridge en 1826. A part ses travaux littéraires, il s'occupa aussi de politique et fit partie du cabinet Derby en 1858. Mais c'est comme littérateur surtout qu'il s'est assuré un nom dans la postérité. Il a été l'un des écrivains anglais les plus féconds de cette époque. Il a écrit en vers et en prose, le drame et le roman. De ses œuvres, la plus connue, au moins la plus populaire parmi nous est son drame intitulé « Lady of Lyons. »

La ville et le diocèse de Montréal ont fait une perte sensible par la mort de M. le grand-vicaire Truteau, arrivée à l'évêché de Montréal, le 28 décembre dernier. M. Truteau était né dans cette dernière ville, le 11 juin 1808 ; ordonné prêtre le 18 septembre 1830 et nommé Chapelain de l'église Saint-Jacques ; en 1832, secrétaire de l'évêque de Montréal ; en 1840 chapelain du chapitre et vicaire-général ; en 1867, il fut député à Rome, et fut chargé en 1868 de remettre le Pallium à Mgr. l'Archevêque de Québec.

Plusieurs fois M. le Grand-Vicaire Truteau fut chargé de l'administration du diocèse de Montréal.

Une grande aménité de caractère, conciliant, modéré dans ses opinions, plein de bienveillance envers tout le monde, ce prêtre distingué laissera dans toute la paroisse de longs et légitimes regrets.

La *Minerve*, de Montréal, nous annonçait aussi à la date du 9 janvier, la mort de l'un de ses anciens rédacteurs, M. Evariste Gélinas, avocat, employé au Bureau de la milice, à Ottawa. M. Gélinas était né à Yamachiche et avait fait son cours d'études à Nicolet. Après avoir été attaché pendant quelques années à la rédaction de la *Minerve*, où ses articles furent très remarqués, il fit un voyage en Europe, et en revint dans l'été de 1866. Ce fut alors qu'il se mit à écrire, dans la *Minerve* et autres journaux, sous le pseudonyme de *Carle Tom*, des chroniques du genre, dont les premières surtout furent admirées à juste titre. M. Gélinas est mort à l'âge de 32 ans.

Quelques jours après, le 14 janvier, nous apprenions la mort de M. Borromée Genest, avocat des Trois-Rivières, à un âge encore peu avancé. M. Genest a été député des Trois-Rivières au parlement local de 1869 à 1871.

Le 31 du même mois, le séminaire de Nicolet perdait un de ses jeunes membres les plus distingués, le révérend Robert Walsh. M. Walsh était né en Irlande en 1810. Devenu orphelin dans ce pays à l'âge de 7 ans, il fut recueilli par le rév. Harper, curé de Saint-Grégoire sous lequel il commença des études qu'il acheva ensuite de la manière la plus brillante au séminaire de Nicolet. Il fut ordonné prêtre le 23 octobre 1864, et occupait encore, à l'époque de sa mort, une place distinguée parmi les professeurs de l'institution qui avait abrité sa jeunesse.

Les journaux de Londres annoncent la mort de Vincent Pol, l'un des plus éminents poètes polonais des temps modernes, arrivée dans la première semaine de janvier. Ses « Chants de Janus », écrits pendant les troubles de 1830, où il a combattu lui-même comme

simple soldat, lui avait fait une popularité extraordinaire en Pologne. Beaucoup de ces chansons sont encore chantées aujourd'hui par le peuple polonais. Il est mort à Lemberg, (Autriche), dans sa soixante-sixième année.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Mieux que les ballons — Wm. Tood cherchait dès son jeune âge à imiter le vol des oiseaux. Traité de fou par son maître, qui était mécanicien à Philadelphie, celui-ci le renvoya. Il dut se retirer humilié, mais non convaincu de l'inutilité de ses efforts.

La perte de sa place ne fut pas son seul chagrin, car il dut aussi abandonner en même temps ses espérances les plus chères, ayant songé à épouser la fille de son patron.

A partir de ce moment, on ne sut trop ce qu'il devint. Ses camarades le voyaient quelques fois bien triste, toujours renfermé en lui-même, et n'ayant d'autre société que ses oiseaux, dont il étudiait le vol dans ses moindres détails.

Un jour, les amis l'invitèrent à un spectacle extraordinaire ; c'était l'annonce de la découverte de l'art de voyager dans les airs et l'expérience qui devait le couronner : le voyage aérien de Philadelphie à New-York, exécuté par William Tood !

On le crut insensé : son ancien maître eut pitié de lui, l'invita à abandonner ses folies et à revenir dans ses ateliers. Tood répondit que depuis longtemps il avait éprouvé son invention et qu'il était sûr de sa réussite.

Le jour de l'expérience arriva enfin. De son succès allaient dépendre l'existence et la renommée de l'inventeur. Tous les habitants de la ville et des environs se trouvèrent au rendez-vous. Ses amis se pressèrent dans l'enceinte, résolus de le garantir contre les insultes des spectateurs, dont la plupart croyaient à une mystification.

Tood se présenta à l'heure désignée. Sa paleur extraordinaire le fit remarquer ; il était couvert d'un long manteau qu'il déposa.

On distingua alors deux ailes fixées aux épaules et reliées avec des fils de fer à une espèce de cuirasse adaptée à tout le haut du corps. Dès qu'il pressa un des côtés de ce corset, les ailes se déployèrent ; ensuite, un moyen de ressort, il abassa des contre-poids destinés à maintenir son corps dans une légère verticale. Pour diminuer la surface du haut de sa tête, il portait un casque se terminant en bec d'aigle.

En présence de la foule il essaya ses divers mécanismes, et voyant qu'ils fonctionnaient bien, il alla embrasser ses amis.

Le plus grand silence régna ; il ne fut interrompu que par un cri terrible poussé par la fiancée de William, qui s'étant échappée de la maison paternelle, était venue lui faire un éternel adieu. Mais ce cri de désespoir fut couvert par un cri d'enthousiasme, car, dans ce moment, le hardi aéronaute donna quelques coups d'ailes et s'éleva à une hauteur de près de 100 mètres.

Alors il s'arrêta, et sans difficulté, sans efforts apparents, il passa de la position verticale à la position horizontale, et s'envola avec une rapidité telle qu'on le perdit bientôt de vue dans la direction de New-York.

Quelque temps après on retrouva dans une forêt son cadavre à moitié dévoré par les loups.

On remarqua dans sa tête le trou fait par une balle de fusil, et on apprit qu'un chasseur ayant aperçu, à l'entrée de la nuit, une masse noire voltigeant au sommet d'un arbre, qu'il prit, à cause de la grande obscurité, pour un oiseau gigantesque, l'avait abattu d'un coup de feu.

On ne retrouvera pas de trace de cette merveilleuse invention. L'appareil fut brisé au point qu'on n'en put reconnaître le système. Les journaux américains qui en ont fait le récit au commencement de ce siècle, ajoutèrent que la fiancée de William Tood devint folle, et que le père de cette dernière, accablé de remords, succomba bientôt après au chagrin ! — (*Constitutionnel*.)

Combustion spontanée. — Voici un exemple curieux de ce phénomène :

Un jour, au ministère du commerce, — c'est M. Dumas, alors ministre, qui le raconte, — on reçut du China un envoi d'un grand nombre de caisses contenant des végétaux frais et des échantillons de bois sec. On ouvrit les caisses, qui étaient hermétiquement fermées, et on se mit en devoir de procéder au déballage. L'air extérieur pénétra dans les caisses où il remplassa l'air depuis longtemps confiné.

Une demi-heure s'était à peine écoulée qu'une épaisse fumée sortit des caisses et que les objets renfermés furent projetés au dehors comme par le fait d'une explosion. La flamme se montra ensuite et les caisses furent bientôt consumées, à la grande surprise des assistants.

Quo s'était-il passé ?

Une combustion spontanée comme celle que M. Vaquier vient de signaler à l'Académie des sciences. Cette fois, c'est une vieille et forte poutre de chêne qui a pris feu tout à coup.

Les bois qui proviennent d'anciennes constructions sont imprégnés de matières qui les rendent souvent inflammables à la longue. Nous croyons utile de signaler un pareil fait, d'abord pour qu'on évite les accidents, et ensuite pour qu'on ne soupçonne pas quelqu'un à tort.

Une invention importante.—Nous lisons dans le *Nouveau-Monde* :

« L'*Alla California*, journal de San Francisco, nous apprend qu'un habitant de la Californie vient de découvrir un nouveau combustible incomparablement plus économique que le bois et la houille. Il s'agit de l'emploi de l'eau comme lumière, comme chaleur et comme force motrice. L'expérience a été faite récemment avec un plein succès, en présence d'un concours très-nombreux.

« Une fournaise de briques de huit pieds de longueur par six pieds de largeur était surmontée d'un baril contenant environ six gallons d'huile de pétrole crue. Le baril communiquait avec la fournaise au moyen d'un petit tube lançant un jet d'huile de la grosseur d'une plume d'oie. Un autre tuyau reliait la fournaise avec une bouilloire à vapeur distante de quinze pieds. L'huile du tube ayant été enflammée, on laissa pénétrer un petit jet de vapeur qui frappant l'huile, dégagait l'oxygène de l'eau qui s'enflammait, produisit une chaleur intense et une lumière si vive qu'elle éblouit tout le monde. La chaleur était si forte qu'elle fondit en quelques instants tous les métaux qui furent exposés à son action.

« L'inventeur, qui est médecin, dit qu'avec \$5 par jour, il peut alimenter une fournaise qui fondra deux tonnes de fer par heure et il offre de fournir, moyennant \$200, la vapeur nécessaire pour le voyage San Francisco, à Panama, aller et retour.

« Si tout cela est vrai et bien praticable, c'est la plus grande invention des temps modernes et nous pouvons compter que nos voisins ne seront pas lents à en profiter. »

Boissons alcooliques.—Est-ce que les boissons préviennent le froid ?

—Dans ce pays, et surtout dans la saison d'hiver, presque tout le monde buveur croit que les liqueurs alcooliques le rendent plus capable de supporter le froid. De toutes les opinions populaires qui entourent l'habitude de boire, c'est peut-être celle-là qui est la plus générale et qui donne le plus de vogue. Il y a pourtant grand lieu de croire que le peuple s'y trompe, et que cette opinion est fautive. Les développements de la science ont renversé bien des erreurs, et ils ont donné, ces années dernières, quelques grands coups à l'habitude autrefois universelle d'user des liqueurs alcooliques en breuvage. On prétend maintenant que l'alcool des boissons est une fourbe dans la plupart des cas où on le croit avantageux. Je voudrais présenter quelques faits qui semblent dépouiller l'alcool d'une de ses fausses vertus, savoir : Son efficacité prétendue à prémunir contre le froid.

Pour ne s'en rapporter qu'à l'expérience générale, on trouve que les hommes de tempérance peuvent tout au moins soutenir le froid aussi bien que les buveurs, et que d'ailleurs, les hommes qui meurent de froid dans nos longs et rigoureux hivers, sont, à très-peu d'exceptions près, ceux qui avaient le sang chargé d'alcool. Il paraît, en outre, que l'alcool diminue la chaleur animale, au lieu de l'augmenter. Or, il n'y a qu'une source connue de chaleur animale : c'est la combustion du carbone des aliments et de la matière usée du corps avec l'oxygène de l'air qu'on respire, combustion qui se fait dans les poumons et dans les vaisseaux du sang. Mais l'alcool ne contribue pas à cette combustion, parce qu'il n'est pas un aliment. Voilà la déclaration de la science.

En 1860, trois savants éminents de Paris, MM. Lallemand, Perrin et Duroy, dans un ouvrage remarquable, intitulé : « Du rôle de l'alcool, » ont publié les résultats de leurs recherches et de leurs expériences faites avec un grand soin. Ils ont déclaré expressément : 1^o. Que l'alcool n'est pas un aliment ; 2^o. Que l'alcool agit sur le système nerveux. Dans une petite dose il agit comme un excitant ; dans une forte dose, il agit comme un stupéfiant ; 3^o. Que l'alcool ne se transforme pas, ni n'est détruit dans l'organisme ; 4^o. Que l'alcool s'accumule par une espèce d'affinité élective dans le cerveau et la foie ; 5^o. Que l'alcool est classé complètement de l'organisme comme alcool. Les organes d'impulsion sont les poumons, la peau, et surtout les reins. Beaucoup des plus grands chimistes physiologistes de l'Europe et de l'Amérique ont admis ces conclusions des Français.

Les voyageurs dans les régions arctiques s'accordent avec une unan-

imité parfaite à dire que l'usage des boissons dans ces climats est véritablement dangereux, en ce qu'elles diminuent le pouvoir des hommes à supporter le froid. Sir John Richardson, M. D., membres d'une expédition arctique, a dit :—« Je suis certain que les liqueurs spiritueuses diminuent le pouvoir de résister au froid. La nourriture en abondance et la bonne digestion sont les meilleures sources de la chaleur. » A la réunion de l'Association américaine pour l'avancement de la science, tenue à Montréal en 1856, le Dr. McRae a dit :—« Aussi-tôt qu'un homme avait pris un coup de spiritueux on était bien sûr que son travail était presque fini pour ce jour-là. Quand nous voulions accomplir notre travail du jour, il était absolument nécessaire que la règle de l'abstinence totale fût mise en toute rigueur. » Depuis bien des années la Compagnie de la Baie d'Hudson a entièrement exclu les spiritueux des pays à faire dans le nord, sur lesquels elle a un contrôle exclusif, dans le but de pouvoir aux mœurs et à la santé des canadiens et des tribus sauvages de ces pays. En Russie, lorsque les troupes sont sur le point de se mettre en marche, dans une très-froide région, on a soin de les priver de toute boisson alcoolique, et quand les hommes sont en ligne et prêts à partir, les capotons sentent l'haléine de chaque soldat, et renvoient aux quartiers ceux qui ont bu. Les autorités militaires ont appris par l'expérience que ceux qui ont pris de l'alcool sont les premiers à succomber au froid.

Mais d'où vient ce sentiment d'une nouvelle chaleur que les buveurs nous disent éprouver ? Tout simplement du stimulant, sans doute. Lorsqu'un homme boit un verre de boisson il se sent l'estomac chauffé, le cœur et le pouls battent plus vite, et le corps entier sent le stimulant. L'homme se sent chauffé de même qu'il se sent fortifié, mais dans les deux cas il se trompe. L'alcool sort du corps sans avoir subi aucun changement. Mais en effet ce qu'il fait c'est de donner une sensation de chaleur tandis qu'il parcourt tout le corps, principalement par ses effets sur le système nerveux et la circulation générale. La température du corps est diminuée après qu'on a bu des liqueurs alcooliques. Nous le savons pour deux raisons : premièrement, parce que moins d'acide carbonique est exhalé, ce qui démontre, non-seulement que l'alcool reste sans changement, mais qu'il y a moins de combustion d'une vraie nourriture carbonisée ; et secondement, si l'on met le bulbe du thermomètre sous la langue de celui qui vient de boire de l'alcool, le mercure indiquera une diminution de température.

Un journal de Chicago rapporte une expérience où, après que le sujet eut bu quatre onces de whisky, le pouls augmenta son mouvement de 83 à 89, et la température dans la bouche baissa de 98^o à 97^o. Un savant Russe, en faisant des expériences sur des lapins, trouva qu'après l'injection d'un peu d'alcool délayé, la température tomba de 39.2^o à 37.2^o, quoique la respiration et le pouls fussent l'un et l'autre augmentés. Le professeur Binz, de l'université de Bonn, en Allemagne, a fait connaître les résultats de 49 expériences sur des hommes et des animaux, et dans chacune la température était diminuée.

Il y a pourtant des cas où l'usage de l'alcool peut-être avantageux pour un peu de temps ; c'est quand le corps est exposé à un froid sévère après qu'on a été longtemps à jeun, et quand la température est par conséquent au-dessous du degré normal. Mais il faut toujours que ce soit comme un stimulant qui excite la circulation et le système nerveux, et qui pousse le sang à la surface du corps. Il évoque plus vite le peu qui reste de chaleur animale, et si alors on est encore privé de nourriture, l'affaiblissement sera encore plus rapide qu'il n'eût été sans l'alcool.

S. A. ABBOTT.

—Correspondance de la *Minerve*.

Une savante femme.—M. W. de Fonvielle, dans le feuilleton scientifique de la *Gazette de Paris*, donne la notice suivante sur Mme Sommerville, savante anglaise qui vient de mourir :

Nous avons cherché à montrer combien la culture de la raison élargit les bornes de l'existence humaine. La mort de Mme. Sommerville, qui a passé sans douleur de vie à trépas, à l'âge de 92 ans, prouve que nous n'avons rien exagéré.

Il est permis de croire qu'il se trouve quelquefois sur la terre des sages assez heureux pour entrer pour ainsi dire de plain-pied dans le règne de l'absolu. Peut-être arrivent-ils en face des vérités éternelles sans s'apercevoir qu'ils ont franchi, la tête haute, ces terribles portes sous lesquelles la plupart des hommes ne se glissent qu'en tremblant. Il y a deux ans à peine que Mme. Sommerville publiait un volumineux ouvrage qui, à lui seul, aurait suffi pour l'immortaliser. Cette œuvre si remarquable était consacrée à l'étude du monde moléculaire. On y trouve une nomenclature et une description complètes de tous les genres d'êtres microscopiques qui ont été observés.

M. Claude Bernard vient de donner dans une des dernières séances de l'Institut quelques nombres qui prouvent à quel point nous tenons à l'infiniment grand en même temps qu'à l'infiniment petit.

Supposez qu'on vous fasso une piqûre d'épingle et qu'on

jeune homme que de se livrer à la culture de la terre, ne raisonnent pas toujours juste. Il est vrai lorsqu'on les compare à ceux du négociant ou du spéculateur heureux, les profits de l'agriculture paraissent médiocres. Les jeunes gens ambitieux, dans leur ardent désir d'être riches, trouvent beaucoup trop lent le procédé de faire de l'argent par le produit du sol. Mais chaque individu ne peut être banquier ou marchand, pour la simple raison que, si personne ne cultive la terre, le marchand n'aura personne qui achètera ses effets, la banque personne qui empruntera son argent. Tous n'ont point le capital requis pour ouvrir un magasin, ou une banque ; par conséquent, celui qui commence doit emprunter à six, huit, dix, et peut-être quinze par cent ! Nous ne conseillons pas non plus à tout jeune homme de s'adonner à l'agriculture. Cet art exige des qualités, dont la première est une bonne constitution, et la seconde, un jugement solide. Il lui faut aussi un certain capital, mais les qualités ci-dessus en sont la principale partie. Des données statistiques démontrent que de tant de négociants qui comptent sur une prompte fortune, quatre-vingt-dix-sept sur cent font faillite durant leur vie, procédé rien moins qu'agréable. Sept seulement sur cent meurent riches. Chez la plupart des hommes, le principal motif d'acquiescer des richesses, est de laisser quelque chose après eux. Le cultivateur peut ne pas mourir opulent, il doit se contenter de vivre dans l'aisance, et de mourir dans des circonstances confortables.

Transformation des os en engrais.—Nous recevons une note dans laquelle on décrit un mode peu dispendieux de préparation des os pour les transformer en engrais. Ce moyen est dû aux recherches du docteur Hodges, membre de la Société d'agriculture de l'Ulster (Irlande), qui l'a publié à la demande de l'honorable et savante compagnie dont il fait partie.

Nous avons pensé que la publication de la méthode présentée par le docteur Hodges pouvait rendre d'utiles services aux agriculteurs et surtout aux petits cultivateurs.

Placer dans un baquet ou auge les os concassés en aussi petits morceaux que possible ; jeter dessus environ un tiers de leur poids d'eau bouillante, et, après avoir mélangé la masse de façon à ce que toutes les parties soient bien mouillées, ajouter de l'acide sulfurique et du vitriol dans la proportion du tiers du poids des os ; remuer ce mélange au moyen d'une pelle en bois ou d'une vieille bêche ; laisser reposer quelques semaines avant de s'en servir. On peut, si l'on veut, mélanger cet engrais avec de la tourbe sèche, du terreau ou de la sciure de bois ; mais il faut éviter d'y joindre de la chaux.

En suivant ces indications avec soin, le fermier obtiendra un engrais d'une puissance fertilisante très-supérieure à ceux du commerce. Les os manipulés de cette façon donnent à l'analyse une très-grande quantité de phosphate soluble, que l'on trouve en très-petite proportion dans les engrais chimiques du commerce.—*L. de Vaugelas.*

Les animaux utiles.—Si l'habit ne fait pas le moine, il faut convenir qu'il le pare énormément, et que souvent c'est faute d'une pique que nos amis sont relégués au nombre de nos ennemis. Nous pourrions en citer de nombreux exemples, principalement dans le règne animal, mais cela nous entraînerait en dehors des limites de cet article. Aujourd'hui nous voulons simplement appeler l'attention de nos lecteurs sur une classe d'oiseaux que l'on pourrait ranger parmi nos meilleurs amis, et que pourtant l'ignorance des campagnards a voués à la mort. Pourquoi ? ils ne sauraient pas le dire.

Nous voulons parler de la classe des rapaces nocturnes, et tout particulièrement de l'Effraie et du Hibou commun.

Dans la plupart des campagnes l'Effraie est considéré comme un oiseau de mauvais augure ; on l'appelle *Poisseau de la mort*. Il est vrai que son cri est lugubre, que son *faciès* n'est pas édifiant et qu'il n'est rien moins que sociable, mais à part cela, quel mal fait-il ? que peut-on lui reprocher ? Mange-t-il du grain, des légumes, des fruits, ou détruit-il les couvées ? Non, mille fois non ! l'Effraie ne vit que de petites proies et d'insectes, et c'est surtout lorsqu'elle a des petits qu'il faut lui voir faire la classe à la gent trotte-menne. Les rats, les souris, les campagnols, tout y passe, et un couple d'Effraie dans une ferme vaut mieux que les deux meilleurs chats.

Apprenons donc à distinguer nos amis de nos ennemis, et ne nous fions pas aux apparences ; nous nous plaignons des ravages occasionnés par les insectes et par les rongeurs, et nous condamnons à mort nos meilleurs auxiliaires.

Que les personnes instruites, celles dont la voix est écoutée, apprennent donc à la nouvelle génération que Dieu n'a rien créé d'inutile, et que la nature se maintient toujours dans de justes limites, lorsque l'homme ne vient pas se mettre de la partie en détruisant l'équilibre.

Protégeons et favorisons la propagation des oiseaux utiles ; c'est le meilleur moyen de nous débarrasser des insectes dont nous avons tant à souffrir.

P. RENAUD.

—*Gazette des Campagnes.*

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Mines de charbon.—Nous constatons avec plaisir que l'exploitation des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse a pris une extension considérable depuis douze mois. M. R. H. Brown, gérant de l'association minière de Sydney, a communiqué au *Herald*, de cette localité les renseignements qui suivent :

« Pendant l'année 1872, l'association minière a expédié des mines de Sydney 98,228 tonneaux de gros charbon et 598 tonneaux de petit charbon. Le transport de ce charbon a été fait par 489 voiliers, qui en ont transporté 81,963 tonneaux et 76 vapeurs qui en ont transporté 16,863 tonneaux. »

Des mines d'Albion, il a été expédié 86,626 tonneaux de gros et 12,239 tonneaux de petit charbon. De ces deux houillères, il a donc été exporté 196,791 tonneaux de charbon.

« L'augmentation, dit le *Eastern Chronicle* en parlant des mines d'Albion, en 1872, dans la vente et l'exportation du charbon, a été de 21,752 tonneaux, chiffre qui constate une augmentation très-satisfaisante dans notre commerce de charbon. Mais ce qui est plus important, c'est que notre charbon a pris sa place sur de nouveaux marchés : 13,772 tonneaux ont été exportés dans l'Amérique du Sud, à Cuba et au Brésil, où il n'en avait jamais été exporté. »

Ces chiffres sont très-satisfaisants et montrent que, contrairement à ce qu'on en pensait d'abord, la Nouvelle-Ecosse n'a pas besoin des États-Unis pour écouler son charbon ; elle a trouvé des marchés qui sont tout aussi avantageux que ceux de New-York et Boston.—*Canadien.*

La Californie.—Il y a vingt ans la Californie tirait ses céréales des États de l'Atlantique et une grande portion lui était expédiée par le Cap Horn. Maintenant, elle exporte, à l'étranger plus de céréales qu'aucun autre état isolé de l'Union, son surplus pour l'exportation atteignant le splendide chiffre de 600,000 tonneaux.

Déjà, depuis sa récolte de l'année, le 1^{er} juillet 1872, elle a expédié, en chiffres ronds, au Royaume-Uni seul, 5,000,000 de quintaux de blé, d'une valeur de \$8,500,000, employant dans ce commerce deux cents bâtiments, presque tous de la plus grande dimension. Par suite de l'immensité du surplus, les taux d'intérêt, exceptionnellement hauts, ont prévalu ; le fret de l'un des vaisseaux, nolisé pour Liverpool, s'est monté à £11,440, la valeur ou à peu près, du bâtiment.

Les canons Krupp.—L'usine de l'ingénieur Krupp, qui a fourni aux Allemands les canons auxquels ils doivent leurs succès de 1870, emploie 17,051 ouvriers. La scierie seule en occupe 8,000 dont le salaire s'élève à 1,200,000 fr. par mois.

Le mouvement est communiqué par 75 machines à vapeur, représentant une force de 4,000 chevaux et consommant par jour 600 tonnes de charbon.

Il y a 35 marteaux pilons en activité, dont le plus lourd pèse 50,000 kilogrammes ; l'enclume d'un marteau nommé *Hercule*, coulée d'un seul morceau, pèse 200,000 kilogrammes.

La coulée d'une pièce de canon de gros calibre, de 2,000 kilogrammes, s'exécute en dix minutes, par 800 ouvriers, qui, pendant ce temps, sont exposés à une chaleur si intense, qu'on leur accorde deux heures de repos, après l'opération terminée.—*Canadien.*

Le chemin de Lévis à Kennebec.—Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt le prospectus que la compagnie chargée de mener cette entreprise à bonne fin vient de publier. Il est bien fait et expose avec clarté la position de la compagnie, formée pour construire un chemin à lisses devant relier Lévis à la frontière du Maine, distance de 85 milles, et de là se continuer par une ligne américaine jusqu'au littoral de l'Atlantique.

La construction de ce chemin répond à un besoin réel. Il est évident que le commerce maritime de Québec et de Lévis augmenterait considérablement, si nous pouvions communiquer plus facilement avec un port de mer pendant l'hiver. Une grande partie des céréales de l'ouest, comme l'observait le printemps dernier un journal financier de New-York, le *Stockholder*, serait expédiée par Québec, si l'hiver n'empêchait pas la continuation de notre commerce maritime. Or ce commerce se continuerait indubitablement si nous avions ce chemin tant désiré de Lévis et Kennebec, qui réduirait à deux cent quatre-vingt-six milles la distance entre Lévis et le littoral de l'Atlantique.

Pais ce chemin nous mettrait en communication avec une riche contrée, qui n'attend que cela pour développer ses immenses richesses minérales, agricoles et forestières. Les comtés de Lévis, Beauce et Dorchester, qui traverseraient cette ligne, renferment une population de 68,863 personnes et produisaient en 1850 au-delà de 211,501 tonneaux de céréales. Cette production a beaucoup augmenté depuis et prendrait un nouvel accroissement, si elle était favorisée par une bonne voie de communication avec Québec et Lévis, où elle trouve un écoulement. Ces deux villes retireraient aussi de grands avantages de la construction de ce chemin, qui réduirait de beaucoup le prix du bois et des céréales qui nous viennent en si grande quantité de la Beauce et des autres localités traversées par la ligne projetée. Il se consomme chaque année dans les villes de Québec et de Lévis, environ 120,000 cordes de bois de chauffage, dont une partie nous vient des paroisses situées en arrière de Lévis. Le transport de ce bois par un chemin de fer en réduirait le prix d'au moins une piastre par corde : or, en supposant qu'il nous en vienne seulement 40,000 cordes par an, chiffre qui sera dépassé, notre population, grâce à la confection du chemin projeté économiserait chaque année \$10,000!

On sait aussi qu'on exporte une grande quantité de bois carré des forêts bordant le tracé du chemin de Lévis et Kennebec. Dans le prospectus que nous avons sous les yeux, on porte cette quantité à 40,000,000 de pieds. Ce bois est amené, pour être préparé, aux scieries de Lévis, d'où il est en grande partie exporté aux États-Unis. En bien! avec le chemin de Lévis et Kennebec, il serait exporté directement par cette nouvelle voie, car dès que le chemin serait construit, les marchands de bois établiraient des scieries sur son parcours, où l'on rencontre de magnifiques pouvoirs d'eau, pour exempter les frais de l'amener ici pour l'exporter ensuite dans la même direction.

La construction de ce chemin améliorerait aussi la condition de nos ouvriers, en même temps qu'elle donnerait une nouvelle impulsion à nos manufactures. En réduisant les frais de transport, on réduirait également le prix des produits agricoles qui nous viennent en si grande quantité des paroisses situées le long de ce chemin entre Lévis et Sainte-Marie. C'est là un point qui a bien son importance, car si nous voulons devenir un grand centre industriel, il nous faut prendre tous les moyens de réduire le prix de vie des classes ouvrières. Enfin, le chemin de Lévis à Kennebec est d'autant plus important au point de vue industriel, qu'il diminue les dépenses de nos ouvriers et assurera un plus grand nombre de consommateurs aux produits de nos fabriques : en un mot, il nous donnera ce *back country*, sans lequel un centre de commerce et d'industrie ne saurait se développer considérablement.

Nous espérons donc que nos capitalistes se feront un devoir d'encourager cette entreprise et de fournir les sommes requises pour son exécution; ils sont intéressés à la construction de cette ligne, qui sera une des grandes artères du commerce et de l'industrie de Québec et de Lévis. Ce serait vraiment une honte pour nos hommes d'affaires, si les promoteurs de cette entreprise étaient forcés de sortir de Québec et de Lévis pour trouver l'argent dont ils ont besoin, environ \$300,000. S'ils ne veulent pas encourager cette entreprise, il nous faut à Québec, ils méritent à juste titre le reproche d'égoïsme et d'apathie qu'on leur adresse si souvent. — *Canadien*.)

Le travail de l'été prochain.—D'ici à quelques années, il est peu de pays qui puissent offrir autant d'avantages aux immigrants que le Canada. Les européens qui s'éloignent de leurs pays viennent en Amérique pour trouver un travail rémunérateur; or il n'est pas de contrée dans le monde où il doive se faire autant d'ouvrage qu'au Canada. On peut s'en former une idée par l'énumération des travaux qui seront commencés l'été prochain. Voici les principaux :

Chemin du Pacifique.....	\$ 80,000,000
do Intercolonial.....	8,000,000
do Colonisation du Nord.....	3,000,000
do Rive Nord.....	3,000,000
do Ontario et Québec.....	3,000,000
do Lévis et Kennebec.....	2,000,000
do Shelld et Chambly.....	1,000,000
Canal Welland.....	3,000,000
Estacades de Carillon.....	500,000
Canal de Grenville.....	400,000
Bureau de Poste à Montréal.....	200,000
Palais de Justice à Québec.....	100,000
	\$105,200,000

On commencera l'été prochain, ou l'on continuera tous ces travaux. En supposant qu'on en fasse seulement la dixième partie, il sera dépensé \$10,520,000! C'est une magnifique aubaine pour nos ouvriers et pour les immigrants qui nous arriveront. Si on ajoute à cela ce

qui sera dépensé dans les entreprises privées, on peut dire sans crainte qu'il y aura une quinzaine de millions à gagner.

La confection de ces travaux donnera donc une impulsion vigoureuse aux affaires, qui prendront un développement extraordinaire. La demande de la main d'œuvre on augmentera naturellement le prix et nous pouvons prédire à nos ouvriers une ère de prospérité inouïe. Au lieu d'être obligés d'aller chercher de l'emploi aux États-Unis ou ailleurs, nos travailleurs ne seront embarrassés que par le choix de l'ouvrage. — *Canadien*.)

Les forges de la Nouvelle-Ecosse.—Nous trouvons dans le *Chronicle*, d'Iliffix, d'intéressants détails sur les mines de fer et les forges de la Nouvelle-Ecosse.

“Les forges de l'Acadie, dit-il, ont été ouvertes en 1849 et jusqu'aujourd'hui, on y a constamment employé le charbon de bois pour fondre le minerai, avec lequel on produisait ainsi un fer supérieur, mais très dispendieux. Or l'Intercolonial a ouvert une voie de communication entre les hautes terres du Bassin de Cumberland, à Spring Hill, et les mines de l'Acadie, distance d'environ trente milles, ce qui réduit considérablement les frais de production du fer et fait prendre de l'extension aux opérations.”

Le terrain qui contient le minerai comprend une étendue de treize milles de longueur, sur le versant sud des montagnes Cobequid. Ce minerai se trouve à l'état d'hématite brune et de limonite. Le minerai rendu aux forges coûte environ \$2.50 le tonneau et produit environ cinquante pour cent de fer.

La préparation du charbon de bois seulement emploie cent dix hommes qui en 1871 en ont préparé 155,140 minots. Ce charbon coûte environ un tiers de cent la livre.

Depuis l'ouverture de ces forges en 1849, il y a été préparé 50,000 tonneaux de fer qui ont rapporté \$965,000. Les forges sont dans une bâtisse qui a 180 pieds de longueur et 80 de largeur. A côté des forges se trouva une fonderie qui a 300 pieds de longueur sur 40 de largeur. Dans cette fonderie, on prépare une foule de gros articles en fer, notamment des roues pour les chars et les locomotives. Ces roues, dont on a fabriqué 3769 pendant les derniers neuf mois, sont exportées dans toutes les parties du Canada, ainsi qu'au Mexique et aux Indes.

A quelques arpents des forges se trouve la bâtisse où l'on prépare l'acier, bâtisse qui a 250 pieds de longueur sur 40 de largeur. Cette usine est munie de tous les appareils nécessaires pour préparer deux tonneaux d'acier par jour et pour en convertir vingt tonneaux en barres tous les jours.

Le *Chronicle*, qui nous donne tous ces renseignements, dit que la compagnie se propose d'augmenter encore ses opérations.

Un nouveau chemin de fer.—Un correspondant qui signe “Saint-Maurice” écrit au *Herald* une lettre dans laquelle il expose un nouveau projet de chemin de fer.

Ce correspondant fait d'abord connaître les ressources du territoire du Saint-Maurice, qui comprend la vallée de cette rivière et celles de ses tributaires. Cette région est couverte de forêts inépuisables, exploitées par 16 maisons dont les permis de couper du bois couvrent une étendue de 11,270 milles en superficie. Ces maisons emploient dans leurs chantiers 4,000 hommes et 1,000 chevaux. Il se fait donc une grande consommation de produits agricoles dans ces chantiers et il est évident que l'agriculture y trouverait un sûr écoulement pour ses produits, ainsi que le prouve la prospérité dont jouissent les colons établis sur les bords du Saint-Maurice.

Pour ouvrir cette contrée à la colonisation, le correspondant du *Herald* propose de construire un chemin de fer à voie étroite allant de Montréal à la Rivière Mantawan, l'une des branches du Saint-Maurice. Ce chemin traverserait les cantons de Rawdon, Cathcart, Argenteuil, Joliette, Concelles et Prévost, et aurait environ 85 milles de longueur. En estimant la confection de la voie à \$14,000 le mille, 85 milles à \$14,000 feraient \$1,190,000, plus le matériel roulant..... 150,000, le coût total serait de \$1,340,000.

Supposant que les municipalités souscrivent \$340,000, il n'y aurait que \$70,000 d'intérêt à payer. Et si le gouvernement de Québec accorde le subsidie de 3 par 100, l'intérêt annuel se trouverait réduit à \$4,000, que le transport du bois seul paierait.

Ce projet, qui paraît facile à réaliser, montre combien les citoyens de Montréal savent apprécier la valeur des chemins de fer. Il est fort regrettable qu'on ne soit pas animé du même esprit à Québec, où l'on montre tant d'apathie pour la construction du chemin de fer du Lac Saint-Jean, qui nous ouvrirait le *back country* dont nous avons tant besoin! Ce chemin nous mettrait en relation avec une riche contrée, peuplée d'une trentaine de mille habitants qui ferait tout son commerce à Québec. Espérons que cet exemple nous profitera. — *Le Canadien*.

Commerce de glace.—Une branche de commerce qui n'a pas ici l'importance qu'elle devrait avoir par ce qu'elle borne son champ d'exploitation à la consommation locale, pourrait à notre avis trouver un champ plus vaste, nonobstant la progression qui se fait annuellement; nous voulons parler du commerce de glace. La fabrication ici ne coûte rien, nous laissons tout faire à la Providence et nous sommes tous à même de voir avec quelle perfection elle s'acquitte de son ouvrage. Comme la manne des Israélites, nous n'avons qu'à la recueillir sans nous troubler d'autre chose. Le commerce de glace dans les Etats-Unis est devenu d'une grande importance, et comme quelques statistiques pourraient être de quelque utilité à nos lecteurs, nous leur soumettons les suivantes.

Le voyageur qui a parcouru la route entre Albany et New-York n'a pu s'empêcher de remarquer d'immenses bâtisses en bois tout le long de l'Hudson. Ces bâtisses sont des glaciers où va s'approvisionner le commerce américain. On commence à les remplir au commencement de janvier et à l'heure qu'il est, on est frappé de l'activité qui règne entre Albany et Rockland Point. La glace est de qualité supérieure, claire comme du cristal et dure comme du roc. Les opérations cette année se font sur une plus grande échelle que l'année dernière et depuis dix ans elles ont doublé. C'est à Rockland Lake que se voient les premières glaciers en venant de New-York à Albany. La compagnie Knickerbocker y possède deux grandes bâtisses qui contiennent 99,000 tonneaux. Elle emploie 500 hommes, 250 chevaux et un fort engin à vapeur.

Plus loin on voit le Highland Lake House, au sud du fort Montgomery sur la côte ouest. Elle contient 49,000 tonneaux. La glace est tirée du lac. La compagnie y emploie 200 hommes, 10 chevaux et un engin à vapeur.

Un peu plus au nord sur la même côte et dans le voisinage d'Esop, on compte neuf glaciers qui peuvent contenir 60,000 tonneaux. On est en pleine opération à ce point et 250 hommes, 20 chevaux et un engin à vapeur sont en pleine activité.

A Port Ewen la compagnie Washington possède une magnifique glacier qui contient 50,000 tonneaux et emploie 200 hommes, 15 chevaux et un engin à vapeur.

A Flatbush la compagnie Knickerbocker est occupée à remplir une bâtisse qui contient 50,000 tonneaux. 200 hommes, 10 chevaux et un engin à vapeur sont activement occupés.

A West Park, vis-à-vis de Hyde Park, la compagnie Mutual Benefit possède une magnifique glacier d'une capacité de 50,000 tonneaux. Les opérations se poursuivent avec 200 hommes, 15 chevaux et deux engins à vapeur.

On voit à Germantown la plus grande glacier bâtie le long de l'Hudson. Elle appartient à la Consumers Company. Les actionnaires de cette compagnie sont principalement les maîtres d'hôtel de New-York. Elle contient 70,000 tonneaux et 250 hommes, 18 chevaux et un engin à vapeur sont occupés du matin au soir à l'emplir.

E. R. Seward & Cie, d'Albany ont une glacier sur Barren Island qui contient 45,000 tonneaux. 200 hommes, 15 chevaux et un engin à vapeur sont à l'ouvrage pour emplir cette glacier.

La dernière glacier au nord de New-York et la première au sud d'Albany appartient à la compagnie Washington et est située à Coeyman et contient 30,000 tonneaux, et 150 hommes, 12 chevaux et un engin à vapeur y sont occupés.

Les glaciers que nous avons nommés sont les principales et nous passons sous silence une foule d'autres moins considérables. Pour faire voir l'importance de ce commerce, nous donnons ci-dessous la quantité emmagasinée par chaque compagnie et le nombre d'hommes, chevaux et engins employés.

	Tonneaux.	Hommes.	Chevaux.	Engins.
Knickerbocker.....	762,000	3,146	971	62
Washington.....	180,000	875	58	5
Mutual.....	105,000	475	32	3
Consumers.....	70,000	250	18	1
New Jersey.....	65,000	350	24	2
Newark.....	60,000	350	20	2
Seward & Cie.....	45,000	200	15	1
New Baltimore.....	40,000	175	12	1
J. Clark & Cie.....	32,000	150	8	1
Antioch.....	20,000	75	8	1
H. VanSteenburgh.....	12,500	80	10	1
John Wolfer.....	10,000	75	5	1
Howland & Son.....	7,000	60	3	1
Total.....	1,408,500	6,521	1,003	42

Ceci ne comprend pas la glace emmagasinée par les individus pour leur usage personnel ou les compagnies locales dans les villes et les villages le long de l'Hudson.

Ce qu'il en coûte pour bâtir une glacier.

De nos jours les glaciers sont bâtis entièrement par contrat et le plus fort contracteur dans cette branche sur l'Hudson est Lewis Wolfe d'Athens, New-York. Il y a quatorze ans, M. Wolfe a commencé à travailler la glace, selon son expression, à cinq dollars par semaine. Sa spécialité se bornait à réparer les bâtisses.

Après quelque temps il s'est livré à la construction pour la compagnie Knickerbocker moyennant salaire et plus tard il se fit contracteur. Il avait déjà construit vingt bâtisses sur l'Hudson, la dernière étant une glacier à Stuyvesant de la capacité de 50,000 tonneaux qu'il avait entreprise à \$1.25 par tonneau, y compris un engin de la force de 12 chevaux, des éleveurs, l'outillage, etc., le tout prêt à fonctionner.

C'est sur cette base que les glaciers le long de l'Hudson ont été construits. Le coût de ces constructions s'élève maintenant à \$1,760,625.

Comment on recueille la glace.

La manière dont on recueille la glace vaut une mention spéciale. D'abord on ôte la couche de neige qui peut se trouver sur le dessus de la glace, on la gratte et on l'aplanit sur un espace de trois ou quatre arpents en face ou près de la glacier, puis on procède à la trancher par morceaux en blocs de 21 à 32 pouces et quelquefois 44 pouces carrés. On la tranche avec des scies adaptées à ce genre d'avrangement. On ouvre un canal de l'endroit d'où la glace est tirée jusqu'à l'entrée des éleveurs qui se trouvent dans les glaciers. Des hommes munis de perches conduisent les blocs jusqu'à l'entrée des éleveurs qui marchent par la vapeur et qui saisissent deux morceaux à la fois et les transportent sur une pente qui se trouve dans chaque étage de la bâtisse. De là ils glissent à la place voulue où des arrimeurs munis de crocs la placent à volonté. Depuis que les compagnies se servent de vapeur au lieu des chevaux, chaque glacier enlève de la rivière et emmagasine trente blocs à la place par minute, chaque bloc pesant environ 250 livres, donnant 18,000 blocs par jour, et comme il y a 42 glaciers le long de la rivière, cela donne 656,000 blocs emmagasinés par jour, soit 54,000 tonneaux.

Un seul éleveur peut entrer 2,250 tonneaux par jour. On calcule que les opérations doivent être terminées le premier février.

Coût d'emmagasinage de la glace.

Le coût d'emmagasinage de la glace est une question importante dans ce commerce. La moyenne des gages est de \$1.75 à \$2.00 par jour. Les surintendants obtiennent plus, quelques-uns \$3 par jour et les agents généraux \$1.200 par année. Les arrimeurs qui sont obligés de travailler toute la journée dans la glacier sont mieux payés que les hommes qui travaillent en dehors. On croit que ce travail n'est pas sain, qu'il est producteur de rhumatismes, mais d'autre part on nous assure que tel n'est pas le cas.

A Athens, il y a des hommes qui ont agi comme arrimeurs depuis des années et n'ont jamais joui d'une meilleure santé qu'aujourd'hui. Il arrive souvent qu'ils sortent des glaciers trempés par les sucs.

Cette année le coût d'emmagasinage est plus élevé que les années passées, en conséquence des grands amas de neige qu'il faut enlever pour faciliter les opérations de la scie. On prétend que l'emmagasinage coûte cette année vingt cents par tonne en moyenne; quoiqu'une compagnie ait empli ses glaciers à une moyenne de dix cents et demi par tonneau.

La Consumers Ice Company paie ses hommes \$3 par jour en moyenne et les chevaux à \$1.75 par jour.

Comment on transporte la glace au marché.

L'été la glace est transportée à New-York dans des bateaux remorqués par des vapeurs. La compagnie Knickerbocker possède trente-quatre barges d'une capacité chacune de cinq à huit cents tonneaux et quatre vapeurs pour les remorquer. La Compagnie Washington possède vingt-six barges d'une capacité de cinq cents à mille tonneaux. Chaque barge porte deux hommes et les bateaux marchent selon la demande.—Négociant Canadien.

L'industrie des cols en papier.—Un journal donne les curieux détails qui voici sur l'industrie des cols en papier, qui est montée sur une si grande échelle à New-York. Cent cinquante millions de cols en papier sont usés tous les ans, seulement dans les Etats-Unis, et la statistique montre que ce nombre augmente rapidement, en même temps que la fabrication se perfectionne.

Les faux-cols en papier sont de deux sortes: en papier et toile combinés et en papier seul. Le papier dont on se sert est fait avec les meilleures matières premières et moulé en feuilles blanches, de 91 centimètres de hauteur sur 40 centimètres de largeur.

La rame pèse 55.7 kilogrammes. Ce papier est envoyé à l'atelier de vernissage où il reçoit une légère couche de brillant, puis il

est placé dans des châssis chauffés par la vapeur ; on ne le retire que lorsqu'il est tout à fait sec. Ce travail se fait entièrement à la main ; le vernis s'applique avec une brosse ordinaire.

Le papier reçoit ensuite le gaufrage qui lui donne l'apparence de la toile. A cette effet, on met entre les feuilles des morceaux de mousseline ayant exactement les mêmes dimensions, de manière que le papier et la mousseline alternent régulièrement. Lorsque quatorze ou quinze feuilles sont ainsi superposées, on fait passer le tout entre des rouleaux d'acier dont l'action suffit pour imprimer sur le papier le dessin du linge. On obtient ainsi un fac-simile très-exact.

On polit ainsi chaque feuille séparément en la passant sur des brosses qui ont un mouvement circulaire très-lent. Puis le papier est envoyé à l'atelier du finissage, où les faux-cols sont découpés d'un seul coup au moyen d'emporte-pièces en acier. On met sous une presse environ 80 feuilles, l'emporte-pièces par dessus, et l'on fait tourner le volant. L'opération se fait d'un seul coup, et les cols sont déterminés, sauf les boutonnières et le moulage.

A une extrémité de l'atelier se trouvent de grands rouleaux de mousseline empesée, dont on devinerait difficilement l'usage au premier abord.

Cette mousseline est coupée en petites pièces elliptiques ; on colle une de ces pièces au milieu et au deux bouts, aux endroits où doivent se trouver les boutonnières, de façon qu'elles ne se déchirent pas, si le col devenait humide par la transpiration. Une machine très-ingénieuse place les petites pièces d'étoffes, découpe les boutonnières, fait l'imitation du piqué au bord des cols, et y impriment le numéro de la grandeur. Tout cela se fait en un seul mouvement.

Dès que les cols sortent de cette machine, ils reçoivent le moulage nécessaire pour qu'ils s'appliquent bien sur le cou.

L'appareil qui exécute ce travail fonctionne avec une rapidité étonnante, et qui n'a d'égale que la vivacité avec laquelle les ouvriers mettent les cols par la douzaine dans les boîtes. Chaque ouvrière emballe 20,000 cols par jour. Enfin la dernière opération consiste à étiqueter les boîtes et à les classer par grandeur.

Les cols qui contiennent de la toile sont un peu plus chers que ceux qui sont tout en papier. Ils se fabriquent de la même manière, mais l'opération du gaufrage est inutile, une légère mousseline étant collée à la surface extérieure. Les manchettes et les devant de chemises en papier se fabriquent d'une manière analogue, au moyen d'emporte-pièces de formes convenables.

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

—*La mélasse.*—Qui n'a pas, étant enfant, trempé au moins un doigt pour le porter ensuite à sa bouche, dans ce liquide épais, noirâtre et sucré, qui porte le nom de mélasse.

Le rêve de l'enfant du pauvre, c'est un sou de mélasse à étendre sur son pain.

La mélasse, c'est le sucre qui édulcore le café du marchand ambulante à deux sous la tasse.

La mélasse entre aussi pour une forte proportion dans la composition du cirage.

Pendant longtemps, là se sont bornés les services qu'on croyait pouvoir tirer d'elle.

Un médecin américain, le docteur Wilson, lui a trouvé un nouvel emploi, et si ce qu'il prétend avoir essayé avec succès n'est pas une vaine allégation, voilà la mélasse appelée aux plus hautes destinées.

La mélasse guérit des fièvres pernicieuses ou putrides, les affections contagieuses en général et gangréneuses en particulier.

Trouvez donc dans toute la pharmacopée un agent aussi puissant, aussi utile et à aussi bon marché !

Bon marché ? Le remède est jugé, il ne fera jamais son chemin. La confiance des malades dans les drogues est en raison directe de l'élevation de leur prix. Une drogue, un médicament qui ne coûtent presque rien, ne seront jamais ordonnées par un médecin qui se respecte, ni conseillés par un pharmacien qui a l'habitude de gagner mille pour cent sur son débit.

C'est justement à cause de cela que nous conseillons vivement aux intéressés de faire l'essai de la mélasse sans consulter médecins ni pharmaciens.

D'ailleurs, si ça ne fait pas de bien, ça ne fera toujours pas de mal, puisqu'il ne s'agit ni d'en boire ni d'en manger.

On dispose tout simplement, dans la chambre du malade, plusieurs assiettes dans lesquelles on verse de la mélasse. L'odeur empyreumatique qui s'en dégage suffit, paraît-il, pour arrêter tout d'abord, et ensuite guérir ces horribles maladies, typhus, variole, etc.

Comment, dans ce cas, agirait la mélasse, ou plutôt l'essence d'essence qui s'en échappe ? En atrophiant ou en détruisant les ferments, les organismes, causes des maladies.

Vous connaissez le refrain de la chanson qui dit que " les

remèdes les plus simples sont souvent les meilleurs " ; eh bien, à l'occasion, n'hésitez pas à avoir recours à la mélasse.

HENRI VIVIEN.

—(Mesehacébé)

BULLETIN DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

Histoire de Pionniers.—Nous empruntons le récit suivant au *Times* de Kansas City ;

Il y a vingt-cinq ans, une cabine grossière existait là où coule actuellement le Missouri, en face de la jonction de Fifth et Bluff streets de Kansas City. L'emplacement de cette cabine a depuis longtemps disparu sous l'envahissement des eaux de la rivière Missouri. Elle était habitée à cette époque, en 1817, par une créole française, madame Grandlouis, âgée alors de 70 ans. Le Rév. Père Donnelly, pasteur actuel de l'église Saint-Mary, peu après son arrivée dans le pays, en 1845, rendit visite à cette dame et apprît d'elle les détails de sa venue dans le comté de Jackson près de cinquante ans auparavant, vers 1788 ou 1790. Madame Grandlouis est la première femme blanche qui ait remonté le Missouri jusqu'en vue de la ville actuelle de Kansas City.

L'histoire qu'elle raconta, avec la concision et la simplicité des pionniers français qui suivirent de près les missionnaires jésuites, est pleine d'intérêt. Elle était née dans la colonie française de Saint-Charles, et à l'âge de 20 ans elle avait épousé M. Grandlouis. Son mari, ayant appris que les Chouteau avaient fondé un nouvel établissement et entrepris un commerce de fourrures parmi les Indiens Kaw, résolut d'aller se fixer dans ce nouveau poste commercial. En conséquence, sa femme et lui se joignirent à une bande de voyageurs qui se disposaient à remonter le Missouri. A cette époque, on n'avait pas encore entendu parler de steamers, et les omnibus comme les chemins de terre étaient inconnus dans le Missouri. On ne pouvait se rendre au poste commercial Chouteau qu'avec des bateaux plats remontant le courant au moyen de cordes tirées par des hommes marchant le long de la rive. Après un pénible voyage de trois mois, fertile en incidents et aventures, les voyageurs arrivèrent en vue de l'emplacement actuel de Kansas City et débarquèrent à Randolph Bluff.

Madame Grandlouis raconta qu'en ce temps Jackson county était le terrain de chasse des Indiens Kaw, qui exerçaient un droit de juridiction exclusive sur tout le pays formant aujourd'hui les comtés de Lafayette, Cass, Johnson et Jackson. Ces villages Indiens étaient situés sur le Little Blue, qu'ils appelaient Cabin Grass Creek, à causes des herbes hautes et fermes qui croissaient dans la vallée et avec lesquelles ils recouvraient leurs wigwans. Le pays abondait en cerfs, chevreuils, ours, loups, oies, dindons et menu gibier. Comme il n'était pas permis aux blancs de pénétrer sans permission sur la réserve indienne, Grandlouis et sa femme s'établirent sur un rocher, à Randolph Bluff et y bâtirent une cabane.

Pou après leur arrivée, les glaces ayant fermé la rivière Missouri, les colons purent traverser cette rivière et aller tuer du gibier dans la réserve indienne, près de Gooseneck et de l'embouchure de Blue Creek. Un jour, pendant l'absence de son mari et de ses compagnons, madame Grandlouis vit un gros ours noir s'approcher de sa cabine en marchant sur la glace de Gooseneck. Saisissant un fusil, elle sortit de la cabine à la rencontre du visiteur, s'embusqua derrière un rocher, visa le monstre à loisir et le tua raide. En ce temps, dit-elle, le fait n'avait rien d'extraordinaire, car les femmes maniaient le fusil aussi bien que les hommes.

Madame Grandlouis est la première femme blanche qui soit venue en vue de l'embouchure du Kaw, mais elle n'est pas la première qui s'y soit fixée. La famille Grandlouis demeura à Randolph Bluff jusqu'en août suivant, et dans l'intervalle une dame Marie Bérénice Chouteau, une autre française, arriva de Saint-Louis et s'établit un peu au-dessous de l'endroit où est actuellement l'usine à gaz. En août, madame Grandlouis ayant reçu la permission de se fixer sur le territoire indien, fut tout heureuse d'y trouver une compatriote déjà fixée. L'amitié de ces deux femmes dura toute leur vie, et quand le père Donnelly rencontra madame Grandlouis, alors veuve et âgée de 70 ans, elle était protégée par madame Chouteau, plus riche qu'elle, mais qui n'oublia jamais sa compagne. Il y a sept ans que madame Grandlouis est morte, âgée de près d'un siècle. Elle est enterrée dans le vieux cimetière catholique de Pennsylvania avenue.

—*Courrier des Etats-Unis.*

FAITS DIVERS.

—L'hiver de 1873 est le plus rude que nous ayons subi depuis 50 ans, du moins au dire des anciens. De toutes les parties du pays arrivent des plaintes sur la rigueur du froid. Au milieu de janvier, la neige avait atteint une hauteur moyenne de 7 pieds et 10 pouces. Le combustible est rare et se vend extraordinairement cher en certains endroits. A Sorel, la compagnie du Richelieu a généreusement mis à la disposition de la classe pauvre, 200 tonneaux de charbon, au prix coûtant ; c'est un bel exemple ; espérons qu'il sera suivi.

Les écoles de Strasbourg.—Un récent numéro de la *Gazette de Strasbourg* annonce que le gouvernement allemand vient de réglementer même les écoles privées de la ville. A dater du 1er octobre, ces écoles, ainsi que les pensionnats de jeunes filles, ont été forcées de donner l'enseignement, en entier ou en grande partie, en langue allemande. A la suite de cette mesure, trois écoles privées se sont dissoutes.

—On voit que la Chine et le Japon secouent leurs préjugés. La première surtout commence à adapter quelques-unes des idées de la civilisation de l'Europe. On signale la formation de trois compagnies composées de vrais chinois. Un autre fait qui vient à l'appui, c'est que les ambassadeurs étrangers ne sont plus obligés de frapper le parquet de leurs fronts, quand ils obtiennent une audience de l'empereur. Les Chinois montrent de plus leur bon sens en s'efforçant d'administrer leurs propres affaires, sans le secours d'étrangers qui leur coûtent bien cher.

Les engins de guerre.—Le bureau de la guerre, en Angleterre, a reçu des dessins pour la construction de deux canons de 50 tonneaux (15 tonneaux plus lourds que les canons appelés *Woolwich Infants*). Cette construction devra se faire à l' Arsenal Royal; dans le cas où l'on croirait désirable d'armer les batteries blindées du *Téméraire* avec des armes de cette dimension. Bien plus, les autorités des manufactures du canon royal sont prêtes à construire un canon d'après le système Fraser, du poids de 70 tonneaux et qui devra lancer un projectile de 1,400 livres. Avec ce système approuvé de construction des canons au moyen de rouleaux en fer forgé, il n'y a plus dans la pratique de limites à assigner à la grandeur des canons que l'on pourra produire, et les fabricants de canons de l' Arsenal Royal sont prêts, si on l'exige, à fabriquer une arme qui détruira de fond en comble tout vaisseau quelconque. Le 70 tonneaux, en présumant qu'il sera deux fois aussi puissant que le "Woolwich Infant" percera un blindage de 28 pouces à la distance d'un mille et demi, et lancera à 16 milles un boulet pesant au-delà de un demi tonneau.

Les fortifications de New-York.—L'ingénieur en chef vient de publier son rapport sur l'état des travaux de défense des ports et des frontières. Nous résumons la portion de ce rapport relative aux fortifications de l'Etat de New-York.

Le fort Porter, près de Buffalo, est dans une condition satisfaisante et n'exige pas de réparations.

Le fort Niagara, à l'embouchure de la rivière de ce nom, dont il commande le débouché dans le lac Ontario, a été pendant l'année courante l'objet de travaux dont la continuation demandera une allocation de \$25,000 pour la prochaine année fiscale.

Le fort Montgomery, commandant l'entrée du lac Champlain, a besoin des réparations. Allocation demandée \$28,000.

Pour continuer les travaux du fort Snuyler, sur la rivière de l'Est, l'ingénieur demande une somme de \$100,000. Les dépenses de l'année courante ont été de \$85,000.

Il a été dépensé pendant l'année courante 76,000 pour le fort de Willet's Point commandant l'entrée Est du port de New-York. L'allocation réclamée pour l'année prochaine, est de \$100,000.

Une somme de \$70,000 est jugée suffisante pour le fort Columbus, sur Governor's Island, auquel il n'a pas été fait de réparations pendant l'année courante. Rien à faire aux fortifications de Bastie William et South Battery, sur Governor's Island. Il faudra \$40,000 pour certains travaux de parapets, casernes, etc., au fort Wood, sur Bedloe Island, pour lequel il a été dépensé cette année \$17,000.

Le fort Hamilton dans le port de New-York, requiert des travaux pour l'exécution desquels on demande une allocation de \$50,000. Celle de cette année était de \$40,000. Une somme de \$30,000 est demandée pour compléter les travaux au fort Tompkins, port de New-York, qui ont coûté \$83,000 cette année.

La Batterie Hudson, à Staten Island, sera remise en état moyennant \$26,000. Il a déjà été dépensé \$17,000 pour le même objet.

Il n'a pas été fait de réparations cette année et il ne semble pas utile d'en faire l'année prochaine au fort de Sandy Hook [New-Jersey]. Par conséquent, aucune allocation n'est demandée de ce chef.

Il résulte de ce qui précède que les allocations sollicitées pour l'entretien des forts de New-York pendant la prochaine année fiscale, s'élèvent en totalité à \$172,000.—*Courrier de l'Illinois.*

Un bon gamin de Paris.—Dernièrement, au boulevard Saint-Denis, Paris, les passants étaient attroupés autour d'un enfant de quatre ou cinq ans, qui avait été séparé de sa mère par la foule et qui poussait des cris de pain. Tout le monde passait de questions en même temps; le pauvre bébé était tout ahuri, quand un gavroche d'un douzaine d'années s'approchant de lui :

—Allons, mon petit bonhomme, pleure pas comme ça, et tâche de me répondre. Voyons, tu sais bien où tu demeures ?

—Où, au boulevard Montrouge.

—Fichtre! c'est pas la porte à côté. Et quel numéro ?

—Je ne sais pas.

—Mais si on te mettait dans l'omnibus qui passe devant ta porte, tu saurais bien descendre où il faut ?

—Où, monsieur ; mais j'ai pas d'argent.

—Eh ben ! mon petit gas, v'là trois sous... Ah ! non, au fait, il aurait froid là-haut, ce pauvre chéri... Tiens, tont y passera : v'là six sous, monte là-dedans, et ne pleure plus ! fit le gavroche en vidant sa bourse.

Un monsieur, qui était arrivé à la fin de cette petite scène, s'approchant alors du gavroche :

—Vous connaissez cet enfant, mon ami ?

—Moi ? Je ne l'ai jamais tant vu qu'aujourd'hui.

—Et vous avez payé sa place sans le connaître ?

—Dame, fallait-il pas le laisser sur le *trimar* ?

—C'est bien, cela, mon enfant. Et voulez-vous que je vous rende vos six sous avec un peu de surplus pour vos étrennes ?

Ah ben ! non, mon bourgeois ; "comme ça, n'y aurait plus de plaisir !"

Note reconnaissons que les gamins de Paris comme celui-là deviennent rares ; et c'est bien pour cela que nous nous sommes fait un devoir de le signaler.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un *Fac-Simile* de la *Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.*

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique, et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2,50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLEH, Maître de Poste, de Ste. uce de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CHÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL.

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.